Banque de Développement
des Etats de l'Afrique Centrale

BDEAC

CARTE DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

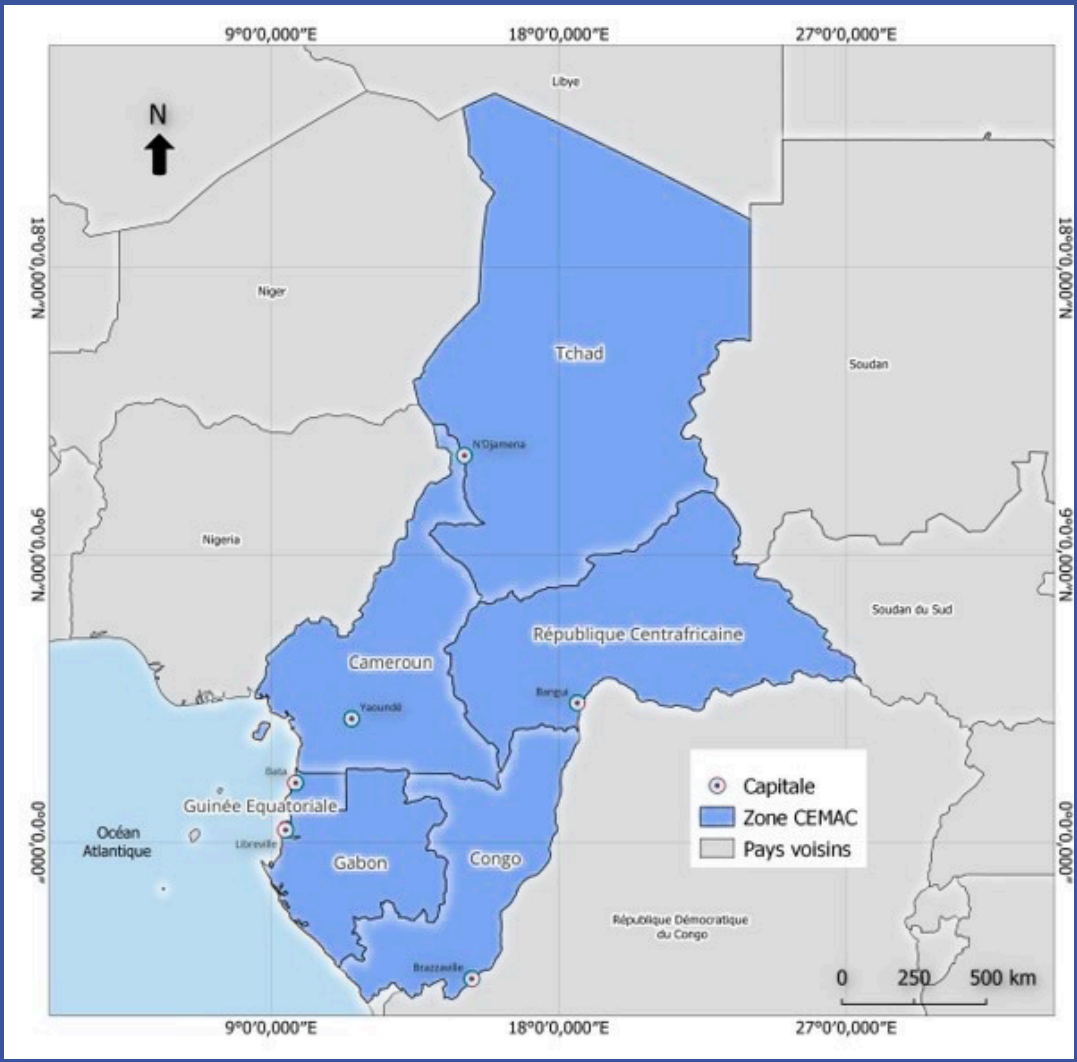

RAPPORT ANNUEL

48ème
EXERCICE SOCIAL 2024

ADRESSES

Site Web : www.bdeac.org
Email : bdeac@bdeac.org

SIEGE SOCIAL

Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
BP : 1177, Brazzaville
(République du Congo)
Téléphone : +242 04 426 83 00

REPRESENTATIONS

Cameroun

Immeuble Intek, 3ème étage
1045, rue Narvick
BP : 35289 Yaoundé
Tél. +237 79 53 17 17 / 22 22 36 11 / 22 22 39 03
Fax: +237 22 23 51 65
Email : rcam@bdeac.org

Gabon

Immeuble DELTASSUR (OGAR-VIE), 2ème étage
Place de l'Indépendance Centreville
BP : 4932 Libreville
Tél. : +241 01 77 12 71
+241 01 77 12 72
Fax : +241 01 77 12 70
Email : rgab@bdeac.org

Centrafrique

Villa Euphrate sise au 17 villas rue 1131 n°206,
B.P 878 Bangui.
Tel +236 72 36 66 66/76 57 57 30
Email : rcen@bdeac.org

Guinée Equatoriale

Immeuble Ministère du Commerce et des PME
4ème Etage Malabo II
Malabo
Tél. : +240 555 556 409/222 116 556
Email : rgeq@bdeac.org

Congo

Rue NGANDOU - Wharf
BP : 881 Pointe-Noire
Tél. : +242 05 776 88 45
+242 05 777 41 41
Email : rcog@bdeac.org

Tchad

Immeuble CEBEVIRHA – 1er étage
BP 2 900 N'Djamena
Tél. : +235 68 55 00 01
+235 68 55 00 02
Email : rtch@bdeac.org

Table des matières

MOT DU PRESIDENT DE LA BDEAC 10

Résumé 14

PREMIERE PARTIE : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE 15

1. Environnement économique 16

1.1. Environnement économique International 16

a) Une économie mondiale résiliente hétérogène et incertaine 16

b) Inflation mondiale en diminution 18

c) Variations mitigées des prix des produits de base exportés par la CEMAC 19

1.2. Environnement économique sous-régional 20

DEUXIEME PARTIE : GOUVERNANCE 25

2.1 Activités des Organes de Décision 26

2.2. Activités de la haute direction 26

2.3. Activités de gestion du capital humain et de la formation 28

2.3.1. Gestion du capital humain et carrières 28

2.3.2. La répartition des effectifs par catégorie : 30

2.4. Gestion des moyens généraux, du patrimoine et de la sécurité 32

a) Projet Immobilier 32

b) Plan de Continuité des Activités (PCA) 33

c) Politique de Sécurité 33

2.5. Activités de contrôle 33

TROISIEME PARTIE : ACTIVITES OPERATIONNELLES ET DE COOPERATION 36

3.1. Activités de financement 37

3.2. Situation du Portefeuille des prêts 47

3.3. Activités de mobilisation des ressources 50

a) Ressources propres 50

b) Ressources d'emprunts 51

c) Les comptes-courants d'associés 51

d) Les ressources du marché financier 51

e) Les ressources du marché monétaire : 52

f) Les ressources bilatérales : 52

3.4. Communication 52

QUATRIEME PARTIE : SITUATION FINANCIERE 54

4.1. GENERALITES 55

4.2. SITUATION PATRIMONIALE 56

a) Actif 56

b) Passif 56

c) Hors-bilan 57

4.3. COMPTES DE GESTION 57

4.4. MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE 58

produit net bancaire 58

4.5. RESULTAT D'EXPLOITATION 58

RESULTAT NET 58

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS 59

ANNEXES 76

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ABG	*Aide Budgétaire Globale*
AFREXIMBANK	*Banque Africaine d'Import-Export*
AGFUND	*Programme du Golfe Arabe pour le Développement*
BAD	*Banque Africaine de Développement*
BADEA	*Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique*
BDEAC	*Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale*
BEAC	*Banque des Etats de l'Afrique Centrale*
BEI	*Banque Européenne d'Investissement*
BID	*Banque Islamique de Développement*
CDB	*China Development Banque*
CEEAC	*Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale*
CEMAC	*Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale*
FCFA	*Franc de la Coopération Financière en Afrique*
FMI	*Fonds Monétaire International*
FEC	*Facilité Elargie de Crédit*
FODEC	*Fonds de Développement de la Communauté*
FSA	*Fonds de Solidarité Africain*
F2BC	*Fonds Bleu pour le Bassin du Congo*
KIC	*Kuwait Investment Company*
LAIP	*Libya Africa Investment Portfolio*
MEC	*Mécanisme Elargie de Crédit*
PER	*Programme Economique Régional*
PIB	*Produit Intérieur Brut*
PME	*Petites et Moyennes Entreprises*
PMI	*Petites et Moyennes Industries*
SID	*Société Islamique de Développement*

/

ANNEXES

Annexe n°1	Liste des projets approuvés depuis la création de la Banque	55
Annexe n°2	Liste des études de faisabilités approuvées depuis la création de la Banque	60
Annexe n°3	Liste des prises de participations depuis la création de la Banque	61

GRAPHIQUES

Graphique n°1	Evolution de la croissance du PIB réel depuis 2020	17
Graphique n°2	Evolution de l'inflation (moyenne des prix à la consommation) depuis 2020	18
Graphique n°3	Répartition des effectifs de la BDEAC selon l'âge moyen et l'ancienneté en 2024	29
Graphique n°4	Répartition des effectifs selon les départs à la retraite	30
Graphique n°5	Répartition des effectifs par nationalité	30
Graphique n°6	Répartition des effectifs par site géographique	31

TABLEAUX

Tableau n°1	Evolution des cours mondiaux de quelques produits exportés par la zone CEMAC	19
Tableau n°2	Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques de la CEMAC de 2021-2024	20
Tableau n°3	Répartition des effectifs par âge, genre et ancienneté	29
Tableau n°4	Répartition des demandes de financements reçues par pays	36
Tableau n°5	Tableau comparatif des objectifs du Plans Stratégique par rapport aux réalisations	37
Tableau n°6	Répartition typologique des engagements pris en 2024	37
Tableau n°7	Répartition sectorielle des engagements pris en 2024	37
Tableau n°8	Annulation des financements en 2024	43
Tableau n°9	Répartition géographique des missions de supervision des projets au 31 décembre 2024	44
Tableau n°10	Répartition sectorielle des financements approuvés en 2024	44
Tableau n°11	Encours nets des prêts par secteur d'activité en 2024	47
Tableau n°12	Répartition de l'encours entre secteur public et privé	47
Tableau n°13	Evolution de l'encours net des prêts depuis 2020	47
Tableau n°14	Catégorisation des différents niveaux des risques	48
Tableau n°15	Profil des risques du portefeuille des prêts	48
Tableau n°16	Evolution du profil des risques du portefeuille depuis 2003	49
Tableau n°17	Structure du capital de la BDEAC au 31 décembre 2024	50
Tableau n°18	Tableau récapitulatif des émissions lancées de 2020 à 2024	51

ORGANES DE DECISION, DE GESTION ET DE CONTROLE

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Président
Monsieur Hamid Tahir NGUILIN
Ministre d'État, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan

Actionnaires

CAMEROUN
- ***Monsieur Louis Paul MOTAZE***
  Ministre des Finances
- ***Monsieur Alamine Ousmane MEY***
  Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

CENTRAFRIQUE
- ***Monsieur Hervé NDOBA***
  Ministre des Finances et du Budget
- ***Monsieur Richard FILAKOTA***
  Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération

CONGO
- ***Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE***
  Ministre de l'Economie et des Finances
- ***Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS***
  Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale

GABON
- ***Monsieur Mays MOUISSI***
  Ministre de l'Economie et des Participations
- ***Monsieur Régis ONANGA NDIAYE***
  Ministre des Affaires Etrangères, Chargé de l'Intégration sous régionale et des Gabonais de l'Etranger

GUINEE EQUATORIALE
- ***Monsieur Ivan BACALE EBE MOLINA***
  Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Économique
- ***Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA***
  Ministre à la Présidence de la République, Chargé de l'Intégration Régionale

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
- ***Monsieur Yvon SANA BANGUI***
  Gouverneur

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
- ***Monsieur Akinwumi ADESINA***
  Président

FRANCE
- ***Monsieur William ROOS***
  Représentant de la France

KUWAIT INVESTMENT COMPANY
- ***Pas de représentant désigné***

LIBYA AFRICA INVESTMENT PORTFOLIO
- ***Aboubaker ELBOZIDE***
  Représentant de l'Etat Libyen

ROYAUME DU MAROC
- ***Monsieur Mohammed Noureddine LAZRAK***
  Représentant du Royaume du Maroc

TCHAD

- ***Monsieur Hamid Tahir NGUILIN***
  Ministre d'État, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan
- ***Monsieur Moussa BATRAKI***
  Ministre de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux

COMMISSION DE LA CEMAC

- ***Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O***
  Président de la Commission

BURUNDI

- ***Audace NIYONZIMA***
  Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique

BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE

- ***Docteur Sidi Ould TAH***
  Directeur Général

FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN (FSA)

- ***Monsieur Abdourahmane DIALLO***
  Directeur Général

ORGANES DE DECISION, DE GESTION ET DE CONTROLE
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Hamid Tahir NGUILIN
Ministre d'État, Ministre des Finances, du Budget,
de l'Economie et du Plan

Administrateurs

CAMEROUN
*Titulaire : **M. Achille Nestor BASAHAG***
Directeur de la Comptabilité Publique
*Suppléant : **M. Ange Patrick DEMENOU.***
Sous-Directeur de la Monnaie et des Etablissements de Crédit

CENTRAFRIQUE
*Titulaire : **M. YAMBOUKA WAMATA***
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Budget
*Suppléant : **Mme Edwige Opportune POUNINGUINZA-NGUELEBE***
Directeur de Cabinet du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

CONGO
*Titulaire : **M. Athanase NGASSAKI***
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances
*Suppléant : **M. ONDAYE OBILI Gatien Wenceslas***
Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances en charge de la mobilisation des ressources et du Suivi des engagements

GABON
*Titulaire : **M. Alain Paul NDJOUBI-OSSAMY***
Conseiller du Ministre de l'économie et des Participations en charge de la mobilisation des ressources et du suivi des engagements
*Suppléant : **M. Patrick Christian EBE***
Secrétaire Général du Ministère de l'économie et des Participations

GUINEE EQUATORIALE
*Titulaire : **M. Iréno Mangue MONSUY AFANA***
Directeur Général du Contrôle Financier au Ministère des Finances et du Budget
*Suppléant : **Mme Antonia Nchama BIYOGO NABUENDI***
Conseiller Technique au Ministère des Finances, de l'Economie et de la Planification, en charge de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets de développement

TCHAD
*Titulaire: **M. Noh OUTMAN***
Conseiller du Ministre des Finances et du Budget
*Suppléant : **M. SALEH ABAKAR ZENE***
Chef de Service du Contentieux Économique et financier au Ministère des Finances et du Budget

COMMISSION DE LA CEMAC
*Titulaire: **M. Ngabo Seli MBOGO***
Commissaire en charge du Marché Commun
*Suppléant : **M. Placide Alfred ILOKI***
Représentant de la Commission de la CEMAC auprès de la République du Congo

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
*Titulaire : M. **Michel DZOMBALA***
Vice- Gouverneur de la BEAC
*Suppléant : **M. Miguel ENEGONGA OBIANG EYANG***
Secrétaire Général de la BEAC

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
*Titulaire : **M. Solomane KONE***
Directeur Général par intérim pour l'Afrique Centrale et Conseiller du Vice-Président pour les stratégies et Opérations Régionales et Nationales
*Suppléant : **Mme Mireille KAMGA***
Chef de Division des Opérations de Trésorerie

FRANCE
*Titulaire : **M. Yves CHARPENTIER***
Conseiller financier pour l'Afrique à la Direction Générale du Trésor
*Suppléant : **Adrien MASSEBIEAU***
Adjoint au Chef de Bureau Afrique Subsaharienne à la Direction Générale du Trésor

KUWAIT INVESTMENT COMPANY

LIBYA AFRICA INVESTMENT PORTFOLIO
Titulaire : Aboubaker ELBOZIDE
Conseiller en Investissement – LAIP

ROYAUME DU MAROC
*Titulaire: **M. Mohammed Noureddine LAZRAK***
Chef de Division du Système d'Information et Appui à la Direction du Trésor
*Suppléant : **Mme Souad MELLOUK***
Chef du service des affaires bilatérales et régionales à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures

BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE
*Titulaire: **M. Tshepelayi KABATA***
Conseiller Technique du Directeur Général
*Suppléant : **M. Salahedine BABALE***
Directeur du Département du Secteur Privé et Financement du Commerce

BURUNDI
Titulaire: ***M. Christophe NDIKUBWAYO***
Directeur des Réformes des Sociétés à Participation Publique
Suppléant : ***Mme Aline CISHATSE***
Conseiller Politique au Cabinet du Ministre Finances, du Budget et de la Planification Economique

FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN (FSA)
Titulaire : ***Mme Aubierge DOVONOU-THOO***
Directrice de l'Administration Générale et du Système d'Information
Suppléant : ***M. Abdoulahi SIDIBE***
Sous-Directeur Analyse et Evaluation des Risques

ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS
M. Yves DESSANDE
Président du Comité d'Audit
Spécialiste en évaluation des risques bancaires
Mme Thierry COLATRELLA
Expert-Comptable

DIRECTION DE LA BANQUE

M. Dieudonné EVOU MEKOU, *Président*
M. Jean Paterne MEGNE EKOGA, *Vice-Président*

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MAZARS Cameroun
DELOITTE Congo

MOT DU PRESIDENT DE LA BDEAC

1.1. L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité de l'année 2023 notamment avec des tensions inflationnistes persistantes qui ont créé un contexte économique difficile au sein des économies de la sous-région. Elle a également été marqué par les effets du réchauffement climatique qui constituent une menace croissante pour la planète. En dépit de cette conjoncture peu reluisante, la BDEAC, acteur de premier plan en matière de financement du développement en Afrique Centrale, n'a pas failli à ses missions régaliennes en droite ligne avec l'orientation du Plan Stratégique 2023-2027 "AZOBE" qui à promouvoir le développement durable des économies de la Communauté. C'est grâce au soutien indéfectible de nos actionnaires et je sais cette opportunité pour leur exprimer nos sincères remerciements pour leur confiance.

1.2. C'est ainsi que la Banque a poursuivi les activités de financement en faveur des Etats membres à travers des engagements d'un volume total de FCFA 191 142 millions répartis entre les secteurs public et privé. Il s'agit des projets dont la mise en œuvre impactera économiquement et socialement nos pays à travers la création d'emplois, la création de la richesse, l'amélioration des conditions de vie, etc.

1.3. Dans le cadre de l'opérationnalisation des activités du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC), la Banque a activement pris part à la COP 29 aux cotés de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC).

En adéquation avec les orientations du Plan Stratégique 2023-2027 "AZOBE" qui préconisent de promouvoir l'écodéveloppement pour soutenir le développement durable et la résilience climatique dans la sous-région, la BDEAC en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et le Secrétariat exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), a organisée les assises sur l'état des lieux des marchés carbones et de la finance climat dans l'espace francophone et dans la région du Bassin du Congo.

1.4. S'agissant de la coopération régionale, la Banque a renforcé sa coopération avec les actionnaires, les partenaires et les États membres actionnaires, notamment la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) qui s'est engagée à financer les porteurs de projets via les mécanismes de la BDEAC. Elle a également renforcé ses liens avec la Banque Africaine de Développement (BAD) en accueillant une mission multidisciplinaire de redynamiser de la coopération.

1.5. Sur le plan de la coopération internationale, la BDEAC n'a pas manqué aux traditionnels rendez-vous des institutions de Breton Woods que sont les Assemblées Annuelles du Fonds Monétaire Internationale (FMI) et de la Banque Mondiale.

1.6. Au titre de la mobilisation des ressources, il y a lieu de souligner les efforts de la Haute Direction auprès des actionnaires ayant permis la libération effective et significative par certains Etats de la première tranche de leur souscription au capital social de la BDEAC.

En outre, en conformité avec l'orientation stratégique n°2 visant à renforcer et diversifier les ressources de la Banque, il a été mis en place pour la première fois un guichet Islamique au sein de la Banque. Autour de ce nouvel instrument de levée des fonds s'est développé une fructueuse coopération avec la Banque Islamique de Développement (BID), le Programme du Golfe Arabe pour le Développement (AGFUND) et la Saudi Eximbank.

Dans la même veine, la Banque a adopté, pour deuxième fois, un programme d'émission des Titres de Créances Négociables (TCN) d'un montant de 200 milliards pour la période restante du Plan Azobé. Celui-ci vient renforcer les ressources levées à travers l'Emprunt Obligataire multi-tranches par Appel Public à l'Épargne sur le marché financier de la CEMAC bouclé avec succès au cours en avril 2024.

1.7. Quant aux priorités stratégiques, il convient de souligner les avancées notoires concernant le processus de notation financière et d'arrimage de la comptabilité aux normes IFRS. De nombreuses actions concrètes ont été mises en œuvre dont l'adoption de plus de 15 politiques et procédures dans le cadre des réformes engagées, le recrutement du prestataire charger de l'implémentation de l'ERP qui va contribuer à mettre à niveau et moderniser le système d'information de la Banque, etc.

1.8. Le Personnel de la Banque s'apprête à célébrer en 2025 le jubilé d'or marquant le cinquantième anniversaire de leur Institution. A ce moment majeur dans la vie de la BDEAC seront convié les partenaires et les clients qui ont contribué durant toutes ces années à écrire notre histoire. C'est l'occasion pour moi d'adresser mes reconnaissances à tous les Agents de la Banque pour leur dévouement ayant permis de réaliser les performances de l'exercice écoulé.
1.9. Confiant que le prochain exercice sera celui de la concrétisation des ambitions que nous nous sommes fixées pour la Banque, j'invite l'ensemble des parties prenantes à œuvrer à nos côtés pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

M. Dieudonné EVOU MEKOU
Président

LA BDEAC EN CHIFFRES

DATE DE CREATION

3 décembre 1975

DEBUT DES ACTIVITES

3 janvier 1977

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital autorisé de la BDEAC s'élève à mille cinq cent milliards de francs CFA (FCFA 1 500 000 000 000), réparti en cent cinquante mille (150 000) actions, chacune d'une valeur nominale de 10 millions de francs CFA.
Ce capital est représenté par **des actions nominatives**, réparties en **deux catégories** :

- **Catégorie A** : réservée aux **États membres de la CEMAC** ;
- **Catégorie B** : destinée aux **Institutions et États non régionaux**.

Pour chaque souscripteur, deux certificats sont émis :

1. Un certificat correspondant aux actions du capital appelé et libéré ;
2. Un autre portant sur les actions du capital sujet à appel.

Au 31 décembre 2024, la situation du capital après souscription par les Actionnaires, dans les deux (02) catégories, se présente ainsi qu'il suit :

Catégorie A	Montant (Millions FCFA)	%	Catégorie B	Montant (Millions FCFA)	%
République du Cameroun	127 200	8,48	BEAC	501 450	33,43
République Centrafricaine	127 200	8,48	BAD	3 000	0,20
République du Congo	127 200	8,48	République Française	12 460	0,83
République Gabonaise	127 200	8,48	Koweït Investment Company	1 000	0,07
République de Guinée Équatoriale	101 760	6,78	Libya Africa Investment Portfolio	9 800	0,65
République du Tchad	127 200	8,48	Royaume du Maroc	6 000	0,40
Total	**737 760**	**49,18**	Commission de la CEMAC	2 400	0,16
			FSA	1 250	0,08
			BADEA	1 250	0,08
			Burundi	36 460	2,43
			Total	**575 070**	**38,34**
			Actions non souscrites	**187 170**	**12,48**

Situation du capital Social au 31 décembre 2024		Les montants sont en millions FCFA	
Capital autorisé	1 500 000		
Capital souscrit	1 312 830	**Fonds Propres**	**190 450**
Capital appelé	313 643	**Total Bilan**	**786 724**
Capital appelé et libéré	121 102		
Capital sujet à appel	999 187		

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

L'année 2024 a été particulièrement riche en événements majeurs pour la BDEAC, tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel.

Coopération renforcée avec des Institutions sœurs :

- Du **20 au 22 février 2024,** une visite de travail et d'amitié a été effectuée par Monsieur **Serge EKUE,** Président de la BOAD auprès de son homologue, Monsieur **Dieudonné EVOU MEKOU,** Président de la BDEAC à Brazzaville en vue de la redynamisation de la coopération entre les leurs deux Institutions.
- Le **16 mars 2024**, une séance de travail entre **Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU** et son homologue de la **BADEA**, **Dr Sidi OULD TAH a eu lieu à DJEDDA (Arabie Saoudite),** séance pendant laquelle les deux Institutions ont renouvelé leurs engagements en faveur des secteurs publics et privés en Afrique Centrale.
- Du **12 au 14 juin 2024**, la BDEAC a participé, en tant qu'actionnaire de la **Banque Africaine d'Import-Export (AFREXIMBANK)**, à la 31ème Assemblée Générale Annuelle de l'Institution et au **3e Forum Afrique-Caraïbes** sur le commerce et l'investissement (ACTIF) à Nassau, aux Bahamas.
- **Le 19 novembre 2024**, une mission de la **Banque de Développement de Chine (CDB)** a été reçue au Siège de la Banque en séance de travail au cours de laquelle les deux Institutions ont passé en revue l'état de leur coopération et les perspectives.
- **Du 20 au 21 novembre 2024**, la BDEAC a reçu une délégation de la **Banque Africaine de Développement (BAD)** dans le cadre d'une visite de travail au Siège de la Banque à Brazzaville. Cette rencontre vise à redynamiser la coopération entre les deux Institutions.
- **Le 9 décembre 2024,** s'est tenue une réunion tripartite sur **l'Aide Budgétaire Globale (ABG)** entre la BDEAC représentée par son **Président M. Dieudonné EVOU MEKOU**, la **Commission de la CEMAC** représentée par son **Président Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O**, la délégation française, comprenant **l'AFD et la Direction Générale du Trésor**.

D'autres faits marquants de l'exercice 2024 concernent principalement des événements liés aux activités de financement, la participation de la Banque aux réunions, rencontres, forums économiques régionaux et internationaux et à des rencontres stratégiques avec certains partenaires bilatéraux.

Résumé

En 2024, l'économie mondiale a progressé de 3,2 %, malgré les tensions géopolitiques persistantes. L'inflation a reculé à 5,9 %, tandis que le commerce mondial s'est redressé (+3,4 %), grâce au dynamisme du tourisme et des technologies.

La zone CEMAC a enregistré une croissance modérée de 2,6 %, tirée par les secteurs non pétroliers, avec une inflation contenue à 4,1 %, une amélioration de la balance des paiements et un renforcement des réserves de change.

Dans ce contexte, la BDEAC a poursuivi la mise en œuvre du Plan stratégique « AZOBE », avec une transformation importante de sa Gouvernance et de son Organisation interne.

Un nouveau règlement d'organisation a été adopté, et l'effectif opérationnel est passé à 143 agents. La Banque a modernisé son environnement de travail, renforcé la sécurité de son système d'information et déployé le télétravail sécurisé dans le cadre de la stratégie « BDEAC Anywhere ».

Deux règlements intérieurs (Comité des Risques et Comité des Rémunérations) ont également été adoptés pour renforcer la gouvernance.

Sur le plan opérationnel, 8 opérations de financement ont été approuvées pour un montant de **FCFA 191,421 milliards**, représentant 63,71 % de la cible annuelle. Toutefois, un déficit d'engagements de **FCFA 135,428 milliards** a été constaté.

Le portefeuille de prêts s'est établit à FCFA 686 181 millions en 2024, en repli de 3 % par rapport à 2023, répartis entre 35 prêts publics et 53 prêts privés.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources, pour faire face aux contraintes de liquidité, un Plan d'urgence a été adopté au cours de l'exercice, axé sur la mobilisation des actionnaires, le recouvrement des créances et le renforcement des capacités financières.

La communication institutionnelle a connu un essor avec plus d'un million de visites mensuelles sur le site web et plus de deux millions de personnes atteintes sur les réseaux sociaux. La visibilité de la Banque s'est renforcée via une stratégie multicanale mêlant contenus audiovisuels et interactions médiatiques.

En fin, s'agissant de la situation financière, les principaux indicateurs de l'exercice font ressortir un résultat net bénéficiaire de **FCFA 3 352 millions** contre FCFA 3 147 millions en 2023, soit une augmentation d'environ **7 %**.

Le coefficient d'exploitation ressort à 79,64 % en 2024, contre 66,94 % un an plus tôt.

PREMIERE PARTIE : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

1.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

a) Une économie mondiale résiliente hétérogène et incertaine

1.1.1. Malgré des tensions géopolitiques accrues, l'économie mondiale a fait preuve de résilience en 2024, soutenue par : i) le maintien de la confiance dans le secteur privé ; ii) la stabilité des prix de l'énergie et l'atténuation des tensions sur les marchés du travail dans la plupart des pays avancés.

Selon les **Perspectives de l'économie mondiale** publiées en octobre 2024 par le FMI, la **croissance du PIB mondial** est estimée à **3,2 % en 2024**, stable par rapport à 2023.

L'inflation mondiale a diminué, passant de **6,8 % en 2023** à **5,9 % en 2024**, grâce à une moindre perturbation des chaînes d'approvisionnement et au resserrement des politiques monétaires adoptées par la plupart des banques centrales ces dernières années.

Concernant le **commerce mondial**, la bonne performance des secteurs du tourisme et des équipements technologiques, l'amélioration de la production industrielle et la reconstitution des stocks ont stimulé les échanges extérieurs en 2024. Ainsi, selon le FMI, le volume des transactions commerciales mondiales a progressé de **3,4 % en 2024**, après une croissance de **0,7 % en 2023**.

À court terme, les échanges commerciaux devraient se renforcer, en phase avec l'activité économique globale et la reconstitution des stocks, probablement en raison de craintes de nouveaux goulets d'étranglement au niveau de l'offre et des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, dans un contexte de risques géopolitiques croissants. Ainsi, selon le FMI, le volume des transactions commerciales mondiales a progressé de 3,4 % en 2024, après 0,78 % en 2023, pour atteindre 3,4 % en 2025.

Les évolutions par pays et régions sont les suivantes :

États-Unis : Le PIB réel a enregistré une croissance de **2,8 % en 2024**, légèrement inférieure aux **2,9 % de 2023**. Cette performance reflète l'augmentation des dépenses de consommation et des investissements des entreprises, soutenue par une politique budgétaire expansionniste. De plus, la résilience du marché du travail a contribué à cette tendance.

Japon : L'économie japonaise a connu une croissance modeste de **0,7 % en 2024**, en légère hausse par rapport aux **0,6 % de 2023**. Cette progression est attribuée à une augmentation des exportations et à une reprise de la consommation intérieure.

Royaume-Uni : L'activité économique s'est renforcée en 2024, avec une croissance du PIB réel de **0,9 %**, contre **0,3 % en 2023**. Cette évolution est imputable à la progression de l'activité dans les services, à la consolidation des dépenses publiques et à la hausse des crédits au secteur privé. Par ailleurs, une augmentation plus prononcée des salaires réels en 2024 a stimulé la consommation privée.

Zone euro : La croissance du PIB réel a atteint **0,8 % en 2024**, en hausse par rapport aux **0,4 % de 2023**. Cette croissance est soutenue par la bonne performance du secteur des services, l'amélioration de l'accès au crédit et une consommation privée robuste, induite par une hausse des salaires réels. Sur le front des prix, les tensions inflationnistes se sont atténuées, avec un taux d'inflation passant de **5,4 % en 2023** à **2,4 % en 2024**.

Allemagne : L'économie allemande a connu une croissance nulle en 2024 (**0,0 %**), après une contraction de **-0,3 % en 2023**. Les incertitudes entourant le financement et la mise en œuvre des mesures en faveur de la transition écologique ont affaibli la confiance des investisseurs et des consommateurs. De plus, le ralentissement de la demande extérieure, notamment en provenance de la Chine et des États-Unis, a pesé sur l'activité économique.

France : La croissance du PIB réel s'est stabilisée à **1,1 % en 2024**, identique à celle de 2023. Cette stabilité est due au commerce extérieur et à la demande intérieure, soutenue par l'organisation des Jeux olympiques et les gains de pouvoir d'achat résultant de la baisse du

niveau général des prix. L'inflation a diminué en 2024, s'établissant à **2,4 %** en moyenne annuelle, contre **5,7 % en 2023**, dans un contexte de stabilité des prix de l'énergie.

Pays émergents et en développement : L'activité économique a légèrement ralenti en 2024, en raison de perturbations dans la production et le transport des produits de base (notamment le pétrole), de tensions géopolitiques accrues, de troubles sociaux dans certains pays et de phénomènes météorologiques extrêmes. Dans ce contexte, la croissance du PIB réel est passée de **4,4 % en 2023** à **4,2 % en 2024**.

En 2024, les économies des pays des **BRICS** ont connu des dynamiques variées. Le **Brésil** a affiché une croissance solide de **3,7 %**, soutenue par une consommation des ménages vigoureuse, favorisée par un marché du travail dynamique avec un taux de chômage au plus bas depuis dix ans. Cette performance est attribuée aux réformes structurelles mises en œuvre depuis 2017. La **Russie** a maintenu sa résilience économique avec une croissance du PIB réel de **3,8 %**, stimulée par une augmentation des dépenses militaires, une demande intérieure robuste et des exportations pétrolières redirigées vers la Chine et l'Inde en réponse aux sanctions occidentales. **L'Inde** a continué sur sa lancée dynamique, enregistrant une croissance de **6,5 %**, portée par une production manufacturière vigoureuse, des dépenses publiques consolidées et une amélioration de l'exploitation minière, bien que ce chiffre soit en légère baisse par rapport aux **8,2 %** de 2023. La **Chine** a connu un fléchissement de sa croissance à **4,8 %**, contre **5,2 %** l'année précédente, en raison de difficultés persistantes dans le secteur immobilier, d'une contraction de la consommation privée et de tensions commerciales avec l'Occident. Cependant, l'activité économique est restée soutenue grâce à une augmentation des dépenses publiques et des investissements dans l'intelligence artificielle. Enfin, **l'Afrique du Sud** a vu son PIB réel progresser de **0,8 %**, légèrement supérieur aux **0,7 %** de l'année précédente, principalement en raison d'une hausse des investissements dans les infrastructures et d'un redressement de l'industrie manufacturière. Le taux d'inflation y a diminué pour s'établir à **4,7 %** en 2024, contre **5,9 %** en 2023, reflétant une baisse des prix des produits alimentaires.

En ce qui concerne la croissance économique en **Afrique subsaharienne,** elle a légèrement augmenté, passant de **3,6 % en 2023** à **3,8 % en 2024**. Cette progression est attribuée à la résorption des déséquilibres intérieurs et extérieurs, dans un contexte de mise en œuvre de réformes macroéconomiques. Cependant, la région demeure confrontée à plusieurs défis, notamment les conflits politico-militaires, les chocs climatiques, les pénuries d'électricité et les difficultés d'accès aux financements extérieurs.

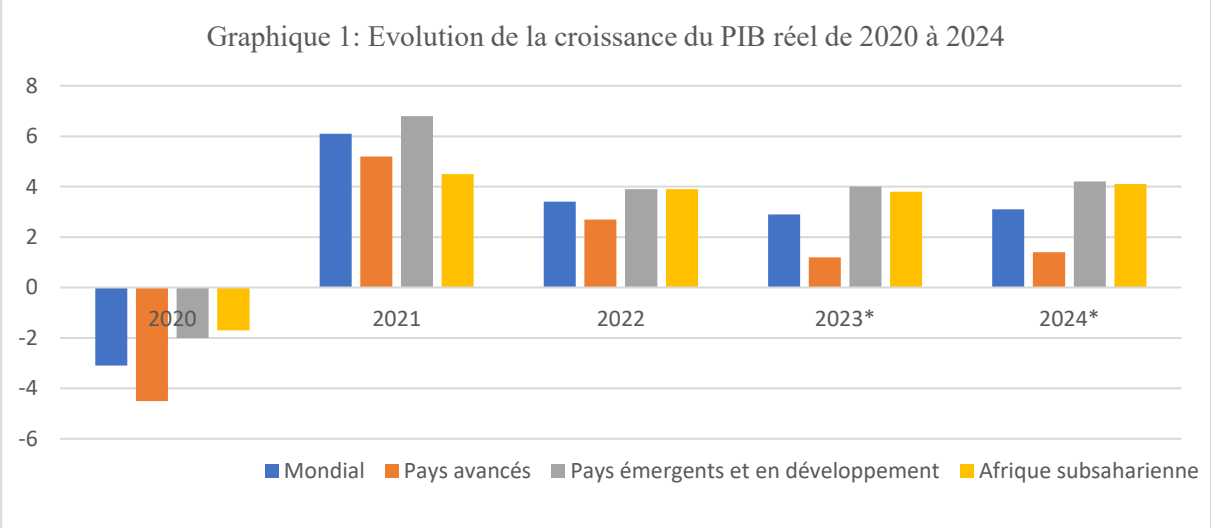

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2024

Ces chiffres illustrent une reprise économique mondiale après la contraction de 2020 due à la pandémie de COVID-19. Les pays émergents et en développement, ainsi que l'Afrique subsaharienne, affichent des taux de croissance plus élevés que les pays avancés, reflétant une dynamique de rattrapage économique. Toutefois, les projections pour 2023 et 2024 indiquent une croissance mondiale modérée, avec des disparités persistantes entre les différentes régions.

b) Inflation mondiale en diminution

Selon les dernières projections du **Fonds monétaire international** (FMI) publiées en janvier 2025, **l'inflation mondiale** devrait continuer de diminuer après les hausses significatives observées les années précédentes, passant de 5,9 % en 2024 à 4,2 % en 2025, puis à 3,5 % en 2026. Cette tendance à la baisse est attribuée d'une part à la baisse des prix de l'énergie et d'autre part à l'assouplissement des tensions sur les coûts et aux effets différés des politiques monétaires restrictives mises en place précédemment. Cependant, l'inflation sous-jacente reste persistante, en particulier dans les services, en raison des pressions salariales continues.

Dans les **économies avancées**, l'inflation a diminué plus rapidement que prévu, atteignant des niveaux proches des objectifs des banques centrales. Cette évolution a conduit à une réduction progressive des taux d'intérêt directeurs. Néanmoins, des défis subsistent, notamment en Europe, où la croissance économique est faible, avec une prévision de 0,8 % pour 2024.

Les pays émergents et en développement continuent de faire face à des taux d'inflation plus élevés, souvent à deux chiffres. Ces pressions inflationnistes sont exacerbées par des facteurs tels que la dépréciation des monnaies locales, l'instabilité politique et les chocs externes. La croissance économique dans ces régions est également affectée par ces défis, bien que certains pays comme l'Inde affichent encore des taux de croissance robustes.

En **Afrique subsaharienne**, l'inflation demeure élevée, alimentée par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Cette situation a conduit à une augmentation de l'agitation sociale dans plusieurs pays, où la population est confrontée à une baisse du pouvoir d'achat et à une augmentation de la pauvreté. Les gouvernements de la région sont confrontés à des choix budgétaires difficiles, devant concilier le service de la dette et les dépenses sociales nécessaires pour atténuer les effets de l'inflation sur les populations vulnérables.

Perspectives à moyen terme

À moyen terme, le FMI prévoit une poursuite de la décrue de l'inflation mondiale, avec un retour progressif vers les cibles des banques centrales d'ici 2025. Cependant, cette trajectoire dépendra de plusieurs facteurs, notamment la stabilité des prix de l'énergie, l'évolution des salaires et la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les pays émergents et en développement, en particulier en Afrique subsaharienne, devront mettre en œuvre des politiques monétaires et budgétaires prudentes pour maîtriser l'inflation tout en soutenant la croissance économique et en protégeant les populations les plus vulnérables.

Graphique 2 : Evolution de l'inflation (moyenne des prix à la consommation)

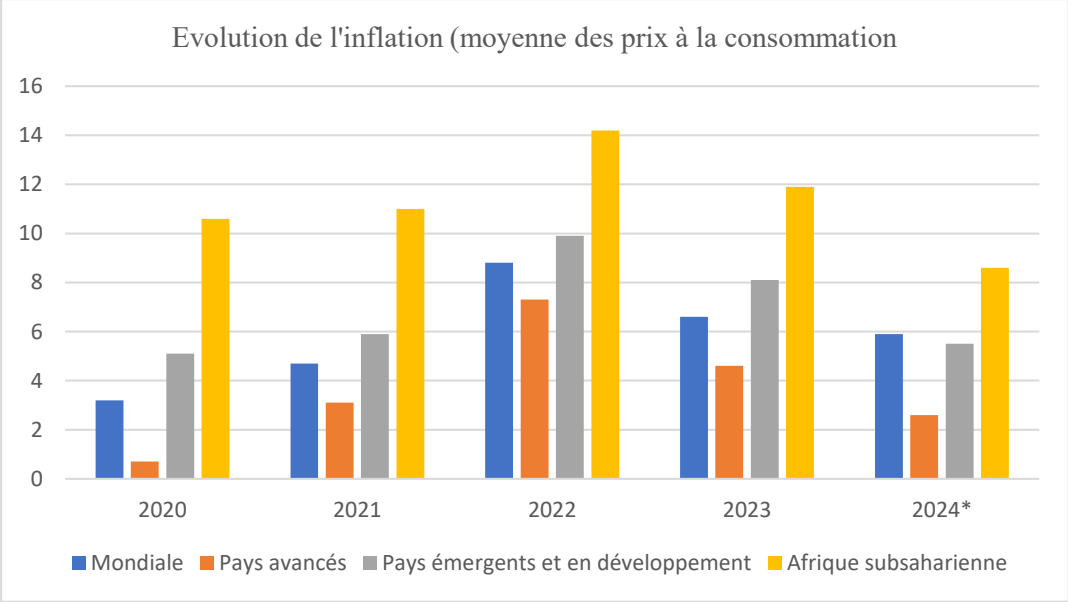

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2024.

c) Variations mitigées des prix des produits de base exportés par la CEMAC

1.1.6. En 2024, l'indice des cours des produits de base publié par le Fonds Monétaire International (FMI) a mis en évidence des tendances contrastées selon les catégories de produits.

Énergie : Le prix moyen du pétrole a enregistré une baisse de 10,1 % en 2024, s'établissant à 72,5 dollars le baril. Cette diminution s'explique par une stabilité de l'offre mondiale et une demande modérée, influencée par la transition énergétique et la conjoncture économique globale.

Produits de base hors combustibles : Les prix de ces produits ont affiché une relative stabilité en 2024. Si certaines catégories ont connu des fluctuations, celles-ci ont été contrebalancées par des hausses dans d'autres secteurs, aboutissant à un maintien global de l'indice.

Cacao et café : Les prix mondiaux du cacao et du café ont connu une flambée spectaculaire en 2024, augmentant respectivement de 219,6 % et 99,5 %. Cette hausse résulte de conditions climatiques défavorables, de la réduction de la production cacaoyère en Côte d'Ivoire et au Ghana, ainsi que d'une demande accrue en Asie et en Europe, exerçant une forte pression sur l'offre. Ces variations ont directement impacté les revenus des producteurs de la sous-région.

Bois : Le secteur du bois a également ressenti les effets des tendances mondiales, avec des prix fluctuants sous l'influence de la demande internationale. Le ralentissement du secteur de la construction, la baisse des importations chinoises et l'application de politiques environnementales plus strictes ont pesé sur l'évolution des cours.

Produits en forte baisse : Certains produits, tels que le coton et la banane, ont connu une baisse significative de leurs prix. Cette tendance s'explique par la contraction de la demande dans l'industrie textile pour le coton, ainsi que par la diminution des importations européennes et les difficultés logistiques affectant le marché de la banane.

Perspectives pour 2025 : L'année 2025 s'annonce marquée par une incertitude accrue, alimentée par la volatilité des marchés mondiaux et les tensions géopolitiques. Les projections du FMI prévoient une croissance économique modérée pour la CEMAC, accompagnée de défis liés à la diversification économique et à l'optimisation de la gestion des ressources naturelles. Dans ce contexte, il devient impératif pour les pays de la CEMAC de renforcer la diversification de leurs économies, d'adopter des politiques budgétaires prudentes et de mettre en place des réformes structurelles visant à accroître leur résilience face aux variations des prix des produits de base.

Tableau n°1 : Evolution des cours mondiaux de quelques produits exportés par la zone CEMAC

Produits	Prix en cents et en dollars					Variations annuelles (en %)			
	2020	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Café Robusta (cts/kg)	68,8	89,8	103,6	119,1	237,6	30,52	15,40	11,90	99,50
Cacao ($/tonne)	2370	2425,5	2369,4	3258	10412	2,34	-2,31	37,50	**219,59**
Coton (cts/lb)	71,9	101,2	130,1	95	79,9	40,75	28,56	-26,98	-15,89
Huile de palme ($/t)	666,1	1073,5	1177	838,4	1127,8	61,16	9,64	-28,77	34,52
Banane ($/tonne)	1217,2	1208,4	1492,6	1599,8	841,3	-0,72	23,52	7,18	-47,41
Bois divers en grumes ($/m3)	279	271,4	228	212,4	193,3	-2,72	-15,99	-6,84	-8,99
Bois légers en grumes ($/m3)	199,8	236	270,9	215,2	186,8	18,12	14,79	-20,56	-13,20
Bois divers débité ($/m3)	702,7	750	674,5	677,7	689,2	6,73	-10,07	0,47	1,70
Bois léger débité ($/m3)	347,8	353,3	400,1	318,4	307,7	1,58	13,25	-20,42	-3,36
Caoutchouc ($/t)	79,9	94,5	83,3	71,8	105,1	18,27	-11,85	-13,81	46,38
Pétrole ($/baril)	41,8	69,2	96,4	80,6	72,5	65,55	39,31	-16,39	-10,05
Gaz naturel ($/MMBTU)	2,1	3,7	6,5	2,7	3,5	76,19	75,68	-58,46	29,63

Source : FMI, Primary Commodity prices, février 2025

1.2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE SOUS-REGIONAL

a) Généralités

1.2.1. Selon le dernier Rapport sur la Politique Monétaire de mars 2025 publié par la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), la situation macroéconomique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en 2024 a été marquée par une reprise progressive de l'activité économique, dans un contexte international encore incertain. Selon les données de la BEAC, la croissance économique de la sous-région s'est établie à 2,6 %, contre 1,9 % en 2023. Cette progression est portée par la dynamique des activités non pétrolières (+3,1 %), tandis que le secteur pétrolier a connu une légère reprise (+0,2 %) après quatre années de baisse consécutives.

La reprise a été tirée par plusieurs secteurs clés. Les industries extractives, notamment les hydrocarbures et le manganèse, ont enregistré de bonnes performances, bénéficiant d'investissements antérieurs dans l'optimisation des sites de production. Le secteur agricole a également contribué à cette dynamique, grâce à l'embellie des cours du cacao et du coton. Les services marchands, les BTP ainsi que l'industrie manufacturière ont connu une expansion, notamment en raison de l'amélioration progressive de l'offre énergétique dans plusieurs pays de la zone.

1.2.2. Sur le front des prix, l'**inflation** a poursuivi sa tendance baissière, atteignant 4,1 % en moyenne annuelle, contre 5,6 % en 2023. Cette baisse reste toutefois au-dessus de la norme communautaire de 3 %. La déséinflation a été freinée par des facteurs tels que la hausse des prix des carburants au Cameroun et au Tchad, du conflit au Soudan et de la crise au Niger, les perturbations climatiques et les tensions géopolitiques régionales. En termes de politique monétaire, la BEAC a maintenu une orientation prudente, adaptant ses interventions pour accompagner la stabilité des prix et soutenir la reprise.

Tableau n°2 : Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques et financiers de la CEMAC

	2021	2022	2023	2024
Croissance du PIB réel (%)	1,8	2,9	1,9	2.6
Inflation (%)	1,6	5,5	5,6	4,1
Solde budgétaire, hors dons (% du PIB)	-1,3	2,2	0,1	-1,2
Dette publique totale (% du PIB)	59,9	50,6	51,2	46,8
Solde extérieur courant, dons compris (% du PIB)	1,6	7,1	-0,6	-0.4
Réserves extérieures (en mois d'importation des biens et services)	4,1	5,2	4,65	4,6

Source : BEAC, Rapport sur la politique monétaire, mars 2025.

1.2.4. Sur le plan des **finances publiques**, la CEMAC a enregistré un déficit budgétaire de 1,2 % du PIB en 2024 (hors dons), après un léger excédent de 0,1 % en 2023. Cette dégradation s'explique principalement par la baisse des recettes pétrolières et l'accroissement des dépenses publiques. Toutefois, les efforts de mobilisation des recettes non pétrolières, soutenus par les programmes avec le FMI, ont permis de limiter l'ampleur du déficit. L'endettement public reste sous contrôle, avec un ratio dette/PIB de 46,8 %, en recul par rapport à 51,2 % en 2023.

1.2.5. En ce qui concerne le **compte courant** de la balance des paiements, le déficit s'est légèrement contracté, passant de -0,6 % du PIB en 2023 à -0,4 % en 2024. Cette amélioration est due à la hausse des exportations non pétrolières, bien que les exportations de pétrole aient diminué de 2,7 %. L'excédent global de la balance des paiements s'est amélioré, soutenu par des flux importants d'investissements directs étrangers.

1.2.6. Les **réserves de change** ont progressé de 5,9 %, atteignant 7 294,9 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de la monnaie de 74,9 %, correspondant à 4,6 mois d'importations

de biens et services (légèrement en deçà du seuil recommandé de 5 mois) en léger replis par rapport à 2023 qui était de 4,65 mois d'importation. Cette performance s'explique notamment par les entrées de devises issues des emprunts extérieurs et des recettes pétrolières.

1.2.7. La **Masse monétaire** de la CEMAC a enregistré une progression de 10,0 %, portée par la hausse des avoirs extérieurs nets (+11,7 %), des créances sur l'État (+5,3 %) et des crédits à l'économie (+19,6 %). Cette dynamique reflète à la fois l'expansion des activités économiques et le maintien d'une politique monétaire relativement accommodante.

1.2.8. Concernant la **dette publique**, la CEMAC a enregistré une baisse significative, passant de 51,2 % du PIB en 2023 à 46,8 % en 2024. Cette diminution traduit à la fois la progression du PIB nominal et la maîtrise relative de l'endettement, grâce notamment à un recours plus modéré aux financements intérieurs et à l'optimisation des engagements extérieurs. Toutefois, le ratio du service de la dette par rapport aux recettes budgétaires s'est accru à 23,1 % en 2024, contre 21,1 % un an auparavant, signalant une pression persistante sur la soutenabilité budgétaire.

1.2.9. **Les perspectives économiques à court terme.** Pour l'année 2025, les prévisions indiquent une poursuite de la reprise avec une croissance attendue à 2,9 %, portée par les activités non pétrolières (+3,9 %), tandis que le secteur pétrolier devrait connaître un repli. L'inflation devrait poursuivre sa baisse pour se stabiliser autour de 2,9 %, sous le seuil communautaire. Les réserves de change devraient continuer à progresser (+4 %), atteignant 7 584,9 milliards de FCFA, soit 4,8 mois d'importations. La politique monétaire devrait s'assouplir avec une baisse anticipée du taux directeur (TIAO) de 50 points de base, le ramenant à 4,5 %.

1.2.10. **À moyen terme**, les perspectives restent globalement positives. La croissance économique de la zone CEMAC est projetée à 3,7 % en 2026, 3,6 % en 2027 et 3,9 % en 2028. Cette dynamique serait portée par la diversification économique, grâce à la mise en œuvre des stratégies d'import-substitution, et par la contribution croissante du secteur non pétrolier. L'inflation devrait rester contenue sous la barre des 3 %, tandis que les réserves de change et le taux de couverture extérieure de la monnaie se maintiendraient à des niveaux confortables.

Cependant, certains risques persistent, notamment la volatilité des cours des matières premières, les tensions géopolitiques, la décroissance en Chine, et les effets du changement climatique. Dans ce contexte, la politique monétaire devra rester vigilante, et les réformes structurelles devront être poursuivies pour renforcer la résilience économique de la sous-région.

1.2.11. **Etat des relations de la zone CEMAC avec le Fonds Monétaire International en 2024** et les perspectives en 2025

En 2024, la coopération entre les pays de la CEMAC et le Fonds monétaire international (FMI) s'est poursuivie dans le cadre des programmes de réformes structurelles et de stabilisation macroéconomique, visant à renforcer la résilience des économies de la sous-région. Les principales retombées de cette coopération sont :

- Renforcement de la mobilisation des recettes fiscales : Grâce aux programmes soutenus le FMI, les Etats ont accru leurs efforts de collecte des recettes hors pétrole. Cela a permis d'atténuer la baisse des revenus pétroliers et de stabiliser les finances publiques ;
- Accès à des financements extérieurs : Les États de la CEMAC ont mobilisé 1 556 milliards FCFA auprès de partenaires extérieurs (dont le FMI), ce qui a contribué à maintenir la stabilité des paiements extérieurs ;
- Amélioration du solde courant : Le déficit du compte courant s'est contracté, passant de -0,6 % du PIB en 2023 à -0,4 % en 2024, malgré la baisse des exportations pétrolières ;

- Stabilisation monétaire : Sous l'influence des politiques soutenues par le FMI, la masse monétaire a augmenté de 10 %, les réserves de change ont progressé de 5,9 %, et le taux de couverture extérieure est remonté à 74,9 %.

En ce qui concernent **les perspectives à moyen terme**, les prévisions pour 2025, dans le cadre du suivi macroéconomique et financier avec le FMI, présentent les évolutions suivantes :

- **Croissance économique** : La croissance sous-régionale est projetée à 2,9 % en 2025, tirée par les secteurs non pétroliers (+3,9 %), tandis que le secteur pétrolier devrait se contracter (-2,9 %) ;
- **Inflation** : Elle devrait repasser sous la norme communautaire, autour de 2,9 %, témoignant d'un apaisement des tensions sur les prix ;
- **Finances publiques** : Le déficit budgétaire (hors dons) devrait légèrement se réduire à -0,9 % du PIB. Cette trajectoire est cohérente avec les efforts d'ajustement exigés dans les programmes avec le FMI ;
- **Solde du compte courant** : En revanche, une forte dégradation est attendue, avec un déficit passant à -4,0 % du PIB, en lien avec la détérioration des termes de l'échange ;
- **Réserves de change :** Elles devraient croître de 4 %, atteignant 7 584,9 milliards FCFA, soit 4,8 mois d'importations, en ligne avec les objectifs de stabilité extérieure ;
- **Politique monétaire** : Le contexte de désinflation et de stabilité extérieure permet une orientation plus souple. Une baisse du taux directeur (TIAO) à 4,50 % est envisagée.

1.2.12. **Les enjeux et risques à surveiller**

Malgré les signaux positifs, plusieurs risques pourraient perturber les relations économiques de la zone CEMAC avec le FMI :

- La volatilité des cours des matières premières ;
- L'instabilité géopolitique régionale (Sahel, Soudan, etc.) ;
- Les changements climatiques affectant la production agricole ;
- La persistance des déséquilibres extérieurs, notamment liés à la baisse des exportations pétrolières.

En conclusion, l'analyse des données récentes met en évidence une amélioration ponctuelle de certains agrégats en 2024. Toutefois, les perspectives à court et moyen terme font ressortir une dégradation des comptes extérieurs et une pression persistante sur les finances publiques. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de renforcer les stratégies de diversification des exportations, d'approfondir les réformes fiscales, et de consolider la soutenabilité de la dette publique pour maintenir les acquis en matière de stabilité macroéconomique.

b) Situation économique spécifique dans chaque pays

République du Cameroun

En 2024, la croissance économique du Cameroun s'est renforcée, portée par les performances des activités non pétrolières, notamment dans le secteur de l'énergie avec l'entrée en production progressive du barrage hydroélectrique de Nachtigal. Le taux de croissance s'est situé à 3,6 % en 2024. L'inflation est restée élevée, atteignant 5,0 % en glissement annuel en décembre 2024, ce qui a fait du Cameroun le principal contributeur à l'inflation sous-régionale, avec 61,5 points sur l'ensemble.

En matière de finances publiques, le pays a poursuivi ses efforts de mobilisation des recettes fiscales, appuyés par les réformes en cours dans le cadre du programme avec le FMI. Le déficit du compte courant s'est amélioré, passant de -4,3 % du PIB en 2023 à -2,9 % en 2024.

Pour l'année 2025, la croissance économique est projetée à 3,9 %, tirée par la poursuite des investissements publics et privés. L'inflation devrait baisser autour de 2,8 %, en ligne avec la

tendance sous-régionale. Toutefois, le contexte électoral pourrait exercer des pressions sur les dépenses publiques.

République Centrafricaine

La RCA a connu une croissance de 3,4 % en 2024, grâce à la relance de la production minière avec l'entrée en activité de quatre nouvelles sociétés d'or, ainsi qu'au soutien du secteur de l'énergie via la mise en service de la centrale solaire de Sakaï. Toutefois, le déficit du compte courant s'est fortement creusé, atteignant -10,8 % du PIB en 2024, contre -4,0 % en 2023.

L'inflation est restée modérée avec une contribution de 3,1 points au niveau régional. La situation sécuritaire a continué de peser sur l'activité économique et sur la mise en œuvre des réformes structurelles. Les finances publiques ont été contraintes, malgré les efforts de mobilisation des ressources.

En 2025, la croissance est attendue à 3,2 %, mais reste conditionnée à l'amélioration du climat sécuritaire. Le déficit du compte courant devrait légèrement se réduire grâce à une meilleure performance des exportations minières.

République du Congo

L'économie congolaise a enregistré une croissance modérée en 2024, estimée à 2,5 %, après -1,1 % en 2023. Cette progression est liée à une légère reprise des activités pétrolières et à l'essor du secteur minier, en particulier l'or et le manganèse. Le déficit du compte courant s'est cependant fortement dégradé, atteignant -10,1 % du PIB en 2024 contre -4,5 % en 2023.

Le taux d'inflation en glissement annuel à fin décembre 2024 a été supérieur à la moyenne régionale, avec une contribution notable de 12,6 points à l'inflation de la zone. La situation des finances publiques est restée fragile, bien que des réformes fiscales aient été enclenchées.

En 2025, la croissance est attendue à 3,1 %, sous l'effet de la diversification progressive des sources de revenus. Le déficit courant devrait persister, bien que légèrement amélioré. Des efforts d'élargissement de l'assiette fiscale sont prévus pour renforcer les ressources domestiques.

République Gabonaise

En 2024, le Gabon a enregistré une croissance de 2,7 %, grâce notamment à la bonne performance des industries extractives et à l'essor du secteur énergétique, marqué par l'entrée en service de la centrale solaire d'Ayémé. Le solde courant est resté excédentaire, mais en baisse, s'établissant à +6,8 % du PIB, contre +7,9 % en 2023.

L'inflation a été relativement contenue, avec une contribution marginale de 1,8 point à l'inflation sous-régionale. Les finances publiques ont été affectées par la baisse des exportations pétrolières et par les tensions sur les dépenses dans le contexte préélectoral.

Pour 2025, la croissance est projetée à 3,0 %, soutenue par les secteurs non extractifs et les efforts de relance de l'investissement public. Le solde courant devrait rester positif, bien que les termes de l'échange soient moins favorables.

République de Guinée Equatoriale

En 2024, la Guinée équatoriale a enregistré une contraction du PIB estimée à -2,0 %, en raison du déclin de la production pétrolière et du faible dynamisme du secteur privé. Le déficit du compte courant s'est accentué, atteignant -5,2 % du PIB contre -3,4 % en 2023.

L'inflation a été relativement maîtrisée, avec une contribution de 7,2 points à l'inflation

régionale. Les finances publiques ont connu une baisse des recettes pétrolières, mais les réformes fiscales engagées devraient produire des effets à moyen terme.

Les perspectives pour 2025 restent prudentes, avec une croissance attendue autour de 1,0 %, tributaire d'un redressement modéré du secteur pétrolier et des politiques de diversification économique.

République du Tchad

L'économie tchadienne a progressé de 2,9 % en 2024, malgré les contraintes sécuritaires et sociales. L'excédent du compte courant a reculé, passant de +4,4 % du PIB en 2023 à +3,3 % en 2024, en lien avec la baisse des recettes pétrolières. Le taux d'inflation est resté élevé, en raison de la hausse des prix des carburants et de l'afflux de réfugiés soudanais, avec une contribution de 13,9 points à l'inflation régionale.

Les finances publiques ont été affectées par l'augmentation des dépenses sociales, mais des ajustements sont prévus dans la loi de finances 2025 pour améliorer la mobilisation des ressources.

Pour 2025, la croissance est projetée à 3,5 %, portée par la relance du secteur agricole et des réformes budgétaires. L'inflation devrait baisser progressivement, sous réserve de la stabilisation des conditions sécuritaires et alimentaires.

DEUXIEME PARTIE : GOUVERNANCE

2.1 ACTIVITES DES ORGANES DE DECISION

L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de la Banque ont tenu régulièrement leurs réunions statutaires au cours de l'exercice 2024. Ces réunions ont permis aux Hautes Instances de Gouvernance, d'apporter leurs soutiens à la Direction de la Banque pour la bonne mise en œuvre du Plan Stratégique 2023-2027 « Azobé ».

a) L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est réunie deux fois au cours de l'exercice. La session ordinaire du 11 juin 2024 a été consacrée à l'adoption du rapport annuel et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, affichant un bénéfice net de 3 800 millions de FCFA, au renouvellement des mandats pour le Commissariat aux comptes et sur le cadre comptable de la Banque. La session extraordinaire du 30 septembre 2024 quant à elle, s'est prononcée sur :

- Le lancement de la seconde phase du Programme Immobilier de la Banque qui concerne la construction des résidences des Premiers Dirigeants et d'un Complexe Sportif et Culturel à Brazzaville et la construction des Représentations Nationales dans chacun des six (6) Etats membres de la CEMAC et

- La mise en place d'un Guichet Islamique à la BDEAC ce qui lui permettra de diversifier les ressources dédiées au financement des projets, conformément aux préconisations du Plan Azobé.

b) Le Conseil d'Administration

Réuni les 13 mai, 18 septembre, 13 novembre et 23 décembre 2024, le Conseil d'Administration de la Banque a pris des décisions d'importance :

- Désignation et renouvellement du mandat des Administrateurs ;
- Approbation du financement de projets pour un montant global de FCFA 191 142 millions ;
- Mise en place d'un seuil de subvention autorisé par le Président de la Banque ;
- Opérationnalisation du Comité des Risques et du Comité des Rémunérations ;
- Approbation d'un Programme d'emprunt triennal par émission de Titres de Créances Négociables (TCN) d'un montant global de FCFA 200 000 millions.

Par ailleurs, dans la continuité des réformes déjà engagées, les instances décisionnelles ont adopté un Plan d'urgence pour la restauration de la liquidité de la Banque en vue de renforcer ses capacités financières et son efficacité. Ce plan, qui est essentiel pour répondre davantage aux défis de développement auxquels les pays membres sont confrontés, nécessite une forte mobilisation des Actionnaires, des actions de mobilisation accrues et une intensification du recouvrement des créances en souffrance. En outre, les organes de décision ont également pris de mesures visant à renforcer la gouvernance institutionnelle, au rang desquelles l'adoption des Règlements intérieurs du Comité des Risques et du Comité des Rémunérations.

2.2. ACTIVITES DE LA HAUTE DIRECTION

Renforcement de la Coopération avec les Partenaires Technique et Financier (PTF) :

- **Coopération BDEAC-BOAD :** Du 20 au 22 février 2024, le Président de la BOAD, Monsieur Serge EKUE, a effectué une visite d'amitié et de travail au Siège de la BDEAC à Brazzaville, où il a été reçu par son homologue Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU, Président de la Banque. Au cours de leur séance de travail élargie à leurs délégations respectives, les deux dirigeants se sont félicités de la redynamisation effective de la coopération entre les deux Institutions de financement du développement. En effet, depuis le mois de février 2023, de nombreux échanges d'informations et rencontres ont eu lieu, avec pour point culminant la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux Banques de développement à Dubaï en décembre 2023, en marge de la COP 28.

- **Coopération BDEAC-BADEA :** Le 16 mars 2024, s'est tenue une séance de travail entre Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU, Président de la BDEAC et son homologue de la BADEA, Dr Sidi OULD TAH. Lors de cette rencontre, les deux dirigeants ont discuté de la mise en place de nouvelles facilités en faveur de la BDEAC en vue du financement des projets publics et privés en Afrique Centrale, en accord avec le Plan Stratégique 2023-2027 « Azobé ».

- **Coopération BDEAC-AFREXIMBANK :**
  - Du **12 au 14 juin 2024, la BDEAC a participé en sa qualité d'actionnaire,** à la 31ème Assemblée Générale d'**AFREXIMBANK** et au 3e Forum Afrique-Caraïbes sur le commerce et l'investissement (ACTIF) à Nassau, aux Bahamas. En marge de cet événement, les deux Institutions ont renouvelé leur accord de coopération, visant à promouvoir le développement du commerce dans la zone CEMAC ;
  - Du 21 au 25 octobre 2024, le Président de la BDEAC, Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU et le Président d'AFREXIMBANK, Dr Benedict OKEY ORAMAN ont tenu une réunion stratégique en marge des Assemblées annuelles des Institutions de Bretton Woods, à Washington DC. Les échanges ont porté principalement sur la mise en place de nouveaux mécanismes d'identification et de financement des projets et de mobilisation des ressources pour soutenir conjointement les initiatives de développement en zone CEMAC.

- **Coopération BDEAC-France :** le 9 décembre 2024, s'est tenue une réunion tripartite sur l'Aide Budgétaire Globale (ABG) entre la BDEAC représentée par son Président, Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU, la Commission de la CEMAC représentée par son Président, Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O, la Direction Générale du Trésor et de l'AFD. La réunion a abordé trois sujets principaux : l'état des ABG régionales, les projets liés aux ABG transférés à la BDEAC, et les perspectives de coopération future.

- **Audience de Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU avec le Chef de l'Etat Gabonais :** Le 16 janvier 2024, le Président de la BDEAC a été reçu en audience par le **Général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, Chef de l'État Gabonais. L'objectif de cette rencontre était de renforcer le dialogue et la coopération entre la Banque et la République gabonaise, Etat actionnaire où la BDEAC détient un portefeuille significatif.

- **Audience de Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU avec le Chef de l'Etat Centrafricain :** Le 03 décembre 2024, **Président de BDEAC** a été reçu en audience par **Son Excellence Faustin-Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine. Cette rencontre a permis de renforcer les relations bilatérales entre la BDEAC et la Centrafrique. Les deux personnalités ont discuté des projets de développement en cours et des stratégies visant à améliorer les interventions de la Banque dans le pays.

Événements liés aux activités de financement et de mobilisation des ressources :

a) Au titre des activité de financement

L'année 2024 a été marquée par la signature d'un accord de prêt pour le financement partiel de **la construction des hôpitaux généraux de SIBITI et OUESSO en République du Congo,** entre la BDEAC représentée par le Président Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU et la Société Austral Construction Congo SARLU, représentée par l'Administrateur Général, Monsieur Léonardo BOSSO BELUSI.

b) Au titre des activités de mobilisation des ressources

Plusieurs opérations d'envergure ont rythmé l'année 2024 :

- Le lancement **de l'Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne dénommé « BDEAC 6,20%, 5,95%, 4,70% Net 2024-2031 »** sur le marché financier de la CEMAC, du 04 mars au 26 avril 2024 avec un montant total souscrit de FCFA 54 759 millions contre un objectif de 50 000 millions ;

- L'adoption lors du Conseil d'Administration de la Banque du 23 décembre 2024 d'un **programme triennal d'emprunt par émission de Titres de Créances Négociables (TCN)**, sur le maché monétaire de la CEMAC pour un montant de FCFA 200 000 millions.
- **La redynamisation de la coopération entre la BDEAC et la CDB,** le **19 novembre 2024,** au siège à Brazzaville où s'est tenue une séance de travail entre les équipes des deux Institutions. L'objectif de cette séance de travail était d'examiner le portefeuille des projets mis en œuvre grâce à la ligne de financement octroyée par la CDB en 2016 et d'envisager la poursuite de la coopération à travers de nouveaux financements en faveur du secteur privé.
- **Le renforcement de la Coopération entre la BDEAC et la BAD, d**u **20 au 21 novembre 2024**, au siège à Brazzaville, où la Banque a reçu une délégation de la **BAD** dans le cadre d'une visite de travail. Au cours de cette rencontre, les deux Institutions ont exploré de nouvelles pistes de coopération au rang desquelles : la mise en place d'une ligne de crédits, un appui institutionnel et une assistance technique.

Participations aux réunions, rencontres, forums économiques régionaux et internationaux

Au cours de l'exercice 2024, la Banque a renforcé sa coopération avec ses partenaires traditionnels et a continué d'élargir ses relations à de nouveaux partenaires internationaux en vue d'accroitre l'efficacité de ses activités :

- L'organisation des Premières assisses sur le marché carbone, le 20 janvier 2024 pour renforcer l'action climatique et développer une alliance pour les marchés carbone et la finance climat en Afrique centrale, organisées à Yaoundé par la BDEAC en partenariat avec la BOAD, l'OIF, l'IFDD et RCC West and Central Africa.
- La participation aux traditionnelles réunions du monde économique et financier, notamment les réunions de printemps et les Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, tenues en Avril et en Octobre 2024 à Washington DC et de la BAD. En marges de ces réunions, des rencontres ont eu lieu avec les Représentants et/ou Responsables des Institutions présents à Washington DC, notamment : AFREXIMBANK, SAUDI EXIMBANK, BOAD, AFRICA FINANCE CORPORATION (AFC), INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORPORATION (IDC), SOCIETE GENERALE Corporate & Investment Banking etc…

2.3. ACTIVITES DE GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET DE LA FORMATION

2.3.1. Gestion du capital humain et carrières

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'orientation stratégique N°3 du Plan AZOBE qui pour le personnel consiste à améliorer le cadre et les conditions de travail, l'année 2024 a été une période de transformation pour la Banque.
En effet, la Banque a procédé à une révision de son organigramme par Règlement N°63/P/24 du 08 juillet 2024 portant organisation et attributions des services.

a) Effectifs

Au 31 décembre 2024, la Banque disposait d'un effectif opérationnel de 143 personnes, soient 99 hommes et 44 femmes réparties de la manière suivante : (i) 82 cadres supérieurs ;
(ii) 43 cadres moyens ; (iii) 12 Personnels d'exécution et (iv) 6 Personnels de Complément.
Le schéma ci-dessous fait ressortir une répartition des âges et une diversité de genre, avec des initiatives en place pour soutenir le développement des employés et préparer les futures transitions :

<u>Tableau n°3</u> : Répartition des effectifs par âge, genre et ancienneté

Total des employés	Répartition par genre :	Répartition par âge :		Tranches d'âges les plus représentées	Ancienneté	
143	Hommes : 99 (69%)	Âge moyen : 42,7 ans	Âge médian : 40,5 ans	35 à 59 ans	Ancienneté moyenne : 9 ans	Ancienneté la plus élevée : 22 ans et 7 mois
	Femmes : 44 (31%)					

2.3.2. La répartition des effectifs par catégorie :

La répartition des effectifs par catégorie se présentait comme suit :

a) Répartition par âge moyen et par ancienneté moyenne

<u>Graphique n°3</u> : Répartition des effectifs selon l'âge moyen et ancienneté moyenne

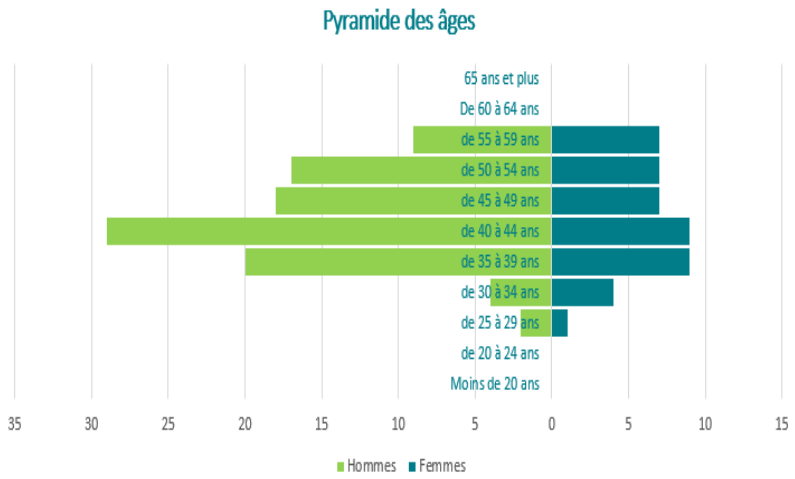

	Hommes	Femmes
Moins de 20 ans	0	0
de 20 à 24 ans	0	0
de 25 à 29 ans	2	1
de 30 à 34 ans	4	4
de 35 à 39 ans	20	9
de 40 à 44 ans	29	9
de 45 à 49 ans	18	7
de 50 à 54 ans	17	7
de 55 à 59 ans	9	7
De 60 à 64 ans	0	0
65 ans et plus	0	0
Total	**99**	**44**

L'ancienneté la plus élevée de la Banque au 31 décembre 2024 est de 22 ans et 7 mois.

La population féminine de la Banque, qui représente 31% des effectifs globaux avec quarante-quatre (44) femmes, est plus jeune que la population masculine, 69% avec quatre-vingt-dix-neuf (99) membres.

Pour tous les Agents de la Banque, l'âge moyen est de 42,7 ans, tandis que l'âge médian se situe autour de 40,5 ans. Les tranches d'âges les plus représentées à la Banque se situent entre 35 et 59 ans. Au cours des dernières années, l'ancienneté moyenne est de 9 ans.

La structure par âge des effectifs de la Banque est plutôt équilibrée et ses effectifs relativement jeunes, avec une moyenne qui oscille autour de la quarantaine et une ancienneté qui relaie les efforts de rétention de la Banque. L'Institution prévoit de continuer à diversifier ses effectifs et à investir dans le développement des compétences de ses employés, avec un accent particulier sur l'inclusion et l'égalité des chances.

b) Répartition par genre

La Banque compte quatre-vingt -dix- neuf (99) hommes soit 69% des effectifs globaux et quarante-quatre (44) femmes qui en représentent 31% des membres actifs. Le ratio homme/femme des employés de la Banque est en évolution et traduit l'importance de l'égalité professionnelle pour l'Institution.

c) Départs à la retraite

Le graphe suivant, présente la répartition par genre en fonction des départs à la retraite :

<u>Graphique n°4</u> : Répartition selon les départs à la retraite par genre

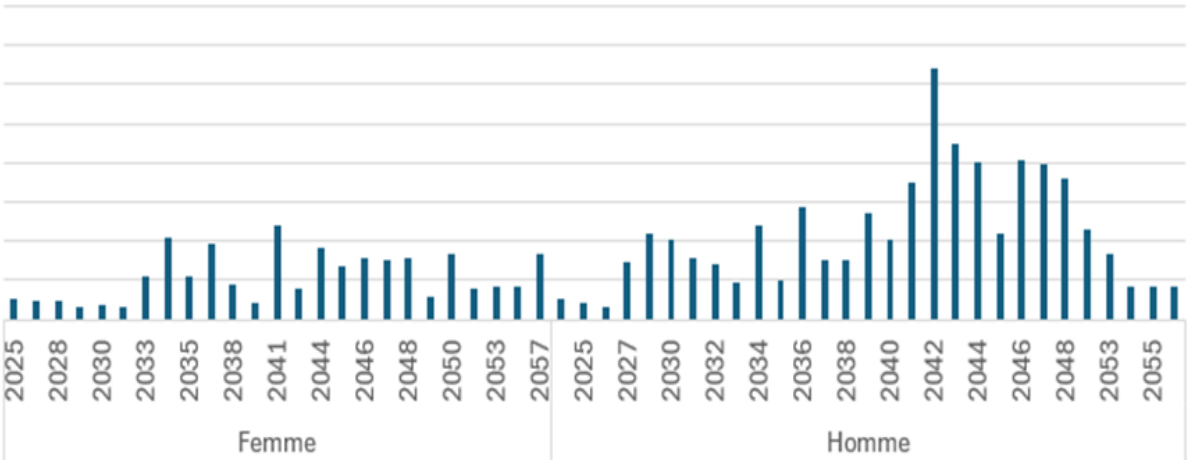

Les pics des dates de départs présumés à la retraite chez les femmes se situent en : (i) 2034, 2036 et 2041 à quatre (4) départs par année et en (iv) 2046, 2050 et 2057 la Banque totalisera un cumul respectivement de deux (2) départs à la retraite chaque année.

Pour les hommes les pics de départs présumés à la retraite se situent en 2028 avec cinq (5) départs, en 2042 avec dix (10) départs et en 2034, 2036, 2039 et 2041 à 2048 la Banque enregistrera trois (3) départs en moyenne chaque année.

Avec un faible niveau de roulement, le rythme maitrisé départs du personnel de la BDEAC qui se résument principalement aux départs à la retraite, reflète les mesures mises en place pour la fidélisation du personnel. Il s'agit d'un atout pour la préservation et la valorisation du capital immatériel de l'Institution.

d) La ventilation de l'effectif par nationalité, était la suivante :

<u>Graphique n°5</u> : Répartition par nationalité

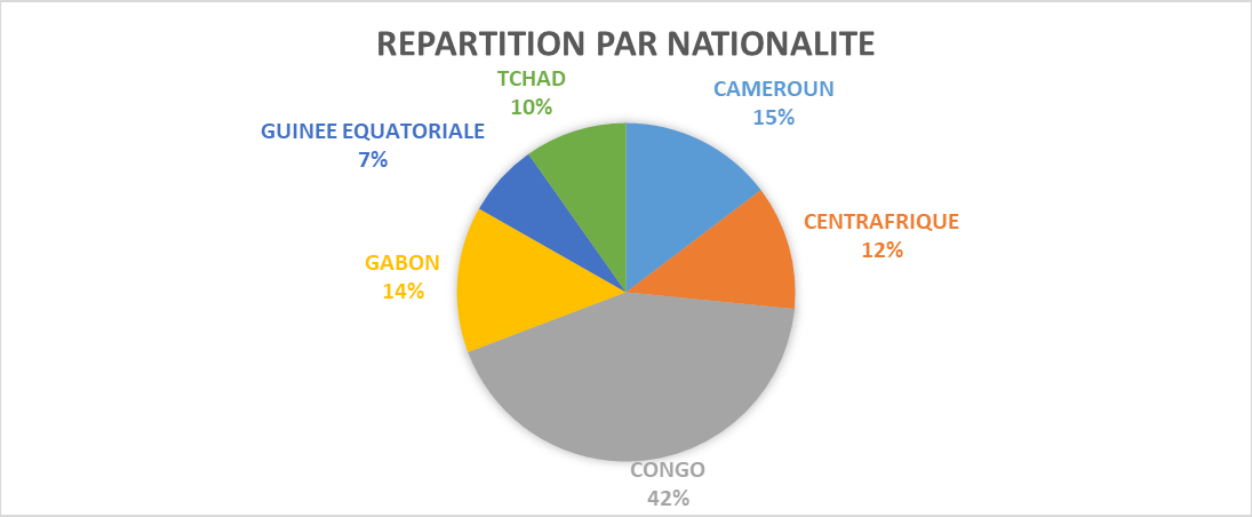

Source : BDEAC

e) La ventilation de l'effectif par nationalité et par site, était la suivante :

<u>Graphique n°6</u> : Répartition par nationalité et par site géographique

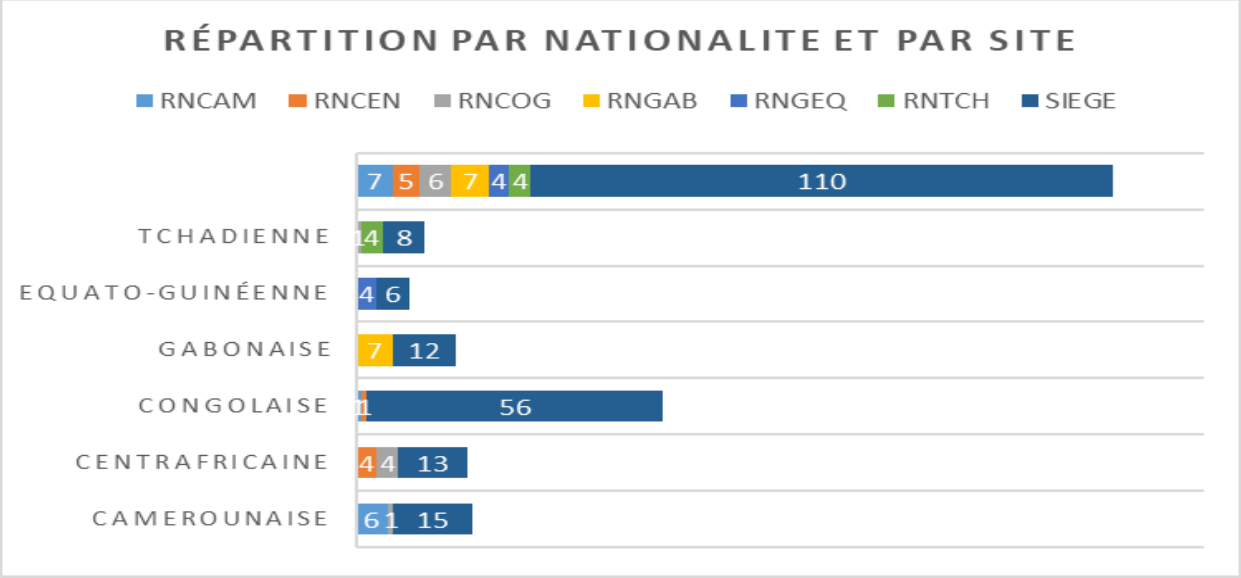

Source : BDEAC

f) Développement du capital humain

Afin de renforcer les compétences de ses équipes, la Banque a consacré plus de 100 millions de francs CFA à la formation professionnelle en 2024.

Des sessions de formation, tant individuelles que collectives, ont été organisées dans des domaines clés tels que la gouvernance, la cybersécurité, le climat des affaires en zone CEMAC, le droit numérique, les moyens de paiement, ainsi que le suivi et l'évaluation des projets de développement.

Déterminée à garantir les plus hauts niveaux de qualification pour ses collaborateurs et à améliorer continuellement ses pratiques opérationnelles, la Banque s'est fixée des objectifs encore plus ambitieux pour 2025.

Dans le cadre du futur déploiement d'un projet de refonte du Statut du Personnel, diverses initiatives seront mises en œuvre pour moderniser les processus d'acquisition des talents, de suivi des parcours professionnels et de gestion de la performance.

2.4. GESTION DES MOYENS GENERAUX, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE

a) Projet Immobilier

Dans le cadre de la mise aux normes de son siège, la Banque a entrepris en avril 2022 un vaste projet de réhabilitation de son bâtiment. À la fin de l'année 2024, l'avancement des travaux atteint 90 %, avec une livraison prévue pour juin 2025.

Par ailleurs, afin de renforcer sa visibilité institutionnelle, la Banque a mis en avant une disposition de ses statuts stipulant que chaque pays membre doit attribuer un terrain pour la construction de ses bureaux au sein des Représentations Nationales. À ce jour, les gouvernements de la République du Congo, du Tchad et du Cameroun ont déjà octroyé des terrains à la Banque pour la construction de ses bureaux. Cependant, le processus est en cours pour les trois autres pays.

En décembre 2024, la Banque a également lancé la mise en œuvre d'un projet de construction comprenant **deux villas destinées aux Hauts Dirigeants** ainsi qu'un **Centre Culturel et Sportif**, dans le but d'améliorer les infrastructures et les conditions de travail des équipes.

b) Plan de Continuité des Activités (PCA)

Le projet de mise en place du **Plan de Continuité des Activités (PCA)** a débuté en novembre 2024. Une équipe dédiée, désignée par les Hauts Dirigeants de la Banque, est en charge de son suivi, avec un livrable attendu d'ici fin 2025.
Les principales avancées réalisées en 2024 comprennent :

- La définition et l'alignement de la vision du projet ;
- La validation du chronogramme prévisionnel des activités ;
- L'approbation du budget alloué au projet PCA.

c) Politique de Sécurité

Afin de renforcer la sécurité de ses actifs et de son personnel, la Banque s'apprête à déployer un **cadre sécuritaire global** visant à prévenir les menaces physiques telles que le vol, les agressions et le vandalisme.

Plusieurs actions intermédiaires ont déjà été menées pour concrétiser cette politique, notamment :

- La mise en place d'un **système d'îlots sécurisés** ;
- L'évaluation des infrastructures existantes en vue de la **remise en service du système de radiocommunication**.

2.5. ACTIVITES DE CONTROLE

2.5.1. La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) attache une importance primordiale à la maîtrise des risques inhérents à ses activités, veillant scrupuleusement à ce que la réalisation de ses objectifs stratégiques, opérationnels et financiers demeure conforme aux statuts, règlements et procédures en vigueur. Le dispositif de contrôle interne instauré vise à offrir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs fixés, tout en générant et en préservant une valeur ajoutée.

Ce dispositif s'articule autour de quatre piliers fondamentaux :

- **Existence de textes et procédures** : Des documents normatifs clairs et actualisés encadrent les activités de la Banque.
- **Séparation des fonctions et des tâches** : Conformément au Règlement N°063/24 du 8 juillet 2024 portant organisation et attributions des services, une distinction rigoureuse des rôles est établie afin de prévenir les conflits d'intérêts.
- **Renforcement des trois lignes de défense** :
  - Contrôle de premier niveau : Auto-contrôles et supervision hiérarchique.
  - Contrôle de second niveau : Contrôle permanent et inspection.
  - Contrôle de troisième niveau : Audit interne.
- **Modulation des contrôles** : Adaptation des contrôles en fonction des traitements automatisés ou manuels des opérations.

L'exercice 2024 s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris par la Banque pour atteindre les objectifs établis dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2023-2027 « Azobé».

2.5.2**.** S'agissant des activités de la Direction de l'Audit Interne (DAIN) en 2024**,** la DAIN a mené plusieurs missions d'audit conformément au plan annuel basé sur les risques et approuvé par le Comité d'Audit :

- **Missions prévues** : Sur les sept missions planifiées, quatre ont été menées à bien, soit un taux de réalisation de 63 %. Ces missions comprenaient :
  - L'audit du processus de gestion des immobilisations.
  - Les audits du fonctionnement des représentations au Tchad, au Congo et au Gabon.
- **Mission spéciale** : À la demande de la Direction de la Banque, une mission spéciale a été conduite concernant sept prêts personnels accordés à certains agents.

La DAIN a également joué un rôle clé dans la coordination des activités d'assurance en :

- Assurant un suivi régulier et efficace des recommandations émises par le Comité d'Audit et les audits externes.
- Facilitant l'interface avec les Commissaires aux Comptes.

Sur le plan administratif, la DAIN a assuré le secrétariat du Comité d'Audit en organisant quatre sessions au cours de l'année.

Ainsi, le dispositif de contrôle interne de la BDEAC, soutenu par les activités de la DAIN, témoigne de l'engagement de la Banque à maîtriser les risques et à assurer la conformité de ses opérations. Les missions réalisées en 2024 ont contribué à renforcer les processus internes et à maintenir une gouvernance efficace.

2.5.3. S'agissant de la Direction du Contrôle Général (DCG), en l'an 2024, l'ancienne Direction du Contrôle et de l'Audit Interne (DCAI) a été scindée en deux entités distinctes : la Direction du Contrôle Général (DCG) et la Direction de l'Audit Interne (DAIN), conformément aux objectifs du Plan Stratégique AZOBE 2022-2027.

Cette réorganisation a permis de renforcer le dispositif de contrôle interne en séparant les niveaux 2 et 3 de celui-ci.

Désormais, la Direction du Contrôle Général est responsable des questions relatives au contrôle permanent et à l'inspection.

Sur la base d'un plan de contrôle permanent, la Banque a effectué des contrôles opérationnels, de conformité et des risques sur l'ensemble de ses activités. Ces contrôles ont porté sur les risques critiques et modérés identifiés par la cartographie des risques, notamment les risques de crédit, financiers et opérationnels.

Enfin, les activités relevant de l'Inspection ont permis de corriger les dysfonctionnements observés.

2.5.4. S'agissant de la Coordination Générale des Services (CGS) désormais en charge de l'« Evaluation Rétrospective des Projets », il faut noter qu'en 2024, cette structure de la Banque a initié une évaluation rétrospective portant sur le projet de renforcement et d'extension du réseau GSM de TELECEL CENTRAFRIQUE. Menée plus de dix ans après l'achèvement du projet, cette évaluation s'est révélée délicat en raison de la disponibilité limitée de la documentation. Toutefois, les échanges constructifs avec la nouvelle Direction Générale ont permis de constater que le financement accordé à TELECEL a contribué à l'amélioration des performances de l'entreprise, à l'élargissement de la couverture de son réseau GSM, ainsi qu'à la progression de son chiffre d'affaires et de sa part de marché dans le secteur de la téléphonie mobile en République Centrafricaine. En conséquence, il est recommandé, conformément aux bonnes pratiques en vigueur, que la Banque réalise les évaluations rétrospectives dans un délai de six (6) mois suivant la clôture des projets, afin de garantir la disponibilité et la qualité des informations nécessaires à une appréciation complète. Cette première expérience, jugée enrichissante, sera poursuivie en 2025 et les années suivantes, afin de permettre à la Banque de tirer les enseignements nécessaires sur les forces et les faiblesses de ses interventions en matière de financement de projets.

2.5.5. En ce qui concerne les activités du Système d'Information et Technologique (SIT) en 2024 :

Amélioration de l'efficacité opérationnelle interne

La Banque a optimisé ses logiciels et renouvelé les postes de travail afin de simplifier les processus quotidiens des agents. Cette modernisation vise à offrir un environnement de travail plus performant, augmentant ainsi l'efficacité et la disponibilité du système informatique, ce qui accroît la productivité du personnel.

Sécurité du système d'information

Pour faire face aux enjeux de sécurité croissants, la Banque a entrepris les actions stratégiques suivantes :

- Élaboration d'une politique de sécurité du système d'information, standardisant les pratiques et renforçant la protection contre les cybermenaces.
- Lancement de campagnes de sensibilisation pour former le personnel aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité, établissant ainsi une culture de sécurité solide.
- Mise en place de politiques spécifiques concernant la gestion des accès et des incidents.
- Contrôle continu des mesures de sécurité des systèmes d'information.
- Réorganisation hiérarchique du Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI) pour lui offrir une vision transversale des activités de la Banque, conformément aux normes de sécurité.
- Analyse et résolution des vulnérabilités du réseau informatique, des applications métiers et des terminaux de la Banque.

Support à la résilience

Pour assurer la continuité des activités, la Banque a renforcé ses procédures de sauvegarde des données et mis en place des dispositifs informatiques redondants, notamment en acquérant deux pares-feux de secours. De plus, en 2024, la Banque a lancé le projet d'implémentation d'un site de secours informatique au sein de la Représentation Nationale de Yaoundé.

Soutien à la transformation numérique

Dans le cadre de sa stratégie de transformation numérique en 2024, la Banque a :

- Renforcé son dispositif de télétravail pour répondre à l'essor des réunions par visioconférence, permettant aux utilisateurs de travailler à distance de manière sécurisée, à tout moment et depuis n'importe quel lieu, conformément à la philosophie "BDEAC Anywhere".
- Intégré la suite Microsoft 365 dans son écosystème technologique, modernisant ainsi sa messagerie professionnelle. Ce déploiement offre une plateforme de communication performante, intuitive et hautement sécurisée, répondant aux besoins croissants de collaboration et de productivité.
- Lancé un projet phare : l'acquisition et le déploiement d'un système ERP innovant, entièrement conforme aux normes IFRS. Ce projet stratégique vise à moderniser les processus, améliorer l'efficacité opérationnelle et aligner la Banque sur les standards internationaux.

TROISIEME PARTIE : ACTIVITES OPERATIONNELLES ET DE COOPERATION

3.1. ACTIVITES DE FINANCEMENT

3.1.1. Activités opérationnelles de la BDEAC

La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) mène des activités de financement en deux volets :

- **Gestion du portefeuille de projets en cours**, qui comprend la signature des accords de financement, le suivi de la mise en œuvre des projets, l'exécution des décaissements et, si nécessaire, l'annulation de certains financements.
- **Gestion du pipeline de projets**, incluant l'identification, la préparation, l'évaluation et l'approbation des nouvelles opérations de financement.

En 2024, ces activités ont été guidées par les nouvelles orientations du Plan Stratégique 2023-2027 "AZOBE". Ce plan vise à préserver les acquis et à moderniser la Banque afin qu'elle continue de jouer un rôle central dans le développement économique de l'Afrique Centrale.

3.1.2. Principales réalisations

Au cours de l'année, la BDEAC a poursuivi l'alimentation de son pipeline de projets et pris de nouveaux engagements financiers. Son objectif était de soutenir efficacement :

- Les États, dans la mise en place de leurs Plans Nationaux de Développement (PND) ;
- Les opérateurs économiques, pour favoriser leur croissance.

Des mesures ont aussi été mises en place pour améliorer la supervision et le suivi des projets, ce qui a permis d'effectuer plusieurs décaissements au cours de l'exercice.

a) Alimentation du pipeline de projets

3.1.3. Nombre de requêtes de financement reçues. En 2024, la BDEAC a reçu **38 demandes de financement**, un chiffre identique à celui de 2023. Voici l'évolution du nombre de requêtes reçues ces dernières années :

- **2024 :** 38 requêtes
- **2023 :** 38 requêtes
- **2022 :** 77 requêtes
- **2021 :** 99 requêtes
- **2020 :** 63 requêtes
- **2019 :** 51 requêtes

Le montant total des financements sollicités en 2024 s'élève à **204,994 milliards de FCFA**. Les requêtes reçues cette année sont réparties en fonction de leur localisation géographique, comme suit :

Tableau n°4 : Répartition des demandes de financements reçues en 2024 par pays

Pays	Nombre des requêtes	Montants (MFCFA)	%
Cameroun	16	72 200	35,22%
Centrafrique	3	28 332	13,82%
Tchad	3	18 355	8,95%
Gabon	9	28 500	13,90%
Congo	5	49 527	24,16%
Guinée Equatoriale	2	8 080	3,94%
Total	**38**	**204 994**	**100%**

b) Situation des engagements

3.1.4. La Banque a prévu pour la période 2023-2027, prendre de nouveaux engagements à hauteur de **FCFA 1 700 milliards**, mobiliser des ressources à hauteur de **FCFA 1 456 milliards** et procéder à des décaissements sur les prêts à hauteur de **FCFA 1 306 milliards** conformément à son plan stratégique « AZOBE ».

Ces projections traduisent l'ambition de la Banque de renforcer son soutien au développement économique de la sous-région.

En 2024, l'objectif d'engagements annuel était fixé à 300 milliards de FCFA conformément au Plan stratégique 2023–2027. Malgré le contexte de transition lié à la mise en œuvre de Plan, le Conseil d'Administration a approuvé un total de huit (08) opérations de financement, dont sept (07) sous forme de prêts directs et une (01) sous forme de garantie, pour un montant total de **FCFA 191,421 milliards**. Ce volume représente 63,71 % de la cible annuelle et 11,26 % des prévisions d'atterrissage du Plan « AZOBE ».

Au 31 décembre 2024, comparativement aux objectifs, la Banque enregistre ainsi un déficit d'engagements de 135,428 milliards de FCFA.

Tableau n°5: Tableau comparatif des objectifs du plan stratégique par rapport aux réalisations en 2024

	2023	**2024**	**Variation en %**
Objectif d'engagement (AZOBE) en MD FCFA	300	300	0%
Engagements effectifs En MD FCFA	273,43	191,142	-30,09%
en %	91,14	63,71	
Objectif de décaissement (AZOBE) En MD FCFA	250	240	0%
Décaissement effectués (effectifs) En MD FCFA	74,72	32,6	-56,37%
en %	29,88	13,58	

3.1.5. En termes de **typologie**, les financements approuvés comprennent une opération pour le public non marchand et 7 opérations pour le secteur privé. Voir le tableau ci-dessous pour la répartition typologique des engagements de la Banque en 2024, ainsi que les montants correspondants.

Tableau n°6 : Répartition typologique des engagements pris en 2024

Secteur	Nombre des projets	Montants (MFCFA)	%
Public non marchand	1	47 000	24,55%
Public marchand	0	0	0%
Privé	7	144 421	75,45%
Total	**8**	**191 421**	**100%**

Source : Note sur l'état de concours BDEAC au 31 décembre 2024

3.1.6. Sur le **plan sectoriel**, en dehors de l'Energie, Education, Eau & assainissement et Développement Urbain & Immobilier, tous les autres secteurs ont été concernés par les financements de la Banque.

Le tableau ci-dessous présente la répartition sectorielle des engagements pris en 2024.

Tableau n°7 : Répartition sectorielle des engagements pris en 2024

Secteur	Nombre des projets	Montants (MFCFA)	%
Transport	1	47 000	24,55%
Energie	0	0	0,00%
Agriculture & agro-industrie	2	10 000	5,22%
Industrie	1	65 600	34,27%
Santé	1	3 821	2%
Education	0	0	0%
Services & Tourisme	1	30 000	15,67%
Développement Urbain & Immobilier	0	0	0%
Eau & Assainissement	0	0	0,00%
Finances	2	35 000	18,28%
Total	**8**	**191 421**	**100%**

Le tableau susmentionné reflète la distribution des engagements pris par la BDEAC en 2024, selon différents secteurs. Les secteurs de l'industrie et des transports prédominent, représentant

respectivement 34,27% et 24,55% du total des engagements.

3.1.7. Au titre du **secteur de la santé**, un (01) projet a été financé. Il porte sur un volume total de FCFA 3.821 millions :

(i) Projet de construction et d'équipement d'un centre privé de traitement de cancer à Pointe-Noire, République du Congo, prêt direct de 3.821 millions. Le projet porté par la société HOPE CANCER CENTERS SAS vise l'amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé de cancer au Congo. La vision du projet est de dédramatiser les maladies cancéreuses en Afrique en apportant l'espoir d'y survivre. Il s'agit de rendre les soins de qualité en matière de prévention, diagnostic et traitement du cancer accessible à une partie significative de la population africaine. Plus spécifiquement, le projet vise à créer le premier centre privé de traitement de cancer en République du Congo. Ce centre apportera toutes les techniques de dernières générations en matière de prévention-diagnostic-traitement du cancer.

Pour ce faire, la société se propose de construire et d'équiper un bâtiment R+3 avec deux niveaux de sous-sol. Les services de santé sont destinés à la population congolaise en priorité la classe moyenne qui n'a pas suffisamment de moyens pour couvrir les frais de soins à l'étranger. Il s'agit des cadres congolais d'entreprises privées et publics des grandes villes du Congo, des fonctionnaires, des commerçants, des cadres expatriés, tous ceux qui sont soumis à l'obtention de visa pour l'Europe, aux familles de ces cadres.

Sur le plan social, le projet aura des impacts positifs additionnels sur la vie des populations de sa zone d'influence notamment (i) la création d'environ 100 emplois directs et 300 emplois indirects dans les phases préparation et d'exécution, (ii) le renforcement des capacités des médecins des grands centre hospitaliers du Congo sur la pathologie du cancer. Le coût global du projet est évalué à FCFA 8.665 millions.

3.1.8. Au titre du **secteur du transport**, un (01) projet a été financé. Il porte sur un volume total de FCFA 47.000 millions :

(ii) Projet d'expansion de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), prêt direct de FCFA 47.000 millions.

Le réseau actuel de Camair-Co couvre six (06) destinations nationales (Douala, Yaoundé, Bafoussam, Garoua, Maroua et Ngaoundéré) et trois (03) destinations régionales principalement en Afrique Centrale (Libreville, Bangui et Ndjamena), avec une flotte de huit (08) avions composée de six (06) avions en propriété et de deux (02) avions en location.

Conformément à sa vision pour la période quinquennale 2024-2028, Camair-Co s'est fixé trois objectifs stratégiques : (i) améliorer la compétitivité de la compagnie ; (ii) améliorer l'efficacité opérationnelle ; et (iii) améliorer la rentabilité.

Sur le plan sectoriel, le projet prévoit l'ouverture progressive de liaisons régionales, précédemment interrompues en raison de contraintes opérationnelles. Simultanément, de nouvelles liaisons jusqu'à présent inexplorées seront ajoutées, avec des fréquences adaptées aux exigences du marché et au potentiel de part de marché de la compagnie.

Plus spécifiquement le projet nécessite à se constituer initialement une flotte de 14 avions, comprenant 11 avions passagers et 3 avions cargo à court terme. Cette flotte sera composée au final de 18 aéronefs, comprenant 16 avions passagers et 2 avions cargos à la fin de la 5ème année du projet.

Le développement de Camair-Co va stimuler la création des emplois dans l'ensemble du secteur de l'aviation au Cameroun. Car, il faudra nécessairement plus de personnel pour prendre en charge les passagers et leurs bagages, pour assurer le pilotage, le ravitaillement, l'entretien et la maintenance technique des appareils. L'augmentation des fréquences des destinations et l'ouverture de nouvelles dessertes nationales participeront à désenclaver les régions du pays dont les voies d'accès par route sont en mauvais état ou plus pénible, par voie ferroviaire. Ainsi les parties septentrionales et méridionales du pays seront mieux reliées favorisant les échanges

interculturels, les mouvements des personnes et des biens et une meilleure intégration nationale et régionale.

Environ 3.000 à 4.500 emplois indirects supplémentaires pourront être créés dans ces différents domaines d'activités au cours de la période 2024-2028.

Le coût du projet est de FCFA 94.581 millions.

3.1.9. Au titre des **secteurs de l'agro-industrie et industrie**, quatre (3) projets ont été financés, pour un montant total de FCFA 75.600 millions. Il s'agit des opérations ci-après :

(iii) Le projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de production d'une ferme agropastorale à Ntoumbi, en République du Congo, prêt direct d'un montant de FCFA 2.000 millions

Le projet porté par la société SAN CONGO SA vise le renforcement de la production locale des denrées alimentaires dans une logique de réduction des importations et de lutte contre l'insécurité alimentaire. Pour atteindre cet objectif, le projet vise spécifiquement d'accroître la capacité de production actuelle d'œufs de table de 17.000.000 à 28.000.000 et de mettre sur le marché une quantité annuelle de 2.300.000 poulets de chair.

Ces produits sont destinés au marché local principalement dans les villes de Pointe-Noire, ses environs et Brazzaville.

Ce projet aura des impacts significatifs, notamment (i) l'accroissement des productions agropastorales, (ii) le développement des échanges commerciaux, (iii) la dynamisation des petits commerces locaux des intrants et la création d'emplois dans les zones rurales (iv) l'augmentation attendue de la production avicole contribuera à la sécurité alimentaire locale et stimulera l'économie régionale en fournissant des produits avicoles de qualité, (iv) le projet prévoit également la création de 194 emplois directs permanents et plusieurs autres emplois saisonniers et indirects.
Le coût du projet est de 4.647 millions

(iv) Le projet de construction et d'exploitation d'une usine de pneus à Dibombari, au Cameroun, prêt direct de FCFA 65.600 millions

Le projet est porté par la société Cameroon Tyres Factory Project. Il a pour objet la construction et l'exploitation d'une usine de production de pneumatiques, à Dibombari, Département du Mongo, Région du Littoral, plus précisément à Moulanga, dans la banlieue de Douala.

Il vise spécifiquement à installer trois lignes de production ayant une capacité annuelle totale de 7.600.000 pneus, réparties comme suit : (i) une ligne de production de pneus TBR (68 kg), destinés aux Camions, Bus, Remorques et Semi-remorques, d'une capacité de 600.000 pneus par an ; (ii) une ligne de production de pneus PCR (12 kg), destinés aux véhicules de tourisme, SUV, camionnette, minibus, véhicules utilitaires d'une capacité de 4.000.000 pneus par an et (iii) Une ligne de production de pneus MCR de 4 kg, destinés aux motocyclettes et les tricycles, d'une capacité de 3.000.000 pneus par an.

Le projet présente d'énormes avantages socio-économiques, notamment :
Sur le plan économique : participation à la politique de l'import-substitution ; implémentation de la stratégie nationale de développement (SND 3 Emergence 2035) ; création d'une chaîne de valeur ajoutée par la transformation locale des produits issus de l'agriculture du Cameroun ; développement de la filière hévéa au Cameroun ; développement et renforcement du tissu industriel national et sous régional. **Sur le plan social :** création d'environ 10.000 emplois directs et indirects ; formation des jeunes camerounais ; transfert des nouvelles technologies.
Le coût total du projet est de FCFA 496.274 millions.

(v) Projet d'extension du complexe agroindustriel Machinda, Guinée-équatoriale, FCFA 8.000 millions.

L'objectif du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire du pays par la production, la transformation et la commercialisation à grande échelle des produits tels que : le jus d'ananas, la farine de maïs, l'huile de soja, la provende pour une utilisation propre, la viande de porc, poulet de chair, les œufs de table et les poussins d'un jour.

Le projet vise à mettre annuellement sur le marché local : 5.390 tonnes de maïs pour la production de la farine ; 4.043 tonnes de soja pour la production d'huile et le tourteau ; 12.600.000 œufs de table ; 12.143 tonnes d'ananas pour la vente en l'état et la production du jus concentré pur ; 299.100 poulets de chair ; 1.000.000 poussins d'un jour, 5.776 têtes de porcs et 307.150 unités d'emballages des œufs et cartons.

En plus du marché local estimé à 1,6 millions, ces produits seront destinés aux populations frontalières gabonaise et camerounaise.

Le projet est situé dans localités urbaines de la ville de Bata et Rio-Campo.

Sur le plan social, le projet aura des retombées positives additionnelles sur la vie des populations de la zone d'influence du projet par la création d'environ 487 emplois directs en phase d'exploitation et 325 emplois directs et indirects dans les phases préparation et d'exécution, notamment les travaux de génie civil, le montage et des installations des unités et les phases d'exploitation ou phase de fonctionnement.

Le coût global du projet est de FCFA 8.000 millions.

3.1.10. Au titre des **secteurs des services et du tourisme**, un (01) projet a été financé, pour un montant total de FCFA 30.000 millions. Il s'agit des opérations ci-après :

(vi) Le projet de construction d'un hôtel 5 étoiles de luxe et d'un complexe de bureau à Douala, au Cameroun, prêt direct d'un montant de FCFA 30.000 millions.

Le projet est porté par la société ALL LUXURY GROUP SA. Il vise spécifiquement, la construction de : (i) un immeuble 2SS+R+24 ayant une capacité totale de 214 clés qui abritera un hôtel 5 étoiles et des appartements hôteliers ; (ii) un immeuble R+7 offrants des espaces locatifs des bureaux de haut standing et (iii) un centre commercial de 2.000 m^2.

Ce projet répond à la demande hôtelière de la ville de Douala, capitale économique du Cameroun, des clients aussi bien des entreprises que des particuliers. Il s'agit de la demande individuelle d'affaire (pour les clients de passage venant de l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie), la demande corporative (des contrats aux conditions tarifaires préférentielles signées avec les sociétés locales ou étrangères), la demande des équipages (compagnies aériennes en transite à Douala), la demande MICE (évènements d'entreprise et sociaux) et la demande touristique (vacances de la diaspora et des nationaux).

Sur le plan socio-économique, le projet contribuera à l'accroissement du produit intérieur brut du pays, à la réduction du chômage par la création de plus 939 emplois directs en années de croisière (en phase d'exploitation), et plusieurs autres emplois indirects en phase de construction. Les employés permanents de l'hôtel seront formés aux métiers de l'hôtellerie haut de gamme.

La construction du Kempinski offrira un cadre idéal pour l'organisation des grandes réunions internationales de hauts niveaux avec de grands effectifs. Elle induira l'augmentation de la capacité d'accueil hôtelière de la ville dans le haut de gamme de luxe aux normes internationales encore inexistant au Cameroun. Le complexe hôtelier contribuera par sa splendeur à l'embellissement et à l'améliorera du paysage urbain de la ville de Douala.

Le coût total du projet est de FCFA 172.011 millions.

3.1.11. Au titre du **secteur de finance**, un (02) projet a été financé, pour un montant total de FCFA 38.000 millions. Il s'agit des opérations ci-après :

(vii) Mise en place d'une ligne de refinancement en faveur de la Régionale Bank d'un montant de FCFA 8.000 millions. Par cet accompagnement, la BDEAC marque ainsi son soutien à l'expansion du secteur bancaire camerounais. En effet, ce financement intervient dans

une phase cruciale où la Régionale voit son statut changé de banque de 2ème catégorie à la banque universelle de catégorie 1. En participant à ce financement, la BDEAC cible de façon indirecte le secteur agricole camerounais qui constitue l'essentiel du portefeuille client de la Régionale et permet ainsi au travers de cette transaction, de renforcer ses interventions en faveur du secteur privé et, plus précisément, celles en faveur des PME-PMI, conformément à l'axe 1.3 de son orientation stratégique n°1, à savoir : l'accompagnement du secteur privé, notamment les jeunes et des femmes, à travers l'octroi des lignes de crédit aux banques, le soutien au secteur agricole et agro-industriel et la réduction de la fracture numérique à travers l'accès au TIC et l'inclusion financière.

(viii) Mise en place d'une ligne de garantie règlementaire de FCFA 30.000.000.000 en faveur de la banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA BANK) pour la couverture du risque lié au financement du cycle d'exploitation de la SNPC (Société Nationale Pétrole du Congo). En effet, dans le cadre du lancement au sein de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) de la ligne métier liée au financement des banques et de la Trade finance, la BSCA BANK, institution financière de premier ordre dans le paysage bancaire Congolais, a bénéficié d'un accompagnement de FCFA 30.000.000.000 sous la forme d'une contre garantie grand compte en vue de la mise en conformité règlementaire. De part cet instrument, la BDEAC joue de façon indirect son rôle de participation au développement des économies de la sous-région en soutenant l'ambition d'accompagnement de la BSCA BANK à l'endroit de la SNPC. Avec pour objectif, de booster les approvisionnements en carburant et de participer à l'amélioration et au bien-être des populations congolaises.

Notre mission, en lien avec le plan AZOBE, reste le soutien du financement des infrastructures, des grandes industries locales et bien plus encore dans le respect des contraintes règlementaires.

a) Impacts socio-économiques des projets financés

3.1.12. Les projets financés par la BDEAC en 2024 témoignent de son engagement en faveur du développement économique et social de la sous-région.

Au niveau du Cameroun

La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) a soutenu quatre projets émanant des secteurs : finance, transport aérien, industrie et hôtellerie, dont les impacts sociaux se manifestent à travers la création d'emplois, l'amélioration des conditions de vie, et le développement économique local.

3.1.13**. Sur le secteur de finance**, **la mise en place d'une ligne de crédit en faveur de La Régionale Bank**, permettra (i) la création de milliers d'emplois ; (ii) le renforcement du secteur privé : en ciblant les PME/PMI et les TPE, cette initiative favorise l'accès des petites entreprises au financement, stimulant ainsi la création d'emplois et la résilience économique et (iii) l'inclusion financière : l'expansion des services de crédit renforce l'accès au financement pour des ménages et des entrepreneurs, réduisant les inégalités économiques.

3.1.14**. Sur le secteur de transport aérien,** le projet d'expansion de Camair-Co aura pour impact : (i) la création d'environ 938 emplois directs et entre 3 000 et 4 500 emplois indirects seront générés pendant la phase d'exploitation, offrant des opportunités dans divers secteurs tels que la maintenance, le transport, et le tourisme et (ii) l'augmentation des liaisons aériennes qui facilite l'accès aux régions éloignées, réduisant ainsi l'isolement géographique et stimulant l'économie locale.

3.1.15. **Sur le secteur de l'industrie**, le projet de construction et d'exploitation d'une usine de pneus à Dibombari par la société Cameroon Tyres Factory Project, aura pour impact : (i) la création d'environ 10 000 emplois directs et indirects ; (ii) la formation et le transfert de compétences (les jeunes Camerounais bénéficieront d'une formation technique, renforçant leurs compétences et leur employabilité) et (iii) le développement communautaire, à travers la construction d'écoles et de centres de santé pour renforcer les infrastructures locales et améliorer la qualité de vie des communautés environnantes.

3.1.16. **Sur le secteur de l'hôtellerie,** le projet de construction d'un hôtel de luxe et d'un complexe de bureaux à Douala par la société ALL LUXURY GROUP, aura pour impact : la

dynamisation de l'économie locale à travers la sous-traitance avec des PME locales, l'utilisation de matériaux locaux, et la création d'opportunités commerciales bénéficieront aux populations locales, notamment aux femmes impliquées dans des activités génératrices de revenus ; (ii) la création d'environ 939 emplois directs, améliorant le niveau de vie des employés locaux et l'augmentation des recettes fiscales : les impôts et taxes perçus stimuleront les finances publiques locales, permettant un meilleur financement des services communautaires.

Au niveau du Congo Brazzaville

3.1.17. Les projets financés par la BDEAC en 2024, concernent les secteurs de la santé, l'agro-industrie et finance, montrent une forte volonté de répondre aux besoins sociaux prioritaires.

3.1.18**. Sur le secteur de la santé,** le projet de construction et équipement d'un centre privé de traitement de cancer à Pointe-Noire par la société HOPE CANCER CENTERS aura pour impact : (i) la création de 100 emplois directs et 300 indirects pendant, avec une priorisation de la main-d'œuvre locale ; (ii) la f**ormation et le transfert de compétences** : optimisation des compétences médicales grâce à des équipements modernes et à la formation du personnel local par des experts internationaux ; l'a**ccessibilité des soins** : un modèle de soins inspiré de l'Inde, avec des coûts raisonnables pour garantir l'accès à des services médicaux de qualité pour diverses couches sociales, y compris les patients démunis grâce à des partenariats avec des fondations.

3.1.19. **Sur le secteur agro-industrie,** le projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de production de la ferme agropastorale de Ntoumbi par SAN Congo SARL, aura pour impact : (i) la c**réation d'emplois** de 194 emplois directs permanents et plusieurs emplois saisonniers/indirects ; (ii) le d**éveloppement communautaire** : mise en œuvre d'initiatives sociales telles que : construction d'écoles et de cliniques ; aménagement de forages pour l'eau potable, soutien aux élèves et collaboration avec les autorités locales.

3.1.20. **Sur le secteur de finance,** la mise en place d'une ligne de garantie en faveur de la BSCA Bank pour financer le cycle d'exploitation de la SNPC, aura contribution sociale indirecte : appui à la SNPC, qui contribue de manière significative au budget de l'État (56 % des recettes budgétaires prévues pour 2024) ; soutien au développement économique global, ce qui a des retombées positives sur les services publics (santé, éducation, infrastructures).

Au niveau de la Guinée Equatoriale

3.1.21. Le projet financé par la BDEAC en 2024, concernent le secteur de l'agro-industrie.
Le Projet d'extension du complexe agro-industriel Machinda, aura pour impact **:** la création de 487 emplois directs en phase d'exploitation et 325 emplois indirects pendant les phases de préparation, de construction et de fonctionnement ; (ii) le soutien à la filière élevage et la sédentarisation des jeunes dans les zones rurales contribueront à limiter l'exode rural. le développement des compétences techniques locales grâce à des programmes de formation adaptés.

b) Annulation des financements

3.1.22. Au cours de l'exercice 2024, la BDEAC a annulé dix-sept (17) opérations pour un montant total de FCFA 163,20 milliards dans le cadre de sa politique d'assainissement du portefeuille.
Les opérations annulées concernaient des financements totalement annulés et les soldes de certains prêts. Il s'agit de :

Tableau n°8 : Annulation des financements en 2024

N°	Emprunteur	Titre du projet	Dates		Montant (MFCFA)		
			Approbation	Annulation	Approuvé	Annulé	Net
Prêt totalement annulé							
1	CADENA COMERCIAL DIANA DECOR	Projet ce construction du complexe hôtelier et commercial à Malabo	09/06/2022	13/05/2024	1 500	1 500	0
2	SOGEHO	Projet de finition des travaux et de mise en exploitation du complexe hôtelier à Pointe-Noire au Congo	17/11/2021	13/05/2024	3 000	3 000	0
3	GRANJA AVICOLA ECUALANDA « GRAVESA »	Projet de création dun complexe de production avicole et d'huile de soja à Bata	17/11/2021	13/05/2024	1 850	1 850	0
4	BINTO Congo	Projet d'implantation d'une usine de fabrication de ciment-colle à Brazzaville	09/06/2022	13/11/2024	3 000	3 000	0
5	Etat burundais	Projet de construction du chemin de fer Burundi-Tanzanie-phase 1 : Gitega-Musongati (FCFA 62.000 millions)	09/06/2022	13/11/2024	62 000	62 000	0
6	Etat burundais	Etudes de faisabilité du projet de renforcement des capacités de stockage des produits pétroliers au Burundi	09/06/2022	13/11/2024	765	765	0
7	PROLINK SA	Projet de construction d'une unité de production industrielle avicole et d'huile de soja à Bata	09/06/2022	13/11/2024	1 782	1 782	0
8	SODELCO	Projet de développement d'une unité agropastorale	09/06/2022	13/11/2024	3 327	3 327	0
9	CEEP	Projet d'extension de la clinique de l'espoir et de l'espérance (CEEP) au quartier OCTRA dans la commune d'Owendo à Libreville (FCFA 1.584 millions)			1 584	1 584	0
10	ABAYAK SA	Annulation du solde de prêt -Projet de construction d'un complexe cimentier à AKOGA en Guinée Equatoriale	04/04/2016	13/11/2024	65 000	30 000	35 000
	Sous-total 1					**108 808**	
Prêt partiellement annulé							
11	Etat tchadien	Annulation du solde de prêt - Projet de construction du complexe industriel laitier de Mandalia et de trois fermes multifonctionnelles	19/12/2012	13/11/2024	20 000	10 044,8	9 955,2
12	Etat tchadien	Annulation du solde de prêt-Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines et de valorisation des eaux des provinces de l'Ennedi Est & Ouest	10/06/2020	13/11/2024	14 000	13 561,25	438,75
13	Etat tchadien	Annulation du solde de prêt-Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya-Tchad	16/12/2011	13/11/2024	27 000	987	26 013
14	Etat tchadien	Annulation du solde de prêt-Projet d'aménagement de la route Kyabe-Singako-Tchad	14/11/2014	13/11/2024	20 000	12 156	7 844
15	Etat tchadien	Annulation du solde de prêt-Programme d'investissement de la Cotontchad SN-Tch ad	12/12/2014	13/11/2024	30 000	17 514	12 486
16	EGIN SA	Annulation du solde de prêt -Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala	19/12/2019	13/11/2024	3 500	43	3 457
17	NOUTONG HOLDING SA	Annulation du solde de prêt -Projet de construction de l'hôtel Panafrican Plazza à Douala	10/07/2020	13/11/2024	1 750	81	1 669

	Sous-total 2					**54 387,05**	
	TOTAL					**163 195**	

c) Suivi et supervision des projets

3.1.23. Au cours de l'exercice 2024, la Banque a effectué neuf (09) missions de supervision des projets, notamment au Gabon, au Cameroun et en Guinée Equatoriale. Le tableau ci-après fournit les détails de ces missions :

Tableau n°9 : Répartition géographique des missions de supervision des projets au 31 décembre 2024

PAYS	Période	Secteur	Nombre de projets	Intitulé du projet
CAMEROUN	21 au 28 mai 2024	Infrastructure routière	1	Programme d'appui au secteur des transports -phase 1 : Aménagement de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena
GUINEE EQUATORIALE	03 au 15 juin 2024	Industrie	1	Construction d'une unité d'engraissage du thon à Annobon
		Infrastructure aéroportuaire	1	Construction d'un terminal a passagers à l'Aéroport International de Bata
		Infrastructure routière	1	Projet d'aménagement de la route Akurenam-Minang
		Energie	1	Projet de construction du barrage hydroélectrique de Sendje
GABON	15 au 20 avril 2024	Infrastructure routière	1	Projet de réaménagement de la route Transgabonaise
CAMEROUN	12 au 17 août 2024	Industrie	1	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala
CAMEROUN	09 au 23 août 2024	Hôtellerie	1	Projet de construction de l'hôtel Panafrican Plazza à Douala - Cameroun
CAMEROUN	15 au 30 octobre 2024	Infrastructure routière	1	Programme d'appui au secteur des transports -phase 1 : Aménagement de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena

d) Situation des décaissements

3.1.24. Au 31 décembre 2024, les décaissements effectués par la Banque s'élèvent à FCFA 32,6 milliards, soit 13,6% de l'objectif annuel fixé par le plan stratégique 2023-2027. Il convient de souligner que seuls les prêts remplissant les critères ci-après éligibles à ces décaissements ont été effectués : (i) levée des conditions suspensives ; (ii) exécution des travaux conformément au chronogramme préalablement indiqué ; (iii) cohérence entre le niveau des décaissements et le niveau de réalisation des travaux ; (iv) inexistence d'arriérés de paiement.

Situation des financements approuvés par le Conseil d'Administration de la Banque durant l'exercice 2024

Tableau n°10 : Répartition sectorielle des financements approuvés en 2024

N°	Emprunteur	Titre du projet	Type d'interv.	Date d'approb.	Montant approuvé (MFCFA)	Statuts
1	La Régionale	Ligne de crédit en faveur de la régionale Bank du Cameroum	Prêt	13/05/2024	5 000	Privé
2	CAMAIR-CO	Projet d'expansion de la Cameroon Airlines Corporation	Prêt	13/05/2024	47 000	Public marchand
3	Cameroon Tyres Factory Project (CTF Projet SA)	Projet de construction et d'exploitation d'une usine de pneumatique à Douala/Dibombari par Cameroon	Prêt	23/12/2024	65 600	Privé
4	All Luxury Suites Group (ALS Group) SA	Projet de construction d'un hôtel 5 étoiles de luxe et d'un complexe de bureau à Douala	Prêt	23/12/2024	30 000	Privé
5	Société Agropastorale de NTOUMBI	Projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de production d'une ferme agropastorale à Ntoumbi dans le département du Kouilou au Congo	Prêt	13/11/2024	2 000	Privé

6	HOPE CANCER CENTERS	Projet porte sur la construction, l'équipement et l'exploitation d'un centre privé de traitement de cancer à Pointe-Noire au Congo	Prêt	13/11/2024	3 821	Privé
7	BSCA Bank	Mise en place d'une ligne de garantie en faveur de la BSCA pour la couverture du risque lié au financement du cycle d'exploitation de la SNPC	Garantie	23/12/2024	30 000	Privé
8	MACHINDA INDUSTRIA ALIMENTARIA	Projet d'extension du complexe agroindustriel MACHIINDA	Prêt	13/05/2024	8 000	Privé
	Total				**191 421**	

Encadré 1 : Opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

1.1. Présentation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC)

Le **Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC)** est l'instrument financier de la **Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC)**, une institution de l'Union Africaine réunissant 17 pays : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Kenya, l'Ouganda, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan du Sud, la Tanzanie, le Tchad, la Zambie et le Maroc.

1.2. Attribution de la gestion à la BDEAC

À la suite d'un appel d'offres international, les Chefs d'État de la CCBC ont désigné la **Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC)** pour héberger et gérer le Fonds Bleu. Une convention a été signée le 7 décembre 2022 entre la CCBC et la BDEAC, confiant à cette dernière la mission d'opérationnalisation du Fonds. Cette activité constitue un pilier de l'axe stratégique 1.5 du plan quinquennal **AZOBE (2023-2027)**.

Le Fonds Bleu dispose d'un plan d'investissement ambitieux, comprenant **254 projets** à divers stades de maturité, représentant une valorisation totale de **10 milliards de dollars US**.

1.3. Missions confiées à la BDEAC

La BDEAC est chargée des missions suivantes :

- Développer la structure juridique, opérationnelle et administrative du Fonds ;
- Élaborer les politiques, les procédures opérationnelles et un plan d'affaires ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au financement des projets ;
- Gérer le portefeuille des projets du Fonds ;
- Assurer les services administratifs du Fonds et promouvoir sa visibilité ;
- Préparer les rapports périodiques sur les activités du Fonds.

1.4. Création d'une unité dédiée au sein de la BDEAC

Conformément au **Règlement 063/P/24 du 8 juillet 2024** portant sur l'organisation et les attributions des services de la Banque, une entité dédiée au **Fonds Bleu pour le Bassin du Congo** a été créée au sein du **Cabinet de la Présidence**. La **décision N°291/P/24 du 9 septembre 2024** a officialisé la nomination d'un **Coordonnateur** pour superviser cette unité. L'organisation optimale de cette structure se poursuivra en 2025.

1.5. Validation des Statuts du F2BC

Les Statuts de la CCBC, rédigés par la BDEAC, ont été validés par les Ministres de la CCBC lors de la réunion du 23 mai 2024.

1.6. Mobilisation des ressources et documents du Fonds

La BDEAC a lancé un processus de sélection d'une firme externe pour l'accompagner dans la production des documents nécessaires au fonctionnement du Fonds Bleu et la mobilisation des ressources. Une **table ronde des bailleurs de fonds** est en cours de préparation.

1.7. Tournée régionale auprès des pays membres

En 2024, la CCBC et la BDEAC ont effectué une tournée régionale dans cinq pays : **le Burundi, Sao Tomé-et-Principe, le Cameroun, le Maroc et la Tanzanie**. Cette tournée a permis de recueillir les attentes des gouvernements, des populations locales et des porteurs de projets, mettant en lumière le fort potentiel d'impact et de développement du Fonds Bleu.

1.8. Préparation des premiers projets

La BDEAC a lancé la préparation d'une première vague de **15 projets** emblématiques transmis par la CCBC. Ces projets visent à répondre aux défis critiques liés à la préservation des écosystèmes, à la protection de la biodiversité et au bien-être des populations humaines et animales dans le Bassin du Congo.

Les équipes de la BDEAC ont visité neuf sites pour évaluer la faisabilité des projets. À ce jour, **6 projets sur 15** sont prêts pour une évaluation approfondie, tandis que les autres nécessitent encore des financements complémentaires pour leur préparation.

1.9. Assistance technique et partenariats internationaux

La BDEAC bénéficie d'une délégation d'expertise de la **Banque Mondiale**, sur demande de la CCBC. Cette assistance porte sur :

- L'appui à l'opérationnalisation du F2BC ;
- La sélection des obligations thématiques (vertes, sociales et durables) à émettre pour financer les projets.

1.10. Développement du marché carbone en Afrique centrale

En vue de stimuler le marché du carbone et la finance climat en Afrique centrale, la BDEAC a organisé, du **23 au 25 janvier 2024 à Yaoundé**, un forum en partenariat avec l'**Organisation Internationale de la Francophonie** et la **Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques**.

Lors de cette rencontre, les participants ont convenu de la création d'une **Alliance régionale pour les marchés carbone**, une initiative que le **Cameroun** s'est proposé d'accueillir.

3.2. SITUATION DU PORTEFEUILLE DES PRETS

3.2.1. Le portefeuille des prêts de la Banque se distingue par sa diversité, avec un total de 88 prêts accordés aux acteurs des six pays membres de la CEMAC, se ventilant entre 35 prêts au secteur public et 53 au secteur privé. L'encours brut global des prêts à fin décembre 2024 s'élève à FCFA 686 132 millions par rapport aux FCFA 709 079 millions de l'année précédente, soit une baisse de 3%.

a) Répartition du portefeuille des prêts par secteur au 31 décembre 2024

3.2.2. La répartition des encours par secteur d'activité est la suivante :

Tableau n°11 : **Répartition sectorielle de l'encours en 2024**

SECTEUR	MONTANTS ENCOURS TOTAUX	%	MONTANTS ENCOURS EXIGIBLES	%
Transport	343 194 853 724	50,02	21 304 691 344	24,76
Industrie	69 976 262 294	10,20	19 424 358 889	22,58
Agro-industrie	56 014 219 194	8,16	7 959 699 512	9,25
Santé	50 191 371 901	7,32	9 807 159 733	11,40
Développement urbain	36 498 897 945	5,32	13 257 206 331	15,41
Mines et Energie	31 500 950 207	4,59	169 957 295	0,20
Finances	23 440 879 880	3,42	480 851 334	0,56
Tourisme	5 077 486 910	0,74	1 558 632 460	1,81
Éducation	7 701 577 579	1,12	1 437 442 849	1,67
Agro-pastorale	54 250 426 906	7,91	10 631 364 442	12,36
Divers	6 890 133 026	1,00	-	0,00
Commerce	1 394 757 957	0,20	-	0,00
TOTAL	**686 131 817 523**	**100**	**86 031 364 189**	**100**

Source : BDEAC

3.2.3. Le secteur des transports est le premier bénéficiaire des financements de la Banque avec 50,02% de l'encours, suivi par l'industrie 10,20 % et l'agro-industrie 8,16%. Cette répartition est en parfaite cohérence avec les missions de la Banque déclinées dans l'orientation stratégique n°1, notamment suivant les axes 1.1, 1.2 et 1.3 de son Plan Stratégique 2023-2027 « AZOBE ».

b) Répartition du portefeuille par nature des prêts au 31 décembre 2024

Tableau n°12 : Répartition de l'encours entre secteur public et secteur privé

PUBLIC/PRIVE	ENCOURS TOTAUX MONTANT	%	ENCOURS EXIGIBLES MONTANT	%
PRIVE	254 110 301 987	37%	36 140 225 739	42%
PUBLIC MARCHAND	67 352 389 311	10%	14 691 056 789	17%
PUBLIC NON-MARCHAND	364 669 126 225	53%	35 200 081 661	41%
TOTAL	**686 131 817 523**	**100%**	**86 031 364 189**	**100%**

Source : BDEAC

3.2.4. Les concours au secteur public non marchand représentent 53 % du total, contre 37 % pour le secteur privé et 10% pour le secteur public marchand. La part des prêts octroyés aux États dans le cadre de la lutte contre la pandémie demeure marginale.

c) Evolution de l'encours net des prêts de 2020 à 2024

Tableau n°13 : Evolution de l'encours net des prêts depuis 2020

Prêts	2020	%	2021	%	2022	%	2023	%	2024	%
Performants	448 554	96,8	564 758	97,83	622 184	97,44	652 586	97,81	638 811	97,31
Immobilisés	4 209	0,91	5 328	1,00	10 814	2%	265	0,04	265	0,04
Douteux	8 323	1,8	-	-	-	0%	11 564	1,73	17 264	2,64
Contentieux	2 121	0,46	7 213	1,25	5 548	0,87	2 774	0,42	-	-
TOTAL	**463 208**	**100 %**	**577 300**	**100%**	**638 547**	**100**	**667 458**	**100**	**654 331**	**100**

Source : BDEAC

3.2.5. Après avoir connu une croissance au cours de ces quatre (04) derniers exercices, le montant du portefeuille des prêts de la Banque a baissé en 2024. En effet, l'encours net global

s'élève à FCFA 654 331 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 674 174 millions au 31 décembre 2023, soit une baisse de 3%. Par ailleurs, la qualité du portefeuille de la Banque se confirme par une ventilation en faveur des prêts performants (97,31 %) par rapport aux non performants, illustrant une gestion prudente et efficace des risques associés.

d) Profil de risque du portefeuille

3.2.6. La Banque évalue avec précision les risques de crédit associés à ses activités de financement. Son approche de risque, propre aux banques de développement, vise à allouer les ressources de façon optimale vers les projets de développement, tout en préservant ses fonds propres et en améliorant la qualité de son portefeuille.

3.2.7. Elle s'appuie sur un système de notation interne des emprunteurs, basé sur les recommandations de Bâle et aligné sur les grilles des agences de notation internationales. Chaque emprunteur se voit attribuer une note reflétant sa capacité de remboursement et la qualité de sa signature. Celle-ci permet de déterminer une perte probable, traduite en prime de risque.

3.2.8. Ces outils méthodologiques sont intégrés dans les Politiques et procédures de gestion des risques de crédit de la Banque. L'échelle à graduation progressive suivante donne un aperçu indicatif de la catégorisation des différents niveaux de risques pour un rating donné.

Tableau n°14 : Catégorisation des différents niveaux des risques

AAA	AA+	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	BBB-	BB+	BB	BB-	B+	B	B-	CCC+	CCC	CCC-	CC	C	D
Risque très faible (Très bon risque)				Risque faible (Bon risque)			Risque modéré			Risque assez modéré			Risque sensible			Risque élevé & Risque très élevé (defaut potentiel)					

3.2.9. Rangés de façon ordinale, de AAA jusqu'à D, les ratings sont regroupés par classes de risques avec des variantes pour indiquer la capacité de remboursement de l'emprunteur et sa distance au défaut. De façon sommaire :

- **la classe de risque A** correspond à des emprunteurs de bonne qualité qu'on éclate individuellement en « Risque très faible» et « Risque faible » ;
- **la classe de risque B** correspond à des emprunteurs représentant un risque moyen qu'on éclate lors des évaluations individuelles en « Risque modéré », « Risque Assez modéré » et « Risque Sensible » ;
- **la classe de risque C** correspond à des emprunteurs qui représentent un risque élevé ou très élevé et **la classe de risque D** correspond à des emprunteurs dont le défaut est confirmé (avec des actions de recouvrement en contentieux engagés).

3.2.10. Ainsi, la situation détaillée des contreparties ayant fait l'objet d'une notation de risque se présente comme suit :

<u>Tableau n°15</u> : Profil du risque du portefeuille (encours en millions FCFA)

Note de risque (*)	*Type de risque*	*Nombre de contreparties*			*Encours Net*		
		31/12/2022	*31/12/2023*	*31/12/2024*	*31/12/2022*	*31/12/2023*	*31/12/2024*
AAA à AA-	Risque très faible	0	0	0	0	0	0
A+ à A-	Risque faible	3	3	2	228 462	226 510	157 790
BBB+ à BBB-	Risque modéré	5	5	4	264 737	240 821	104 097
BB+ à BB-	Risque assez modéré	20	15	23	88 764	123 792	332 570
B+ à B-	Risque sensible	17	19	10	34 919	45 391	28 237
CCC+ à C	Risque élevé	6	12	14	16 116	28 163	31 371
D	Risque très élevé	6	6	3	5 549	2 779	266
Total		**57**	**60**	**56**	**638 547**	**667 457**	**654 331**

La conjoncture économique défavorable traversée en 2024 par les pays de la CEMAC a eu des conséquences directes sur le portefeuille des prêts de la Banque. La revue annuelle des notes de

risque des contreparties fait apparaitre des migrations des notes de risque d'une classe de risque à une autre en fonction de leur capacité de résilience aux chocs économiques et financiers.

Ainsi, les risques considérés comme étant « faibles », ont diminué en nombre passant de 3 à 2 compte tenu de la migration d'une contrepartie.

Les risques dits « modérés » et « assez modérés » ont augmenté en nombre de cinq (05) contreparties correspondant à de nouvelles opérations approuvées par le Conseil d'Administration, pendant que deux emprunteurs remboursaient intégralement leurs dettes vis-à-vis de la Banque. Par ailleurs, leur encours a augmenté relativement à la migration du portefeuille ainsi que les décaissements de l'année qui ont essentiellement concerné les projets de cette classe de risque.

Quant aux risques sensibles, ils ont baissé en nombre de neuf (09) contreparties. Il s'agit en fait des emprunteurs ayant accumulé des impayés et classé en risque élevé. Courant 2024, ces contreparties ont présenté des perspectives satisfaisantes d'activités et leurs dettes bien que reclassées dans les livres de la Banque ont fait l'objet de restructuration. Leur note de risque est passée de « risque élevé » à « risque sensible », donc une amélioration.

Le graphique ci-après permet d'avoir un aperçu global de l'évolution du profil de risque du portefeuille des prêts de la Banque entre 2023 et 2024.

Tableau n°16 Evolution du profil des risques du portefeuille de la Banque

Note de risque (*)	*Encours Net*	
	31/12/2023	*31/12/2024*
AAA à AA-	0	0
A+ à A-	226 510	158 049
BBB+ à BBB-	240 821	130 621
BB+ à BB-	123 792	254 252
B+ à B-	45 391	72 271
CCC+ à C	28 163	42 224
D	2 779	369
Total	**667 457**	**657 786**

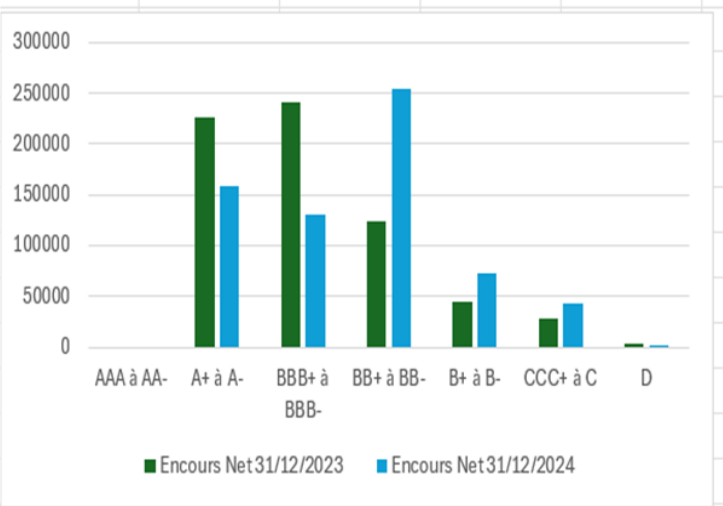

Il ressort de ce graphique que le profil de risque du portefeuille de la Banque demeure modéré malgré la conjoncture économique défavorable de la période sous revue. En effet, 69 % des encours de prêts de la Banque au 31 décembre 2024 sont compris dans les classes de risques BBB+ à B-, ce qui correspond à un risque moyen. Seuls 8% environ des encours concernent les contreparties notées C et D.

3.3. ACTIVITES DE MOBILISATION DES RESSOURCES

L'activité de mobilisation des ressources s'est déployée au cours de l'exercice 2024, autour des objectifs retenus dans le Plan Stratégique AZOBE, de son Business Plan et du Plan d'action qui en découlent.

a) Ressources propres

3.3.1. A la suite de la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 juillet 2023 (Résolution n°226/AGE/67/23) de porter le Capital Social de la Banque à 1 500 milliards de F CFA, les Actionnaires ont marqué leurs engagements en souscrivant et en procédant au versement de leurs parts respectives du Capital Appelé.

Ainsi, au 31 décembre 2024, treize (13) actionnaires sur seize (16) ont souscrit à l'augmentation du capital social.

3.3.2. De même, conformément au calendrier de libération du capital adopté par l'Assemble Générale au titre de ladite augmentation, les premiers versements du Capital Appelé ont eu lieu tout le long de l'année 2024 avec, entre autres, la mise à disposition de la quote-part de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), en sa qualité d'Actionnaire de référence, avec un niveau de participation au Capital Social de 33,43%.

Au 31 décembre 2024, la structure du Capital Social de la Banque se présente comme suit :

***Tableau n°17* : Structure du capital de la BDEAC au 31 décembre 2024**

N°	Structure du Capital Social au 31/12/2024	Montant en millions FCFA
1	Capital autorisé	1 500 000
2	Capital souscrit	1 312 830
3	Capital appelé	313 643
4	Capital appelé et libéré	121 102
5	Capital sujet à appel	999 187

b) Ressources d'emprunts

3.3.3. Les ressources d'emprunt sont de plusieurs ordres : les comptes courants d'associés, le refinancement de la Banque centrale, les levées de fonds sur les marchés financier et monétaire, les ressources bilatérales.

c) Les comptes-courants d'associés

3.3.4. Dans le cadre de la coopération avec la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et en sa qualité d'Actionnaire de la catégorie B, une convention de compte courant d'associés, d'un montant de FCFA 240 milliards, a été signée entre les deux Institutions. Au 31 décembre 2024, FCFA 120 milliards restent à mobiliser.

d) Les ressources du marché financier

3.3.5. La politique de mobilisation des ressources financières de la BDEAC prévoit la levée des capitaux sur le marché financier, en complément des fonds propres et des lignes de crédits extérieures, pour le financement de ses opérations.

A date, les ressources des marchés financiers de la Banque sont principalement constituées des Emprunts Obligataires par Appel Public à l'Epargne mobilisées sur le marché financier de la CEMAC.

Ainsi, En vue d'assurer la couverture d'une partie de ses engagements pris dans le cadre de son Plan Stratégique « AZOBE 2023-2027 », la Banque a procédé en mars 2024, au lancement d'un nouvel Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne dénommé « BDEAC 6,20%, 5,95%, 4,70% Net 2024-2031 », d'un montant de FCFA 50 milliards, sursouscrit à hauteur de 9,54%, soit une levée de fonds effective de FCFA 54,7 milliards.

Les titres obligataires ainsi levés ont été admis à la côte de la Bourse des valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) le 07 août 2024.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des émissions lancées par la BDEAC de 2020 à 2024

Tableau n°18 : Tableau récapitulatif des émissions lancées de 2020 à 2024

Années	Nom de l'Opération	Maturité (années)	Montant sollicité (en millions de FCFA)	Montant levé (en millions de FCFA)	Sursouscription
2020	BDEAC 5,45% NET 2020-2027	7	100 000	106 791	6,79%
2021	BDEAC 5,60% NET 2021-2028	7	100 000	114 873	14,87%
2022	BDEAC 6% NET 2022-2029	7	78 000	110 856	42,12%
2024	BDEAC 6,20%, 5,95%, 4,70% Net 2024-2031	3, 5, 7	50 000	54 769	9,54%
	Total		**328 000**	**387 289**	**18,08%**

e) Les ressources du marché monétaire :

3.3.6. Le refinancement de la BEAC est un dispositif de l'Institution d'émission monétaire qui définit et encadre le processus de refinancement des projets des secteurs privé et public portés par la Banque sur le Guichet B. Dans le cadre de la convention signée entre les deux Institutions, le plafond de refinancement est fixé à FCFA 150 milliards.

Au 31 décembre 2024, six (6) signatures publiques et privées sont bénéficiaires d'une autorisation individuelle de mobilisation à moyen terme sur ce Guichet.

Par ailleurs, conformément à l'Orientation Stratégique n°2 du Plan AZOBE visant à « renforcer et diversifier les ressources mobilisées », la Banque doit disposer de ressources pérennes, indépendantes et variées pour accompagner aux meilleures conditions financières possibles, les Etats de la CEMAC dans la mise en œuvre de leurs Plans Nationaux de Développement ainsi que les projets du secteur privé.

Pour atteindre l'objectif visé, le Conseil d'Administration a adopté, le 23 décembre 2024, la mise en place d'un programme triennal d'emprunt à travers l'émission de Titres de Créances Négociables (TCN) pour un montant de FCFA 200 milliards sur le marché monétaire.

f) Les ressources bilatérales :

3.3.7. Les principaux partenaires bilatéraux de la BDEAC sont entre autres : AFREXIMBANK, la BADEA, la CDB et la SID. Ainsi, les emprunts à moyen et long terme de la Banque mobilisés auprès de ses partenaires présentent un **encours de FCFA 482 milliards au 31 décembre 2024**.

L'activité de mobilisation s'est poursuivie tout au long de l'année. Des négociations sont en cours pour la mise en place de nouvelles facilités.

3.4. COMMUNICATION

3.4.1. Conformément aux orientations définies dans le Plan Stratégique 2023-2027 « Azobé », qui vise à « renforcer la visibilité de la BDEAC auprès des parties prenantes internes et externes à travers une communication d'impact », la mise en œuvre du plan de communication multicanal s'est poursuivie de manière soutenue, intégrant à la fois les médias traditionnels et les canaux numériques.

3.4.2. S'agissant des médias traditionnels (télévision, affichage, presse écrite, etc.), la visibilité institutionnelle s'est consolidée grâce à une présence renforcée sur des chaînes nationales et panafricaines, ainsi que sur des régies publicitaires à large audience. Cette exposition s'est traduite notamment par la diffusion de reportages, de publi-reportages, et d'annonces publicitaires ciblées.

3.4.3. Sur le plan digital, les résultats enregistrés ont été particulièrement significatifs. Le site web institutionnel a franchi, pour la première fois, le seuil symbolique d'un million de visites mensuelles, témoignant de l'intérêt croissant du public cible pour les activités de la Banque. En

parallèle, l'audience cumulée des réseaux sociaux a dépassé les deux millions de personnes à l'échelle mondiale, incluant une diversité de profils : entrepreneurs, dirigeants d'entreprise, cadres, salariés, ainsi que le grand public. Cette dynamique a été portée par les principales plateformes telles que LinkedIn, Facebook, X (anciennement Twitter), Instagram et YouTube.

3.4.4. En matière de marketing de contenu, un accent particulier a été mis sur la conception et la diffusion de productions audiovisuelles de haute qualité, destinées à valoriser l'impact des interventions de la Banque et à renforcer son image institutionnelle. Ces contenus ont connu un vif succès sur les réseaux sociaux, et ont également été largement relayés lors des réunions des instances décisionnelles.

3.4.5. Concernant la couverture médiatique, l'année a été marquée par une augmentation notable du nombre d'articles publiés par les médias sous-régionaux et internationaux sur les activités de la BDEAC. De plus, les sollicitations d'interviews adressées au Président de la Banque se sont intensifiées, illustrant l'intérêt croissant de la presse pour l'Institution et son rôle dans le financement du développement. Cette visibilité renforcée confirme la place stratégique des médias comme relais d'influence au service de l'action citoyenne de la Banque.

3.4.6. Une communication de proximité a été déployée dans l'ensemble des pays membres de la CEMAC à l'occasion des fêtes nationales, des commémorations de l'indépendance et des célébrations de fin d'année. Ces campagnes ont mobilisé les supports traditionnels (télévision, presse écrite), le digital, ainsi que l'affichage par banderoles, contribuant à accroître la notoriété de la Banque auprès des populations locales.

3.4.7. Sur le plan interne, plusieurs dispositifs de communication ont été mis en place afin de renforcer le sentiment d'appartenance des collaborateurs et de les positionner comme ambassadeurs des valeurs de la Banque. À ce titre, la revue de presse quotidienne et la newsletter interne, intitulée « Les Échos de la BDEAC », figurent parmi les principaux outils mobilisés pour assurer une circulation régulière de l'information institutionnelle.

QUATRIEME PARTIE : SITUATION FINANCIERE

4.1. GENERALITES

Les comptes de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ont été clôturés au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions de l'article 39 de ses Statuts et de l'article 29 de son Règlement financier.

Le contexte macro-économique sous-régional se caractérise par une croissance du PIB réel de 2,3 %, en légère hausse par rapport aux 2,0 % enregistrés un an auparavant. Cette progression témoigne d'une résilience accrue de l'économie sous-régionale face aux défis persistants.

Les prévisions indiquent une modération globale des tensions inflationnistes, bien que le niveau d'inflation reste supérieur à la norme communautaire. La dynamique inflationniste serait influencée par :

- Les récentes révisions à la hausse des prix des carburants à la pompe dans certains pays membres ;
- Les effets résiduels des ajustements tarifaires antérieurs ;
- Les perturbations climatiques affectant la production agricole.

Dans ce contexte, les faits marquants de la Banque au cours de la période sous revue se caractérisent par :

- La libération des parts du capital appelé suite à l'augmentation du capital social en juillet 2023, de FCFA 1 200 milliards à FCFA 1 500 milliards ;
- La finalisation des projets majeurs de la Banque à savoir:
  - (i) les travaux de réhabilitation et rénovation de l'immeuble du Siège ;
  - (ii) le redéploiement de la comptabilité de la Banque aux normes IFRS ;
  - (iii) le processus d'acquisition d'un ERP (Enterprise Resource Planning) ;
  - (iv) les travaux de préparation à la Notation financière par des agences internationales de rating ;
- Les décaissements sur les prêts à la clientèle pour un montant de FCFA 32 644 milliards ;
- La réalisation d'une opération d'appel public à l'épargne (APE) dénommée BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) 2024-2031 ;
- La réforme du cadre règlementaire et l'actualisation des Textes de base, des Politiques, des Stratégies, des Procédures et Processus visant une mise en cohérence de l'ensemble du dispositif normatif ;
- La publication du règlement n°063/P/24 du 08 juillet 2024 portant organisation et attributions des services de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale ;
- Le redéploiement des agents de la Banque, consécutif à l'adoption de la nouvelle organisation ;
- La poursuite des actions pour l'atteinte des objectifs du Plan stratégique 2023-2027, « AZOBÉ ».

En conséquence, la situation comptable de la Banque se caractérise par un résultat net bénéficiaire de FCFA 2 577 milliards contre FCFA 3 147 milliards au 31 décembre 2023 et un total bilan de FCFA 990 805 milliards contre FCFA 786 724 milliards au 31 décembre 2023, soit une progression de 26 %.

La situation comptable de la Banque au 31 décembre 2024 se décline à travers les cinq composantes suivantes :

I : Bilan et Hors-Bilan ;

II : Compte de résultat ;

III : Notes annexes

4.2. SITUATION PATRIMONIALE

La situation financière de la Banque au cours de la période se caractérise par un total bilan de FCFA 990 805 milliards, en augmentation de 26 % par rapport au niveau atteint au 31 décembre 2023 (FCFA 786 724 milliards).
Le bilan résumé de la Banque se présente comme suit :

Tableau n°10 : Bilans résumés comparés 2023-2024

ACTIF	31.12.2024	31.12.2023	Variation %
Fonds gérés	13 853	11 363	22
Caisse, banques et titres	49 907	51 660	-3
Comptes d'ordre et divers	32 826	1 652	1887
Actionnaires	192 541	8 811	2085
Clientèle et études	652 779	672 065	-3
Immobilisations	48 898	41 173	19
TOTAL ACTIF	**990 805**	**786 724**	**26**
PASSIF	**31.12.2024**	**31.12.2023**	**Variation %**
Fonds gérés	13 853	11 363	22
Comptes d'ordre et divers	45 811	4 023	1039
Ressources extérieures	524 845	575 865	-9
Provisions pour pertes et charges	7 652	7 981	-4
Fonds règlementés	8 295	9 295	-11
Subventions affectées	23 538	17 355	23
Capitaux propres	366 811	160 843	128
TOTAL PASSIF	**990 805**	**786 724**	**26**

a) Actif

Totalisant un montant de FCFA 990 805 millions, l'actif est composé des rubriques ci-après :

- Clientèle et études : FCFA 652 779 millions (65 %) ;
- Caisses, banques et titres : FCFA 49 907 millions (5 %) ;
- Immobilisations : FCFA 48 898 million (5 %) ;
- Fonds gérés : FCFA 13 853 millions (1 %) ;
- Actionnaires : FCFA 192 541 millions (19 %) ;
- Comptes d'ordre : FCFA 32 826 millions (3 %).

Principal poste de l'Actif de la Banque, les prêts à la clientèle se situent à FCFA 652 779 millions contre FCFA 672 065 millions à fin décembre 2023, soit une baisse de 3 % liée principalement par l'amortissement des prêts et le faible volume de décaissements réalisés au cours de l'année de FCFA 32 644 milliards.

Les montants inscrits au bilan, nets de provisions, se répartissent comme suit :

- Prêts performants : FCFA 633 184 millions (97 %) ;
- Prêts immobilisés : FCFA 266 millions (0 %) ;
- Prêts douteux : FCFA 17 254 million (3 %) ;
- Prêts contentieux : FCFA 0 millions (0 %) ;
- Prêts au personnel : FCFA 2 075 millions (0,3 %).

Les autres postes de l'Actif de la Banque ont connu une hausse de 195 % passant de FCFA 114 659 millions l'année dernière à FCFA 338 026 millions au 31 décembre 2024.

b) Passif

Les rubriques du Passif sont constituées principalement par les ressources d'emprunts (FCFA 524 845 millions) et les capitaux propres (FCFA 366 811 millions).

Les ressources extérieures sont collectées auprès de la BEAC, au travers de la convention en compte-courant (FCFA 25 183 millions) ; les emprunts obligataires (FCFA 321 560 millions) ; le refinancement spécifique des crédits alloués aux Etats au titre de la lutte contre la COVID-19 (FCFA 26 100 millions) et le refinancement des crédits privés (FCFA 36 463 millions).

Le reliquat des ressources extérieures a été apporté par AFREXIMBANK (FCFA 22 257 millions), la Banque de Développement de Chine (FCFA 5 246 millions), la BADEA (FCFA 29 880 millions), l'ICD (FCFA 13 687 millions) et les divers dépôts de trésorerie (FCFA 31 447 millions).

La réalisation de la garantie hypothécaire par le pool bancaire ayant participé au financement de l'immeuble YOKA Bernard a conduit la BDEAC à conclure un emprunt de FCFA 5 613 millions auprès des autres membres du pool aux fins de son acquisition, en pleine propriété.

Constitués du capital et prime d'émission (FCFA 316 331 millions), des réserves (FCFA 20 809 millions), des subventions reçues (FCFA 23 538 millions), des fonds réglementés (FCFA 8 295 millions), du report à nouveau (FCFA 27 093 millions), des provisions pour risques généraux (FCFA 3 072 millions) et du résultat net de l'exercice (FCFA 2 577 millions), les fonds propres et assimilés s'établissent, à fin décembre 2024 à FCFA 401 716 millions.

Les subventions reçues comprennent notamment les sommes mises à la disposition de la Banque dans le cadre de l'Aide Budgétaire Globale française au titre de la bonification des intérêts et la valeur des terrains cédés à la BDEAC par l'Etat congolais en vue de l'édification de son siège social, des logements de la Haute Direction et de celui qui héberge la Représentation Nationale de la BDEAC, sise à Pointe-Noire, ainsi que les terrains cédés par l'Etat tchadien et l'Etat Camerounais.

Les fonds réglementés sont des ressources spéciales destinées à financer des dépenses nettement identifiées, à l'instar des prises de participations. Les provisions pour risques généraux sont appelées à assurer la couverture des pertes découlant des activités de financement des projets et représentent 1,5 % de l'encours privé sain de la Banque.

Les comptes d'ordre s'établissent à FCFA 45 811 millions à fin décembre 2024 contre FCFA 4 023 millions une année plus tôt. Ils abritent, pour l'essentiel, les comptes d'attente et de régularisation.

c) Hors-bilan

L'évolution des engagements par signature est retracée sous le tableau suivant :

Tableau n°11 : Résumé comparatif du hors bilan

Rubriques	31.12.2024	31.12.2023	Variation
Engagements donnés	1 083 165	1 104 466	-2
Engagements reçus	3 251 954	3 132 068	+4
Intérêts et agios réservés	26 265	26 667	-2
			0
TOTAL	**4 263 734**	4 263 734	**+2**

Les engagements en hors-bilan comprennent trois postes qui recensent l'ensemble des engagements donnés à la clientèle, au titre des financements de projets ; les engagements reçus, en vue de la sécurisation des concours ; ainsi que les intérêts et agios réservés.

Il est à noter que les engagements donnés ont baissé de 2 % tandis que les engagements reçus affichent une augmentation de 4 %. Le solde des intérêts et agios réservés baisse de 2 %.

4.3. COMPTES DE GESTION

L'analyse des comptes de gestion est résumée sous le tableau ci-après :

Tableau n°12: Résumé comparatif des comptes de gestion

AGREGATS DE GESTION	31.12.2024	31.12.2023	Variation
MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE	13 762	16 319	-16
PRODUIT NET BANCAIRE	15 679	18 054	-13
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 701	3 245	-17
RESULTAT NET	2 577	3 147	-18
FRAIS GENERAUX	4 460	4 559	-2
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 263	12 086	10
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	10 230	6 217	+65
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION	83	67	6

4.4. MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE

La marge d'activité bancaire décroit de 16 % en passant de FCFA 16 319 millions au 31 décembre 2023 à FCFA 13 762 millions au 31 décembre 2024. Ce recul fait suite à la baisse des revenus de prêts liée à l'accroissement des impayés. En effet, l'activité de prêts dont le revenu ont régressé de 7 %, n'arrive pas à générer suffisamment de revenus pour couvrir les coûts de l'augmentation soutenue des ressources extérieures dont la Banque a grandement besoin.

PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire (PNB), qui représente les revenus nets des prêts et des placements de trésorerie, suit la même tendance et s'établit à FCFA 15 679 millions à fin décembre 2024, en baisse de 13 % contre un niveau de FCFA 18 054 millions atteint l'année précédente. Les produits financiers comptabilisés sont principalement composés des intérêts sur placements auprès des établissements de crédit de la zone CEMAC (FCFA 271 millions), et des rémunérations des comptes séquestres ouverts auprès des banques de la zone CEMAC (FCFA 1 647 millions)

4.5. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à FCFA 2 701 millions, en baisse de 17% par rapport au montant de FCFA 3 245 millions enregistré au 31décembre 2023. Cette situation est principalement attribuable à la reprise des provisions sur les dossiers (SOTEHXO de FCFA 6 987 millions, ISMA de FCFA 1 672 millions) et la comptabilisation des intérêts réservés de FCFA 528 millions sur le prêt ISMA.

Les frais de fonctionnement progressent légèrement de 10% puisqu' ils ressortent à FCFA 13 263 millions à fin décembre 2024 contre FCFA 12 086 millions à fin décembre 2023. Ceci est essentiellement dû par la bonne maitrise des frais généraux malgré la fluctuation du cours du dollar américain entre la fin d'année 2023 et la fin d'année 2024 (1 USD = 593.6262 et 1 USD = 631.3957) ayant fortement impacté l'exploitation de la Banque.

Les frais généraux s'inscrivent à la baisse de 2 % comparativement au montant affiché une année plus tôt (FCFA 4 460 millions contre FCFA 4 559 millions). Cependant, les dotations aux amortissements et aux provisions s'inscrivent à la hausse de 65 %, affichant un solde de FCFA 10 230 millions en 2024, contre FCFA 6 217 millions en 2023.

RESULTAT NET

Le résultat net de l'exercice 2024 atteint FCFA 2 577 millions. Il affiche une baisse de 18 % en comparaison avec le bénéfice réalisé en 2023.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

LISTE DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

- Note a : Entité de reporting
- Note b : Déclaration de conformité et base comptable
- Note c : Devises de tenue des comptes
- Note d : Principales conventions comptables
- Note e : Fonds gérés
- Note f : Comptes de trésorerie
- Note g : Comptes d'ordre et divers (Actif)
- Note h : Débiteurs divers
- Note i : Actionnaires
- Note j : Prêts à la clientèle
- Note k : Prêts à la clientèle – Concentration des crédits
- Note l : Créance Diamond Cement Congo - ISMA et SOTEXHO
- Note m : Méthode de calcul de dotation aux amortissements des immobilisations
- Note n : Immobilisation
- Note o : Immobilisations corporelles – Immeuble YOKA Bernard
- Note p : Comptes d'ordre et divers (Passif)
- Note q : Provisions pour pertes et charges
- Note r : Fonds spéciaux (contrepartie Fonds géré)
- Note s : Fonds règlementés
- Note t : Subventions reçues
- Note u : Capitaux propres
- Note v : Engagements hors-bilan
- Note w : Comptes de gestion
- Note y : Comptabilisation des produits
- Note z : Ratios statutaires

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Note a : Entité de reporting

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), créée par l'Accord du 3 décembre 1975, est l'Institution de financement du développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Le Siège social de la Banque dont les statuts disposent qu'il est établi dans un des Etats membres de la Communauté, choisi d'un commun accord par les Etats fondateurs, est à Brazzaville, en République du Congo. Conformément aux Statuts, la Banque dispose de Représentations Nationales dans les six Etats de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale, Tchad). La Banque peut établir, pour les besoins de ses opérations, des agences, à l'intérieur ou hors de la Communauté.

La décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 juillet 2023 (Résolution n°226/AGE/67/23) a porté le capital social à FCFA 1 500 milliards, avec un relèvement de la part libérable à 25 %, afin de renforcer les fonds propres. Sur ce, les parts libérable et non libérable sont respectivement fixées à FCFA 375 000 millions et FCFA 1 125 000 millions.
A la clôture de l'exercice 2023, une première vague de souscriptions à l'augmentation du capital a été enregistrée, provenant de la Commission CEMAC, de la BADEA et du Royaume du Maroc.

En 2024, au cours du premier trimestre, de nouveaux actionnaires ont accompli leurs engagements, notamment l'État du Cameroun, la République Centrafricaine, l'État du Burundi et la République Gabonaise.

Il convient de souligner que cette augmentation de capital ne sera entièrement reflétée dans les comptes qu'après la finalisation des souscriptions par l'ensemble des actionnaires.

Conformément à ses statuts, la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) a pour missions :

- De promouvoir le développement durable des pays de la CEMAC et de contribuer à l'intégration économique des pays de l'Afrique Centrale, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ;

- D'apporter son concours aux Etats, aux organisations sous-régionales, aux Institutions Financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets notamment pour préserver les écosystèmes et lutter contre le changement climatique ;

- D'appuyer les Etats, les organisations sous-régionales et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

La Banque intervient principalement dans les pays membres de la CEMAC et les pays membres actionnaires. Elle peut également étendre son action à des pays non-membres et non actionnaires si l'intérêt de l'Institution l'exige.

Note b : Déclaration de conformité et base comptable

L'article 45 des Statuts de la Banque stipule que les opérations doivent être enregistrées conformément aux normes comptables généralement admises à l'échelle internationale. Par ailleurs, l'article 26 du Règlement Financier précise que la comptabilité est tenue selon les principes commerciaux et bancaires en usage, conformément au plan comptable adopté par le Conseil d'Administration.

En attendant le passage de la comptabilité de la BDEAC aux normes IFRS, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 ont été préparés selon les normes en vigueur propres à l'Institution. En effet, le Conseil d'Administration a adopté, le 22 mai 1979, un plan comptable qui a été ajusté en 2016 dans le cadre de l'implémentation du Progiciel Bancaire Intégré (PBI). Cette réforme visait à rapprocher le référentiel comptable de la BDEAC de ceux en vigueur dans le secteur bancaire de la CEMAC. L'une des principales innovations introduites à cette occasion fut l'intégration de la comptabilité en devises.

Dans le cadre de la modernisation de ses pratiques comptables et en conformité avec les standards internationaux, le Conseil d'Administration avait, lors de sa session du 13 mai 2014, décidé de faire évoluer le référentiel comptable vers les normes IAS/IFRS, avec une mise en application initialement prévue pour le 1er janvier 2014, puis reportée au 1er janvier 2015. Cependant, pour diverses raisons, cette transition n'a pas pu être mise en œuvre à la date prévue.

Toutefois, en cohérence avec le Plan Stratégique 2017-2022, qui intègre notamment la modernisation des outils de gestion, la Banque a conclu en début 2021 un contrat de service avec le cabinet KPMG pour le redéploiement de sa comptabilité aux normes IFRS. Les travaux, démarrés le 15 mars 2021, devraient s'achever en 2024. En raison de certaines contraintes, les travaux y relatifs sont toujours en cours.

Pour l'établissement de ses états financiers, la Banque applique les principes comptables suivants :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Coût historique ou nominalisme ;
- Prudence ;
- Permanence des méthodes ;
- Non-compensation des créances et des dettes ;
- Intangibilité du bilan d'ouverture ;
- Importance relative.

Les états financiers sont présentés en francs CFA, arrondis au million le plus proche.

Note c : Devises de tenue des comptes

Depuis l'implémentation de la comptabilité en devises, les états financiers de la Banque sont tenus en multidevises. Ainsi, les opérations libellées en devises sont enregistrées dans des comptes spécifiques depuis l'exercice 2016. Pour la présentation des états financiers, l'ensemble des transactions et des soldes en devises sont convertis en monnaie locale (franc CFA) au taux de change en vigueur à la date d'exécution des opérations. Cette conversion peut générer des gains ou des pertes de change, qui sont alors comptabilisés en conséquence.

L'évolution des taux de change des principales devises utilisées par la Banque (Dollar US et Euro) est présentée ci-dessous :

DEVISES	2022	2023	2024
1 Euro	655,957	655,957	655,957
1 Dollar	614,9981	593,6262	631,3957

L'analyse des données révèle une fluctuation du taux de change du dollar US au cours des dernières années. Après une baisse entre décembre 2022 et décembre 2023, le taux a connu une remontée en 2024. En effet, il est passé de 614,9981 FCFA en 2022 à 593,6262 FCFA en 2023, avant d'atteindre 631,3957 FCFA en 2024, soit une hausse de 6,36 % par rapport à la fin de l'année précédente.

S'agissant de l'euro, son taux est resté constant à 655,957 FCFA, conformément au régime de parité fixe entre l'euro et le FCFA.

L'appréciation du dollar US en 2024, avec une hausse de 6,36 %, a entraîné une perte de change de 789 millions FCFA pour la Banque en raison de l'impact des fluctuations des taux de change sur ses opérations.

Note d : Principales conventions comptables

La BDEAC présente ses comptes actifs et passifs sous les « génériques » exploitation et hors-exploitation.

Les opérations d'exploitation sont réalisées conformément à l'objet social défini dans les textes de la Banque. Ces transactions sont effectuées dans la période couvrant l'exercice annuel de fonctionnement, en l'occurrence, du 1er janvier au 31 décembre.

Sur cette base, les inscriptions comptables intervenues au cours de l'exercice sont susceptibles de revêtir, à la fois, le caractère d'opérations d'exploitation et de hors-exploitation.

Par ailleurs, les écritures comptables liées à « l'arrêté des comptes » et portant principalement sur la régularisation des transactions intervenues au cours du dernier exercice clos sont labellisées d'opérations hors exploitation.

Note e : Fonds gérés

La Banque, dans le cadre de ses missions, est mandatée pour assurer la gestion et le suivi comptable des transactions effectuées par certains organismes, tels que le Fonds de Développement de la Communauté (FODEC) et l'Aide Budgétaire Globale (ABG). Afin de garantir une traçabilité efficace des opérations spécifiques à ces entités et d'éviter toute confusion avec celles de la Banque, des comptes distincts sont attribués à chaque organisme dans les livres de la Banque.

Au 31 décembre 2024, le solde de ces fonds gérés s'élève à 13 854 millions FCFA, répartis comme suit :

- **FODEC** : 6 048 millions FCFA
- **ABG** : 7 806 millions FCFA

Note f : Comptes de trésorerie

La trésorerie active est ainsi reconstituée :

Désignation / Millions de FCFA	2024	2023	VAR (%)
Caisses (Siège et Représentations)	10	5	88%
BEAC	33 904	44 985	-25%
DAT (Dépôt à terme)	10 000	5 000	100%
Autres banques	5 993	1 671	259%
TOTAL	**49 907**	**51 661**	**-3%**

La trésorerie totale de la Banque a diminué de 3 % par rapport à 2023, atteignant 49 907 millions FCFA contre 51 661 millions FCFA en 2023. Cette variation est principalement due à une baisse des avoirs auprès de la **BEAC**, dont le solde a diminué de 25 %, passant de 44 985 millions FCFA à 33 904 millions FCFA. Cette baisse a été compensée par une augmentation des dépôts à terme (DAT), qui ont doublé, passant de 5 000 millions FCFA en 2023 à 10 000 millions FCFA en 2024 (+100 %), ainsi qu'une forte hausse des avoirs dans les autres banques, passant de 1 671 millions FCFA en 2023 à 5 993 millions FCFA en 2024 (+259 %).

Les principaux postes de la trésorerie de la Banque, conformément aux données de 2024, sont les suivants :

- **Compte de règlement BEAC** : 33 904 millions FCFA (contre 44 985 millions FCFA en 2023, soit une baisse de 25%).

- **Autres banques** : 5 993 millions FCFA (contre 1 671 millions FCFA en 2023, soit une hausse de 259%). Cette variation est due principalement à l'alimentation du compte courant BGFIBank Congo et de nouveaux comptes séquestres créés.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

= *Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles* ***: +153 831 M***

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

= *Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement* ***: + 7 725 M***

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

= *Flux de trésorerie provenant des activités de financement* ***: +159 803 M***

VARIATION NETTE DE TRESORERIE : 1 754 M

Différence de change sur les flux

VARIATION NETTE DE TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : - 1 754 M

TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE : 51 661 M

TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : 49 907 M

La Politique de Liquidité

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale s'est dotée d'une politique de liquidité après son adoption par la résolution n°0963/CA/172/23.

La liquidité de la Banque est constituée des ressources mobilisées en capital et emprunts qu'elle utilise pour le financement des projets de développement. Et des remboursements des prêts qu'elle perçoit pour honorer ses engagements et assurer ses dépenses d'exploitation.

Les objectifs de la politique de liquidité de la Banque s'inscrivent comme suit :

- s'assurer que la Banque dispose à tout moment d'une liquidité suffisante pour honorer ses diverses obligations. Notamment les règlements au titre des prêts, des frais de fonctionnement et des remboursements d'échéances d'emprunts à court et moyen terme y compris en situation de crise ;
- Financer de manière durable le développement de ses activités à un coût raisonnable sur un horizon de survie ;
- Obtenir et maintenir une notation Investment Grade.

Afin d'atteindre ses objectifs, la Banque doit suivre et planifier ses sorties de trésorerie avec une exigence prioritaire sur ses engagements contractuels notamment le remboursement des emprunts et le règlement des charges de fonctionnement. Le financement des projets se fera sur la base des prévisions de décaissement validées et intégrées dans la détermination du niveau minimum de trésorerie prudentielle.

Note g : Comptes d'ordre et divers (Actif)

Le solde de ce poste comprend principalement les éléments suivants :

Désignation / Millions de FCFA	*2024*	*2023*	*VAR (%)*
Ecart de conversion	2 452	258	850%
Intérêts courus et non courus sur prêts à la clientèle	278	305	-9%
Intérêts courus et non courus sur dépôts à terme	165	55	200%
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	0	219	-100%
Prime d'émission	755	755	0%
Débiteurs divers	43	43	0%
Fonds Bleu	259	0	0%
Compte d'attente	28 866	0	-
Personnel et organismes sociaux	6	6	0%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2	11	-24%
TOTAL	**32 826**	**1 652**	**1887%**

Le poste « Comptes d'ordre et divers (Actif) » a fortement augmenté, passant de 1 652 millions FCFA en 2023 à 32 826 millions FCFA en 2024, soit une hausse de +1 887 %.

Cette évolution s'explique principalement par la hausse du compte d'attente, qui atteint 28 866 millions FCFA. Ce compte regroupe des encaissements liés aux produits de prêts enregistrés en 2024, mais dont les paiements effectifs seront réalisés en 2025. Il s'agit principalement de remboursements d'échéances attendues au 31 décembre 2024 par plusieurs emprunteurs, dont :

- **Aéroport de Bata (nouveau terminal passagers)** : 7 614 millions FCFA
- **État Congolais (Accords Congo-BDEAC)** : 5 835 millions FCFA
- **Projet santé – Guinée Équatoriale** : 1 738 millions FCFA
- **Projet AKURENAM-MINANG** : 1 520 millions FCFA
- **Centrale hydroélectrique de Sendje** : 2 510 millions FCFA
- **AFG Central and East Africa**: 2 726 millions FCFA
- **ISMA** : 2 200 millions FCFA
- **GSEZ Mineral Port** : 1 103 millions FCFA
- **Atlantic Cocoa Corporation** : 913 millions FCFA
- **Cofina Gabon** : 295 millions FCFA

Ces encaissements différés expliquent la forte progression de ce poste au bilan.

- **Écarts de conversion (+850%)** : Forte variation liée à la revalorisation des postes en devises, traduisant une sensibilité accrue aux fluctuations de change.
- **Intérêts courus sur dépôts à terme (+200 %)** : Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des placements, en particulier des dépôts à terme (DAT) de la BCH, qui ont une durée prolongée d'un an, allant du 08/05/2024 au 07/05/2025. Cette période plus longue explique en grande partie la croissance significative des intérêts courus sur ces dépôts.
- **Disparition des avances aux fournisseurs (-100 %)** : Montre un meilleur suivi des paiements, avec aucun acompte en cours à la clôture.

Note h : Débiteurs divers

Ce poste comprend principalement des soldes débiteurs anciens, pour un montant total de **798 millions FCFA**, ventilés comme suit :

- Dans le cadre de la souscription au capital social de la BDEAC, l'actionnaire (**Etat de la Lybie)** a pris des participations pour **755 millions FCFA** en 2007 correspondant à la prime d'émission. Cette créance a été confirmée par l'Administrateur de la Lybie monsieur **Aboubaker ELBOZIDE** lors des échanges avec le Comité d'Audit en session du 06 au 12 mai 2024. A l'issue de cet entretien le Comité d'Audit au vu des informations probante reçue de l'Administrateur, a recommandé à la Banque d'annuler la provision de FCFA 755 millions.

- **43 millions FCFA** correspondant au préfinancement, par la BDEAC, des loyers et charges liés à sa représentation nationale au Gabon, en attente de régularisation par l'État gabonais.

À la date d'arrêté des comptes, ces créances demeurent inscrites à l'actif du bilan, dans l'attente de leur recouvrement.

Note i : Actionnaires

Les sommes dues par les actionnaires, au titre de la libération du capital sont réparties comme suit :

Désignation / Millions de FCFA	2024	2023	VAR (%)

RCA	28 560	6 936	312%
TCHAD	21 624	0	**100%**
BADEA	213	213	**0%**
CEMAC	320	400	**-20%**
MAROC	1 262	1 262	**0%**
CAMEROUN	21 624	0	**100%**
CONGO	21 624	0	**100%**
GABON	21 624	0	**100%**
BURUNDI	6 198	0	**100%**
FRANCE	497	0	**100%**
BEAC	68 996	0	**100%**
TOTAL	**192 541**	**8 811**	**2 085%**

La dette des actionnaires pour la libération du capital est passée de 8 811 millions FCFA en 2023 à 192 541 millions FCFA en 2024, soit une hausse de +2 085 %, ce qui explique la forte hausse des montants dus.

Note j : Prêts à la clientèle

Au 31 décembre 2024, l'encours des prêts à la clientèle s'élève à 652 779 millions FCFA, avec une ventilation en fonction de la qualité des créances comme suit :

Désignation / Millions de FCFA	***2024***	***2023***	***VAR (%)***
Prêts performants	633 184	650 840	-3%
Prêts immobilisés	266	266	0%
Prêts douteux	17 254	15 783	9%
Prêts contentieux	0	2 774	-100%
Prêts personnel	2 075	2 402	-14%
TOTAL	**652 779**	**672 065**	**-3%**

L'encours total des prêts à la clientèle a diminué de 3 %, passant de 672 065 millions FCFA en 2023 à 652 779 millions FCFA en 2024. Cette baisse globale cache cependant des évolutions différentes selon les types de prêts :

- **Prêts performants** : Ils ont reculé de 3 %, atteignant 633 612 millions FCFA en 2024 contre 650 840 millions FCFA en 2023. Cette légère baisse s'explique principalement par le remboursement de prêts et le faible volume de décaissements, qui s'est établi à 32 milliards FCFA sur l'année 2024.

- **Prêts douteux** : En hausse de 10 %, ces prêts s'élèvent à 17 254 millions FCFA en 2024 contre 15 783 millions FCFA en 2023. Cette augmentation est due au déclassement de quatre prêts : STB, SCI KUFFO, STARTONE et TECNOLINEAS.

- **Prêts contentieux** : Une réduction totale de 100 % a été enregistrée, les prêts contentieux passant de 2 774 millions FCFA en 2023 à 0 FCFA en 2024. Cette évolution s'explique principalement par la reprise des provisions sur l'encours des prêts SOTEXHO et ISMA au 31/12/2024, ainsi que par le provisionnement intégral du prêt DCC (Diamond Cement)

- **Prêts au personnel** : Les prêts accordés au personnel ont enregistré une baisse de 14 %, passant de 2 402 millions FCFA en 2023 à 2 075 millions FCFA en 2024. Cette diminution s'explique principalement par le remboursement progressif du capital et des intérêts, ainsi que par la réduction notable du volume de nouveaux prêts accordés au personnel au cours de l'exercice.

<u>La Politique de financement</u>

L'adoption de la politique de financement à la BDEAC à travers la résolution n°211/AGE/60/19, fixant les domaines et modalités d'intervention, les directives de financement de la Banque qui concourt au développement durable et à l'intégration des économies des pays membres de la CEMAC et des pays membres actionnaires.

La Banque considère comme projets d'intégration économique, les projets nationaux ou régionaux d'intérêt commun à au moins deux Etats, deux opérateurs économiques ressortissants de ces Etats, ainsi que ceux promus par les organisations sous régionales, régionales ou internationales auxquelles participent au moins un Etat membre.

Les interventions de la Banque se conforment aux dispositions des articles 32 et 33 des statuts. La Banque intervient au profit des petites et moyennes entreprises de production ou de service, soit par des concours directs, soit par l'intermédiaire des Institutions Financières, à travers des lignes de refinancement. Elle intervient dans le financement des infrastructures de base, équipements éducatifs et sanitaires, pour autant que ceux-ci génèrent de la valeur ajoutée et justifient des conditions de viabilité et de rentabilité économique satisfaisantes, tout en préservant l'environnement.

L'objectif principal de la Banque est de mobiliser les ressources et de drainer les capitaux pour le financement du développement des Etats membres. A cet effet, elle s'attache à rechercher les conditions les plus favorables (des ressources à moyen et à long termes) pour le financement de ses opérations. L'utilisation de ses ressources est encadrée par l'art 12 de la politique de financement.

La constitution d'un apport en autofinancement minimal de 25% pour le secteur privé ou une contrepartie de 10% pour le secteur public est l'une des conditions préalables au financement de projets et programme par la BDEAC.

Les interventions de la Banque peuvent se faire sous forme de prêts, prêts-programmes, leasing, prises de participations, avals, garanties, bonification d'intérêts, avances pour études, dons et subventions.

Les principaux critères de financement par la Banque sont la rentabilité financière et/ou économique du projet, la durabilité du projet, la solvabilité de l'entreprise et la solidité des garanties offertes à la Banque en couverture de ses engagements.

Note k : Prêts à la clientèle – concentration de crédit

Au 31 décembre 2024, la répartition des prêts de la Banque montre que 63 % des encours sont destinés au secteur public, contre 37 % pour le secteur privé.

Tableau : **Répartition des encours bruts par nature au 31 décembre 2024**

	ENCOURS TOTAUX	
PUBLIC/PRIVE	**MONTANT**	**%**
PRIVE	254 110 301 987	37
PUBLIC MARCHAND	67 352 389 311	10
PUBLIC NON-MARCHAND	364 669 126 225	53
TOTAL	**686 131 817 523**	**100**

Le tableau ci-dessus montre qu'au 31 décembre 2024, la majorité de l'encours brut de la Banque (53 %) est détenue par le secteur public non marchand, contre 10 % pour le secteur public marchand et 37 % pour le secteur privé.

Note l : Créance Diamond Cement Congo - ISMA et SOTEXHO

Au 31 décembre 2024, la créance sur Diamond Cement Congo (DCC) a été provisionnée à hauteur de 100 %, pour un montant de 2 774 millions FCFA.

La créance sur ISMA a été éteinte au cours de l'exercice, à la suite du recouvrement d'une grande partie des sommes dues, permettant la clôture du dossier.

Concernant la créance sur SOTEXHO, une décision d'adjudication a été rendue par le tribunal en faveur de la BDEAC. Cette décision judiciaire permet à la Banque de prendre possession des biens concernés, dans le cadre du processus de recouvrement de la créance impayée.

Note m : Méthode de calcul de dotation aux amortissements des immobilisations
La Banque calcule les dotations aux amortissements selon la méthode linéaire, en appliquant les taux définis pour chaque type d'immobilisation. Le calcul se fait par mois, en tenant compte du mois de mise en service, sans prise en compte des jours.

Note n : Immobilisations
Les immobilisations de la Banque se composent comme suit :

Désignation / Millions de FCFA	***2024***	***2023***	***VAR (%)***
Frais et valeurs immobilisés	6 555	6 462	1%
Immobilisations corporelles	24 672	20 186	22%
Autres valeurs immobilisées	17 671	14 525	22%
TOTAL	**48 898**	**41 173**	**19%**

Les frais et valeurs immobilisés regroupent principalement les dépenses liées aux logiciels, brevets, licences et autres actifs incorporels. La légère hausse de 1 % observée en 2024 reflète une certaine stabilité des investissements immatériels de la Banque.

Note o : **Immobilisations corporelles – Immeuble YOKA Bernard**
L'immeuble YOKA Bernard, inscrit à l'actif pour une valeur brute de 8 875 millions FCFA au 31 décembre 2024, a fait l'objet d'un contentieux juridique majeur. Ce litige a été définitivement tranché par un arrêt de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) en date du 25 avril 2024, favorable à la BDEAC, annulant ainsi la décision antérieure de la Cour d'Appel de Brazzaville qui condamnait la Banque à 25 milliards FCFA et remettait en cause la validité de la vente. La décision de la CCJA confirme donc la propriété légale de l'immeuble par la BDEAC.

En conséquence, les revenus générés par cet immeuble depuis juin 2015, jusqu'alors bloqués sur un compte séquestre, doivent être reversés à la Banque. Des démarches ont été engagées pour signifier cette décision au séquestre par voie d'huissier de justice et obtenir la libération effective des fonds.

Sur le plan comptable, la régularisation de ce dossier a conduit à la reprise des amortissements cumulés enregistrés sur ce bien pendant la période du litige, pour un montant de 1 812 millions FCFA, directement en report à nouveau dans les capitaux propres.

Le tableau ci-après présente la situation des immobilisations et amortissements au 31 décembre 2024 :

Libellés	**Bruts**	**Amorts/ Provisions**	**Nets**
Frais et valeurs immobilisées	14 185	7 630	6 555
Immobilisations corporelles	30 548	5 876	24 672
Autres valeurs immobilisées	17 872	201	17 671
Total	**62 605**	**13 707**	**48 898**

Les immobilisations incorporelles : le solde des immobilisations (en avance et acompte et en cours) au 31 décembre 2024 se chiffre à FCFA 3 258 millions. Ces comptes comportent des écritures erronées déversées par le système, et des opérations (d'une valeur de FCFA 107 millions datant de 2021, avec le fournisseur SKY VISION) qui apparaissent à la fois dans les immobilisations définitives et les immobilisations en cours soldées par erreur. Des travaux d'analyse approfondie sont en cours et connaîtront leur dénouement au courant de l'exercice

2025 dans le cadre des travaux d'assainissement desdits comptes engagés par la Banque en vue de la migration des données fiables dans le nouvel ERP en cours d'acquisition. Au terme des travaux une traduction des impacts en comptabilité sera réalisée avec l'approbation de la Haute Hiérarchie.

Note q : Comptes d'ordre et divers (Passif)

Le solde de ce poste est ainsi reconstitué :

Désignation / Millions de FCFA	*2024*	*2023*	*VAR (%)*
Sommes dues aux fournisseurs	595	570	4%
Personnel et organismes sociaux	282	222	27%
Créditeurs divers	445	445	0
Compte de régularisation	2 235	1 769	26%
Etat et organismes internationaux	250	221	13%
Comptes d'attente	42 005	0	100%
Trop perçu sur échéances clients	0	0	0%
Comptes d'attente débiteurs (avec soldes crédits)	1	796	-99,87%
TOTAL	**45 811**	**4 023**	**1038%**

Les sommes dues aux fournisseurs concernent principalement les travaux de réhabilitation de l'immeuble du Siège, ainsi que les prestations de services liées aux activités de la Banque, telles que les frais de voyage, les loyers et autres.

L'explosion du total des "Comptes d'ordre et divers (Passif)" en 2024 est principalement due aux "Comptes d'attente", qui représentent plus de 90% du total. Cette hausse exceptionnelle s'explique essentiellement par la comptabilisation des emprunts dont le paiement, initialement prévu en 2024, a été reporté à 2025. Il s'agit donc d'un décalage temporaire dans la réception des fonds.

Les comptes d'attente, d'un montant total de 42 005 millions FCFA, incluent plusieurs éléments significatifs. Ce solde est constitué principalement des paiements des échéances d'emprunts prévus au 31 décembre 2024, qui se décomposent comme suit :

- **AFREXIMBANK** : 5 091 millions FCFA
- **BADEA** : 260 millions FCFA
- **ICD** : 2 473 millions FCFA
- **CCA** : 12 823 millions FCFA
- **APE 2020-2027** 21 358 millions FCFA

Ces paiements seront effectifs en 2025, contribuant ainsi à la gestion de la dette de la Banque.

Note p : Provisions pour pertes et charges

Le solde de ce poste se décompose comme suit :

Désignation / Millions de FCFA	*2024*	*2023*	*VAR (%)*
Provisions pour risque généraux	3 072	2 957	4%
Provisions pour pertes	1 814	0	
Provisions sur droits au personnel	2 766	5 024	-45%
TOTAL	**7 652**	**7 981**	**-4%**

Les provisions pour risques généraux, qui s'élèvent à 3 072 millions de FCFA en 2024, représentent 1,5% des encours sains au 31 décembre 2024. Elles visent à couvrir les éventuelles pertes liées aux activités de financement des projets, garantissant ainsi une gestion prudente des risques. Les droits au personnel abritent les sommes qui lui seront versées au moment du départ à la retraite, conformément aux dispositions statutaires.

Note r : Fonds spéciaux

Le solde de ce poste est ainsi ventilé :

Désignation / Millions de FCFA	*2024*	*2023*	*VAR (%)*
Ressources ABG	7 806	9 713	-20%
Ressources FODEC	6 048	1 650	267%
TOTAL	**13 853**	**11 363**	**22%**

L'Aide Budgétaire Global (ABG) et le Fonds de Développement de la Communauté recueillent des sommes destinées à la couverture de dépenses spécifiques telles que la bonification des intérêts, le financement des projets intégrateurs, etc…

Note s : Fonds règlementés

Les fonds réglementés sont des ressources mises de côté par la Banque pour financer des dépenses précises, comme :

- **Des fonds de bonification** (destinés à réduire les taux d'intérêt pour certains prêts) ;
- Des **fonds de prise de participation** (utilisés pour financer l'entrée au capital de projets ou entreprises) ;
- Des **fonds de financement d'études** (consacrés aux études de faisabilité ou d'impact)
- Ou encore des **fonds de couverture de risques**, comme celui du risque de change.

Le solde de ce poste est constitué comme suit :

Désignation / Millions de FCFA	***2024***	***2023***	***VAR (%)***
Fonds de bonification	1 524	1 524	0%
Fonds de couverture du risque de change	0	1 000	-100%
Fonds de financement des études	1 941	1 941	0%
Fonds de prise de participations	4 830	4 830	0%
TOTAL	**8 295**	**9 295**	**-11%**

En 2024, le solde total des fonds réglementés est de 8 295 millions FCFA, contre 9 295 millions FCFA en 2023, soit une baisse de 11 %. Cette baisse est due à la reprise du Fonds de couverture du risque de change, d'un montant de 1 000 millions FCFA, utilisée pour couvrir une perte de change survenue durant l'exercice.

Note t : Subventions reçues

Les subventions reçues proviennent principalement des États, de l'Aide Budgétaire Globale (ABG) et d'organismes tels que la CEMAC. Elles comprennent notamment des terrains et des constructions offerts par les États, ainsi que des bonifications d'intérêts de l'ABG et du FODEC. Au total, ces subventions reçues s'élèvent à FCFA 6 328 millions, dont la valeur est intégrée dans les fonds propres de la Banque

Conformément au référentiel comptable propre de la BDEAC établit sur la base du référentiel comptable des institutions financières de la CEMAC, les subventions et aides publiques, les subventions d'équipement ou d'investissement font l'objet de deux modes de traitement comptable selon qu'il s'agisse d'une immobilisation amortissable ou d'une immobilisation non amortissable. Le traitement comptable adopté par la BDEAC pour la comptabilisation de ces subventions d'investissement est celui du plan et des procédures comptables applicables aux établissements de crédit de la CEMAC (PCEC), en l'absence d'une disposition spécifique traitant des opérations de cette nature dans le référentiel comptable propre de la BDEAC.

Au 31 décembre 2024, les subventions et dons reçus des Etats du CAMEROUN et du CONGO ont été repris en compte de résultat pour des montants respectifs de FCFA 240 millions et FCFA 19 millions.

Note u : Capitaux propres

Au 31.12.2024, les capitaux propres de la Banque se présentent comme suit :

Désignation / Millions de FCFA	***2024***	***2023***	***VAR (%)***
Capital appelé, libéré, versé	121 102	103 437	17%
Capital appelé, non libéré	192 541	8 811	2083%
Primes d'émission	2 687	2 687	0%
Réserves statutaires	4 850	4 536	7%
Réserves libres	15 960	15 960	0%
Report à nouveau	27 093	22 266	21%
Résultat de l'exercice 2023	0	3 147	-100%

Résultat Net au 31/12/2024	2 577	0	100%
TOTAL	**366 811**	**160 843**	**128%**

Les capitaux propres de la Banque poursuivent leur consolidation, portés notamment par le transfert régulier d'une part importante des résultats en report à nouveau.
En 2024, le report à nouveau a enregistré une hausse de 21 %, passant de 22 266 millions FCFA à 27 093 millions FCFA. Cette progression s'explique en partie par la reprise du cumul des amortissements précédemment constatés sur l'immeuble YOKA Bernard, à la suite de la décision de justice attribuant définitivement ce bien à la BDEAC.
Toutefois, cette évolution positive s'accompagne d'une augmentation significative du capital appelé, non libéré (+2085%), traduisant des montants encore impayés par les actionnaires dans le cadre de la dernière augmentation du capital social.
Les tableaux ci-après présentent la configuration du capital au 31 décembre 2024 :
Tableau 1 : (structure du capital)

Libellés	2024	2023
Capital souscrit	1 312 830 000 000	1 073 035 000 000
Capital sujet à appel*	999 186 500 000	804 776 250 000
Capital appelé	313 643 500 000	112 247 250 000
Capital appelé et libéré	121 102 354 094	103 436 750 000

* : Comptabilisé en hors bilan dans la rubrique engagements reçus.
Le capital souscrit correspond au capital qui a fait l'objet de la remise par l'actionnaire du bulletin de souscription dûment renseigné et signé. Il comprend la partie libérable et la partie sujette à appel.
Le capital sujet à appel correspond à la partie du capital qui a été souscrite diminuée de la fraction libérable. Il sert de garantie pour la banque auprès des bailleurs de fonds dans le cadre de la mobilisation des ressources.
Le capital appelé correspond à la partie du capital souscrit dont la Banque a demandé la libération aux actionnaires. Toute quotité appelée devient instantanément une créance certaine et exigible dans les livres de la Banque.
Le capital appelé et libéré, correspondant à la partie du capital que l'actionnaire a effectivement versé sur le compte de la Banque.
Tableau 2 : (répartition du capital par actionnaire)

Actionnaires	Part	Capital souscrit	Capital sujet à appel	Capital appelé	Capital versé
Cameroun	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000
RCA	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	3 240 000 000
Congo	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000
Gabon	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000
RGE	6,78%	101 760 000 000	91 584 000 000	10 176 000 000	10 176 000 000
Tchad	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000
BEAC	33,43%	501 450 000 000	376 087 500 000	125 362 500 000	56 366 900 000
BAD	0,20%	3 000 000 000	1 800 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
France	0,83%	12 460 000 000	9 345 000 000	3 115 000 000	2 618 000 000
Koweït	0,07%	1 000 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Libye (LAP)	0,65%	9 800 000 000	7 350 000 000	2 450 000 000	2 450 000 000
Maroc	0,40%	6 000 000 000	4 500 000 000	1 500 000 000	407 954 083
Com. CEMAC	0,16%	2 400 000 000	1 800 000 000	600 000 000	280 000 000
FSA	0,08%	1 250 000 000	937 500 000	312 500 000	100 000 000
BADEA	0,08%	1 250 000 000	937 500 000	312 500 000	142 500 000
Burundi	2,43%	36 460 000 000	27 345 000 000	9 115 000 000	2 917 000 000
Total	**87,52%**	**1 312 830 000 000**	**999 186 500 000**	**313 643 500 000**	**121 102 354 083**

Le capital libérable correspond à la partie du capital exigible pour laquelle la banque sollicite le recouvrement auprès des actionnaires.
Le capital versé (ou libéré) correspond au montant du capital exigible qui a fait l'objet d'un recouvrement effectif.

Note v : Engagements hors - bilan

Les engagements par signature reflètent l'exposition de la Banque auprès des investisseurs publics et privés. À ce titre, le niveau des engagements donnés s'établit à 1 083 165 millions FCFA, enregistrant une baisse de 2 % par rapport à 2023, où il s'élevait au même montant.

Par ailleurs, pour se couvrir du risque dans les financements de projets, la Banque procède à la prise de garanties, qui sont comptabilisées en hors bilan et totalisent un montant de FCFA 2 133 616 millions. Les autres engagements reçus portent notamment sur le capital sujet à appel (FCFA 999 187 millions) et les ressources extérieures (FCFA 119 151 millions).

Il convient par ailleurs de souligner que la nouvelle politique de classification et de provisionnement des créances a consacré la comptabilisation des intérêts et commissions réservés en souffrance et leur suivi en hors-bilan. Ainsi, le montant des intérêts et commissions réservés comptabilisés en hors bilan se chiffre à FCFA 26 265 millions au 31 décembre 2024. Y figure également en hors bilan l'encours du prêt RASCOM pour un montant de FCFA 12 254 millions (FCFA 10 554 millions en capital et FCFA 1 700 en intérêts).

Note w : Comptes de gestion

En 2024, l'activité de la Banque progresse, avec une hausse des produits de 7,09%, légèrement supérieure à celle des charges (+8,65%).

Les frais de fonctionnement de la Banque comprennent les frais généraux, les frais de personnel ainsi que les pertes et charges diverses. En 2024, ces dernières enregistrent une hausse exceptionnelle de 574,25 %, principalement imputable à la forte augmentation de la perte de change, qui est passée de 144,59 millions FCFA en 2023 à 974,88 millions FCFA en 2024. Cette dégradation reflète l'impact des fluctuations monétaires sur les opérations libellées en devises.

En 2024, le produit net bancaire baisse de 13,16 %, ce qui entraîne une diminution du résultat net de 18,11 %, passant de 3 147 à 2 577 milliards FCFA. Malgré cela, la capacité d'autofinancement augmente de 39,58 %, ce qui montre une meilleure génération de ressources internes.

Au 31 décembre 2024, les intérêts sur emprunts et commissions se déclinent comme suit :

CHARGES FINANCIERES	***2024***
APE	20 306
BEAC	2 111
B & B Investments	41
BADEA	1 817
CDB	311
AFREXIMB BANK	3 569
GLOBAL DEVELOPMENT	142
ICD	818
GSEZ AIRPORT	1 899
MASANDO SA	14
UST	4
Afrijet Gabon	16
MUCODEC	763
ANGUE CONTACT	4
STARTONE	49
TOTAL	**31 863**

Note x : Comptabilisation des produits

Les produits de la Banque comprennent :

- Intérêts et commissions sur prêts ;
- Autres services produits ;
- Produits et profits divers ;

- Produits et profits financiers ;
- Reprises sur intérêts réservés et provisions.

Les intérêts sur prêts portent sur les financements de projets accordés à la clientèle publique et privée. Au regard des dispositions règlementaires, la classification des bénéficiaires des concours de la Banque selon leur statut est un paramètre d'autant plus important qu'elle concourt à la détermination des produits globaux.
En effet, les intérêts générés par les financements de projets publics sont comptabilisés en produits, dès leur constatation, même si l'encaissement effectif n'est pas encore intervenu. La qualité, réputée performante, de la signature concernée est la condition suffisante pour cette classification en produits. Les intérêts issus de signatures privées, mais dont les engagements bénéficient, pour différentes raisons, de la garantie de l'Etat emportent un traitement similaire à celui des concours publics.
Les produits constatés sur les financements en faveur des organismes publics en difficulté sont suivis en comptes de créances immobilisées. Le montant intègre l'encours restant dû et les intérêts qui s'y rattachent.
S'agissant des créances privées, les intérêts et commissions sur prêts ne sont comptabilisés en produits qu'au terme de leur encaissement effectif, quelle que soit la qualité présumée des signatures en cause. Dans cette logique, les intérêts et commissions non perçues sont suivis dans des comptes ad hoc, logés en hors-bilan. Par ailleurs, la détérioration continue des engagements concernés donnent lieu à la constitution des provisions pour dépréciation des créances douteuses. Sur cette question particulière des créances douteuses, les Règlements N° 058 et N° 062 indiquent la procédure complète du traitement de ces concours.
Les ***Autres Services produits*** comprennent notamment les produits de la location d'une partie de l'immeuble siège de la Banque, de salles de réunions et autres rentrées accessoires telles que la vente des dossiers d'appel d'offres, dans le cadre de la mise en œuvre de l'exécution du budget de la Banque.
Les ***produits et profits financiers*** concernent en particulier les intérêts engrangés à l'issue des placements de trésorerie effectués par la Banque auprès de quelques établissements de crédit de la sous-région.
Les ***produits et profits divers*** abritent l'ensemble des produits qui n'ont pas pu être classés dans les différentes rubriques reprises précédemment.
Les ***produits de cession d'immobilisations*** concernent l'ensemble des produits perçus sur les opérations de cessions opérées par la Banque et portant sur ses actifs immobiliers. Les produits engagés sur ce type de transactions sont inscrits en « hors exploitation ».
De même, les ***rentrées diverses*** constatées par la Banque, à divers titre, tels que les remboursements de frais ou de commissions sont répertoriés également en « hors exploitation ».
Le tableau ci-après résume l'évolution des produits de la Banque :
(En millions de FCFA)

RUBRIQUES	2024	2023	Variation %
Intérêts des prêts et commissions*	45 625	48 991	-7%
Autres services produits	60	100	-40%
Produits et profits financiers	1 917	1 735	11%
Produits et profits divers	268	397	-33%
Reprises sur provisions et intérêts	10 187	2 997	240%
Total des produits d'exploitation	**58 057**	**54 220**	**7%**
Produits de cession d'immobilisations	0	-10	0%
Produits hors exploitation	0	0	0%
Total des produits hors exploitation	**0**	**0**	**0%**
TOTAL DES PRODUITS	**58 057**	**54 210**	**7%**

Note y : Situation des fonds propres et évolution des ratios statutaires

Les fonds propres de la banque sont constitués du capital, des réserves, des fonds réglementés, des provisions à caractère général, des subventions effectivement versées, du report à nouveau et du résultat non distribué.
Au 31 décembre 2024, ils totalisent un montant de FCFA 401 716 millions.
Entre 2023 et 2024, la situation financière de la Banque s'est nettement améliorée. Les fonds propres ont fortement augmenté, ce qui a permis de renforcer sa capacité d'endettement. La Banque dispose désormais d'une marge d'endettement confortable, ce qui lui donne plus de flexibilité pour emprunter. Les principaux ratios montrent aussi que les risques liés aux engagements et à la solvabilité sont bien maîtrisés. Grâce à cette évolution, la Banque est mieux préparée pour mobiliser des ressources et financer de grands projets, tout en respectant les règles fixées.

Note z : Ratios statutaires

		2023	2024
	Exposition maximale par opération		
	1) Niveau des fonds propres	*190 450*	*401 716*
	2) Encours des emprunts dans le bilan	*498 498*	*457 325*
	3) Compte courant associés Congo et BEAC	*49 760*	*25 183*
	4) Engagements reçus	*283 112*	*119 151*
	5) Emprunts en cours		
	Total des ressources permanentes	*1 021 820*	*1 003 376*
1°)	**Exposition maximale par opération (10% des Rces permanentes)**	**102 182**	**100 338**
	Détermination du risque maximal par emprunteur		
2°)	**Plafond par emprunteur (45% des fonds propres)**	**85 703**	**180 772**
	Capacité d'endettement		
	- en termes de volume à mobiliser, la capacité d'endettement correspond à quatre fois le niveau des fonds propres (à partir de 2011)	***761 800***	***1 606 865***
	- l'encours des emprunts doit être inférieur ou égal à 100% du capital sujet à appel		
	** capital sujet à appel (Actions réellement souscrites)*	*804 776*	*999 187*
	** 100% du capital sujet à appel (à partir de 2011)*	***804 776***	***999 187***
3°)	**Marge d'endettement (Capital sujet à appel - Encours des emprunts dans le bilan)**	**306 278**	**516 678**
	Niveau limite pour une augmentation du capital		
	- Une augmentation du capital doit être engagée dès que l'encours des emprunts de la Banque atteint 70% du capital sujet à appel		
	* 70% du capital sujet à appel	*563 343*	*699 431*
4°)	**Alerte pour une augmentation du capital** *(emprunts =70% du KSA)*	**68%**	**48%**

Le ratio à respecter au 31/12/2024 est de 48%, contre 68 % au 31 décembre 2024.

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES PROJETS FINANCES DEPUIS LA CREATION DE LA BANQUE

N°	TITRE DU PROJET	DATE D'OCTROI	MONTANT (MFCFA)	PAYS
1	Poste de transformation électrique de BISSEGUE (SEEG)	25/11/1978	600	Gabon
2	Usine de Clinker de Ntoum, Société des Ciments du Gabon	25/11/1978	450	Gabon
3	Construction de l'hôtel Maya-Maya à Brazzaville	25/11/1978	300	Congo
4	Rempiétement des postes à quai n° 1 &2 du Port de Douala (ONPC)	22/05/1979	500	Régional/Cam.
5	Assainissement et extension Cimenterie Domaniale de Loutété (CIDOLOU)	05/12/1979	350	Congo
6	Modernisation et extension réseau téléphonique Libreville (OPT/BGD)	05/12/1979	500	Régional/Gabon
7	Cimenteries du Cameroun - CIMECAM IV à Bonabéri et Figuil	05/12/1979	350	Cameroun
8	Acquisition d'un remorqueur pour le Port de Pointe Noire (ATC)	25/05/1980	290	Régional/Congo
9	Extension des installations industrielles de la Sté de Laminage Douala (SOLADO)	25/05/1980	350	Cameroun
10	Modernisation et extension du réseau téléphone de Bangui (OCPT/SPART)	25/05/1980	240	Régional/RCA
11	Acquisition d'une unité de travaux routiers (SNCT)*	25/05/1980	325	Régional/RCA
12	Usine de montage de véhicules à Bangui (GACOA)	06/12/1980	150	RCA
13	Extension de l'usine IMPRECO à Brazzaville *	06/12/1980	120	Congo
14	Renforcement et aménagement de l'Aéroport de Brazzaville	06/12/1980	300	Régional/Congo
15	Création d'une zone d'entreposage pour pays enclavés au Port de Douala (ONPC)	15/04/1981	500	Régional/Cam.
16	Construction d'un bac et de rampes d'accès bétonnées à Eboro	15/04/1981	145	Régional/Gabon
17	Installation d'une station terrienne de moyenne sensibilité à Bangui (SOCATI)	08/07/1981	387	RCA
18	Participation du Tchad à la construction du Siège de la BDEAC	08/07/1981	433	Régional/Tchad
19	Menuiserie, scierie et exploitation forestière à Ngaoundéré (SOMENO)	04/12/1981	250	Cameroun
20	Modernisation et extension des activités de PLACONGO à Pointe-Noire*	04/12/1981	460	Congo
21	Société Industrielle Centrafricaine de Produits Alimentaires et Dérivés (SICPAD)	04/12/1981	150	RCA
22	Société Gabonaise de Sidérurgie (SOGASIDER)*	09/06/1982	600	Gabon
23	Palmeraie de Bossongo	09/06/1982	400	RCA
24	4ème projet routier Bossembélé-Bossangoa	04/12/1982	500	RCA
25	Modernisation et extension du réseau téléphonique de Bangui (OCPT-MERT)	04/12/1982	500	RCA
26	Polyculture industrielle de Nkolayop (PIN)	22/03/1983	350	Gabon
27	Grandes Huileries Camerounaises*	22/03/1983	800	Cameroun
27bis	Grandes Huileries Camerounaises*	22/03/1983	350	Cameroun
28	Extension du Port de Ouesso	22/03/1983	574	Congo
29	Société Congolaise des Bois de Ouesso (SCBO)	22/03/1983	800	Congo
30	Fabrication de médicaments à partir de plantes locales (AFRICAPHARM)	23/07/1983	250	Cameroun
31	Extension et modernisation de l'Armement Albert MANON	23/07/1983	304	Gabon
32	Société Agro-pastorale et Industrielle du Cameroun (SAPICAM)*	26/11/1983	540	Cameroun
33	Faisceau hertzien Bangui (RCA -OCPT) - Impfondo (Congo-ONPT)*	26/11/1983	255	Régional/Congo
33bis	Faisceau hertzien Bangui (RCA -OCPT) - Impfondo (Congo-ONPT)*	26/11/1983	720	Régional/RCA
34	4 bacs, pontons, slip-way au Tchad	26/11/1983	570	Régional/Tchad
35	Extension et modernisation du réseau téléphonique de Libreville (OPT)	26/11/1983	815	Gabon
36	Extension réseaux de distribution d'électricité et d'eau à Port-Gentil (SEEG)	23/03/1984	1 460	Gabon
37	Développement Rural intégré en Zone cotonnière : Hydraulique villageoise	23/03/1984	921	RCA
38	Production articles sanitaires à Pointe-Noire*	23/03/1984	400	Congo
39	Modernisation Société Nationale de Productions Animales SONAPA (ex CMPA)	04/07/1984	500	Tchad
40	Complexe sucrier de la OUAKA	04/07/1984	1 000	RCA
41	2ème tranche IVè Projet Routier	04/07/1984	300	RCA
42	Société Congolaise de Bois (CIB)	04/07/1984	600	Congo
43	Société Total Centrafricaine de Gestion (TOCAGES)*	03/11/1984	280	RCA
44	Société Industrielle et Commerciale de l'Afrique Centrale (DIANA-SICAC)	03/11/1984	1 000	Cameroun
45	Electrification de la région de l'Est du Cameroun*	16/03/1985	1 200	Cameroun
46	Unité industrielle de fabrication de mousses et panneaux (POLYCAM)	16/03/1985	315	Cameroun
47	Extension du Port de Brazzaville / Quai à conteneurs*	23/07/1985	900	Congo
48	2ème tranche du complexe agro-industriel de palmier à huile SANGHAPALM	23/07/1985	2 000	Congo
49	Modernisation des usines CICAM de Douala et Garoua	23/07/1985	1 000	Cameroun
50	1ère Phase Projet Hévéaculture de Ntokou*	30/11/1985	2 000	Congo
51	1ère Phase Projet Hévéaculture de Kango	30/11/1985	1 200	Gabon
52	Installation de chambres froides à Brazzaville et à Pointe-Noire (SIFROID)	10/07/1986	150	Congo
53	Unité de montage d'appareils mécanographiques à Douala (CAM-MECA)	10/07/1986	290	Cameroun
54	Extension d'une manufacture de vêtements à Yaoundé (BLAZ-DESIGN)	10/07/1986	245	Cameroun
55	Unité de production de formulaires pour informatique à Brazzaville (POLYGRAPH)	10/07/1986	149	Congo
56	Réhabilitation du réseau d'électricité de la ville de BATA	10/07/1986	360	Guinée Eq.
57	Centre de transit régional de tris et de colis postaux à Douala*	24/11/1986	3 000	Cameroun
58	Poste automobile rurale*	24/11/1986	1 000	Cameroun

59	Construction de 3 ponts dans la région de Bangui	24/11/1986	315	RCA
60	Fabrication de tissus de bonneterie à Nyen-Mbo (KANTEX)	20/03/1987	350	Cameroun
61	Usine de peinture, vernis et dérivés à Douala (KAPEC) *	20/03/1987	344	Cameroun
62	2ème phase Hévéaculture de Mitzig	20/03/1987	1 703	Gabon
63	1ère Phase Hévéaculture de Bitam	20/03/1987	2 148	Gabon
64	Lotissement de la 3ème tranche de Douala Nord (MAETUR)	30/07/1987	3 000	Cameroun
65	Acquisition et réhabilitation d'une scierie à Owendo (AFRICAPACK)	23/11/1987	150	Gabon
66	Elevage industriel de poules pondeuses à Yaoundé (C3A)*	25/03/1988	545	Cameroun
67	Renouvellement du parc d'autobus à Pointe-Noire (STPN)	25/03/1988	975	Congo
68	Fabrication de ouate de cellulose à Douala*	25/03/1988	500	Cameroun
69	Production de concentré de tomate dans le Noun à Foumbot (SCAN)	27/07/1988	800	Cameroun
70	Fabrication de médicaments à partir de plantes locales (AFRICAPHARM II)	18/10/1988	135	Cameroun
71	Manufacture de vêtements de sports et loisirs (CASWEM)	04/08/1989	110	Cameroun
72	Polyculture industrielle de Nkolayop (PIN) - Prêt complémentaire*	08/08/1989	150	Gabon
73	Modernisation et extension de POLYGRAPH-CONGO	09/08/1989	150	Congo
74	Route Guelendeng-Bongor-Moundou*	21/07/1989	3 150	Tchad
75	Complexe sucrier de la OUAKA - Prêt complémentaire	21/07/1989	900	RCA
76	Unité de production de solutés massifs injectables à Pointe-Noire (BIOCONGO*)	29/03/1990	250	Congo
77	Modernisation des équipements de l'Office National d'Informatique de la RCA (ONI)	25/07/1990	130	RCA
78	Extension des installations de production de médicaments à Douala (LDN)	25/07/1990	200	Cameroun
79	Route Guelendeng-Bongor-Moundou - Prêt complémentaire*	25/07/1990	540	Tchad
80	Production de solutés injectables et de formes orales solides (SIPT)	25/07/1990	700	Tchad
81	Production d'eau minérale à Bangui (CATTIN)	25/07/1990	600	RCA
82	Unité de transport de marchandises (EL CHICO)	21/03/1991	140	RCA
83	Unité d'abattage, de découpe et de conditionnement de viande bovine (BAGARA)*	21/03/1991	300	RCA
84	Modernisation du centre industriel de Brazzaville (AIR-AFRIQUE)	27/07/1991	2 500	Régional
85	Développement Rural intégré en Zone cotonnière : Hydraulique villageoise Phase II*	27/07/1991	1 365	RCA
86	Production de solutés injectables et de formes orales solides (SIPT)-Prêt compl*	11/07/1994	154	Tchad
87	Construction des Infrastructures de Réparation de Navires et de Plates-formes Pétrolières (CNIC)	24/06/2003	1 484	Régional
88	PSE ASECNA 1ère tranche (2000-2006)	02/04/2004	6 000	Régional
89	Programme de réhabilitation et de modernisation de dix aéroports provinciaux	01/04/2005	3 800	Gabon
90	Projet de refinancement de Commercial Bank of Tchad (CBT) en faveur de CST	01/04/2005	2 500	Tchad
91	Projet de refinancement de Commercial Bank Cameroon (CBC) en faveur d'Ingénierie Financière	01/04/2005	1 000	Cameroun
92	Programme d'extension du réseau GSM de Celtel Tchad	17/11/2005	4 000	Tchad
93	Programme d'extension de 2000 ha des plantations d'HEVECAM 1ère phase	17/11/2005	3 500	Cameroun
94	Refinancement du Crédit du Sahel	03/08/2005	175	Cameroun
95	Projet de réhabilitation et d'équipement des usines Cotontchad	17/11/2005	4 378	Tchad
96	Plan quinquennal d'investissement 2005/2009 de l'AES-SONEL	28/03/2006	6 560	Cameroun
97	Programme de construction et d'équipement des locaux des professionnels de la MUCODEC	28/03/2006	3 000	Congo
98	Programme de renforcement et d'extension du réseau GSM de Telecel Centrafrique	25/11/2006	2 500	RCA
99	Mise en place d'une usine de fabrication d'emballages plastiques par Les Laboratoires BIOPHARMA	25/11/2006	1 372	Cameroun
100	Financement du Plan des Services et d'Equipements (PSE) 2000-2006 de l'ASECNA – 2ème tranche	25/11/2006	8 000	Régional
101	Construction de 32 logements à Libreville par la société immobilière Les Nénuphars du Gabon II	25/11/2006	1 500	Gabon
102	Phase pilote du projet de culture et de transformation du moringa oleifera à Brazzaville	09/03/2007	36	Congo
103	Projet d'extension et de modernisation du réseau GSM de Celtel Congo	27/03/2007	3 000	Congo
104	Projet d'extension et de modernisation du Centre Hospitalier Panafricain Group Santé Afric (GSA)	19/09/2007	1 445	Cameroun
105	Projet de construction d'un Centre administratif et commercial à Brazzaville	19/09/2007	2 300	Congo
106	Refinancement Africa Leasing Company (ALC)	30/11/2007	3 000	Cameroun
107	Programme de réhabilitation et de relance de la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale (CNI S.A)	30/11/2007	2 800	Gabon
108	Projet de réhabilitation de l'hôtel MBAMOU PALACE à Brazzaville	30/11/2007	6 560	Congo
109	Projet de construction et de lancement du satellite panafricain de télécommunication par RASCOM STAR QAF	30/11/2007	8 200	Régional
110	Refinancement de la Commercial Bank Cameroun (CBC II)	27/06/2008	5 000	Cameroun
111	Construction et mise en exploitation du Lycée Privé Berthe et Jean à Essassa, Libreville (Gabon)	27/06/2008	1 000	Gabon
112	Financement des activités génératrices des revenus en milieu rural et périurbain de la Société Financière de Développement (SOFIDE) de Brazzaville et Pointe Noire	19/09/2008	155	Congo
113	Projet d'Extension et d'Intensification des activités de l'UCEC-MK vers des nouvelles zones au Tchad	19/09/2008	76	Tchad
114	Augmentation de la capacité d'accueil du complexe scolaire et universitaire de Newtech Institut à Bangui en République Centrafricaine	25/09/2008	650	RCA
115	Financement du programme complémentaire de construction et d'équipement des locaux professionnels de la Fédération des MUCODEC II	25/09/2008	4 000	Congo
116	2ème Phase du Programme d'extension des plantations de la société HEVECAM S.A (HEVECAM II)	12/12/2008	2 500	Cameroun
117	Projet d'extension de l'hôtel OLYMPIC PALACE	12/12/2008	2 000	Congo
118	Projet de mise en place d'une unité de raffinage et de fractionnement d'huile de palme	12/12/2008	2 600	Congo
119	Refinancement de la Banque de l'Habitat du Gabon (BHG)	12/12/2008	5 000	Gabon
120	Projet de construction de 160 logements à Douala	05/04/2009	2 500	Cameroun
121	Projet de construction de nouveaux ateliers de maintenance industrielle et d'acquisition d'une barge	05/04/2009	7 000	Cameroun
122	Projet de construction du Campus universitaire	05/04/2009	1 700	Cameroun
123	Programme d'investissement Prioritaire du Port Autonome de Pointe Noire (PIP/PAPN)	05/04/2009	6 000	Congo
124	Projet de construction de 15 villas de haut standing à Libreville	05/04/2009	1 000	Gabon

125	Projet de réalisation d'équipements marchands à Moundou et Sarh	05/04/2009	7 000	Tchad
126	Projet de mise en place d'un complexe industriel composé d'une unité de raffinage d'huile de palme, d'une unité de fractionnement, d'une unité de trituration de palmiste, d'une savonnerie et d'une margarinerie à Douala	26/06/2009	6 000	Cameroun
127	Projet de réalisation des travaux de drainage de la zone de la Patte d'oie à N'Djamena	26/06/2009	6 000	Tchad
128	Projet d'extension de l'Hôtel Azur International à Pointe-Noire	24/09/2009	1 500	Congo
129	Projet d'acquisition d'un Avion de marque Bombardier DASH 8 Q314	19/12/2009	3 000	Gabon
130	Modernisation et d'extension des capacités de raffinage de la SONARA à Limbé	25/03/2011	15 000	Cameroun
131	Mise aux normes STARWOOD de l'hôtel MANDJI de Port Gentil	25/03/2011	3 000	Gabon
132	Etudes complètes du réseau de transport d'énergie électrique connexe aux projets des aménagements hydroélectriques des chutes de Fe II et de l'Impératrice	25/03/2011	3 200	Gabon
133	Emission d'une lettre de garantie des dépôts en faveur de la Fédération des Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit (MUCODEC)	25/03/2011	5 000	Congo
134	Construction d'un Centre Hospitalier Moderne à Bata en faveur d'AFROM-GUINEA S.A	25/03/2011	3 000	Guinée Equatoriale
135	2NA SA	24/06/2011	4 000	Cameroun
136	Production des compresses médicales et des rouleaux de gaze hydrophile coton à Douala par la société SITRACO S.A	24/06/2011	700	Cameroun
137	Réhabilitation, rénovation et extension de l'hôtel LAAICO MAYA MAYA à Brazzaville	24/06/2011	2 450	Congo
138	Modernisation de la Laiterie BAYO à Brazzaville	09/09/2011	1 595	Congo
139	Aménagement de la Zone Economique et Spéciale de NKOK	09/09/2011	15 000	Gabon
140	Aménagement hydroélectrique de Lom-Pangar	09/09/2011	20 000	Cameroun
141	Construction d'une centrale thermique à gaz par KPDC à Kribi	09/09/2011	15 000	Cameroun
142	Construction du complexe immobilier Edith Lucie Bongo	16/12/2011	8 000	Congo
143	Réhabilitation, modernisation et extension de la centrale hydroélectrique du DJOUE	16/12/2011	15 000	Congo
144	Ligne de crédit en faveur du Fonds d'Actions Mutuelles (FAM) en vue du financement des activités génératrices de revenus	16/12/2011	200	Congo
145	Création d'un complexe industriel à OWENDO par la Société Nationale des Bois du Gabon	16/12/2011	8 000	Gabon
146	Programme de production de tracteurs pour les campagnes 2010 à 2014 par la Société Industrielle de Matériel Agricole et Assemblage de Tracteurs du Tchad (SIMATRAC)	16/12/2011	15 000	Tchad
147	Construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à DJARMAYA	16/12/2011	20 000	Tchad
148	Projet de construction d'une cimenterie a Limbé (Cameroun) par la société AFKO CEMENT production (AFKO)	14/03/2012	7 000	Cameroun
149	Projet d'acquisition des engins et équipements de production par la société CARRIERES DU MOUNGO SA	14/03/2012	1 000	Cameroun
150	Construction d'un complexe cimentier par la société DIAMOND CEMENT Congo S.A	14/03/2012	10 000	Congo
151	Prêt complémentaire en vue du financement partiel du projet d'extension et de modernisation du centre hospitalier panafricain - Groupe Sante Afric	14/03/2012	752	Cameroun
152	Projet de mise en place d'une plantation de palmier à huile et d'une unité de raffinage d'huile de palme brute par OLAM PALM GABON S.A.	08/06/2012	10 000	Gabon
153	Aménagement de la route Kumba-Mamfé au Cameroun	20/09/2012	25 000	Cameroun
154	Projet d'extension, de modernisation et de diversification d'une unité intégrée de fusion de ferrailles et de réduction des métaux à haute teneur en carbone de 50.000 tonnes d'acier par an par la société METAFRIQUE CAMEROON SARL	20/09/2012	3 500	Cameroun
155	création d'un complexe agropastoral à MOUYONDZI en République du Congo	20/09/2012	1 500	Congo
156	Projet de renforcement des capacités hydroélectrique du Gabon par la réalisation en PPP des aménagements hydro-électriques des chutes de Fé II et de l'Impératrice par la Compagnie de Développement des Energies Renouvelables (CODER)	20/09/2012	25 000	Gabon
157	Projet d'acquisition et de développement des infrastructures de télécommunications de MTN Cameroun par la société I.H.S Cameroun Limited	19/12/2012	20 000	Cameroun
158	Ligne de crédit en faveur du fonds de financement du développement social (FOFIDES) S.A pour le financement des activités génératrices des revenus dans la zone septentrionale du Cameroun à travers les Etablissements de Microfinance (EMF)	19/12/2012	535	Cameroun
159	Programme prioritaire d'assainissement de la ville de Libreville : Aménagement du bassin versant de Gué-Gué et plan complet de réinstallation des populations par l'Etat Gabonais	19/12/2012	40 000	Gabon
160	Construction du complexe industriel laitier de Mandalia, couplé avec les fermes multifonctionnelles par l'Etat tchadien	19/12/2012	20 000	Tchad
161	Projet de construction de 1000 logements sociaux à N'Djamena par INERCON Tchad	19/12/2012	8 000	Tchad
162	Création d'une usine de formulation, d'ensachage et de commercialisation des engrais minéraux et organiques par la Société Tchadienne des Intrants (STI)	19/12/2012	2 500	Tchad
163	Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ngouri-Bol-Frontière Niger (tronçon de la route transsaharienne Algérie/Niger/Tchad)	23/07/2013	25 000	Tchad
164	Projet de mise en exploitation de la société de patrimoine du service public de l'eau potable, de l'énergie électrique et de l'assainissement au Gabon	23/07/2013	6 000	Gabon
165	Projet de réhabilitation et d'élargissement de la route nationale N°1 entre le PK5 et le PK12 à Libreville	08/11/2013	45 000	Gabon
166	Projet de renforcement des capacités du réseau GSM de Millicom Tchad	26/04/2013	37 500	Tchad
167	Projet d'extension et de mise aux normes IATA et OACI de l'aéroport international Bangui M'poko	26/04/2013	3 000	RCA
168	Projet d'extension des capacités de production de la Société Camerounaise de Transformation de Blé par la création d'une ligne de production de pâtes alimentaires	23/07/2013	5 600	Cameroun
169	Projet de rénovation de l'hôtel NOVOTEL LA TCHADIENNE et construction d'un hôtel IBIS à N'Djamena	26/04/2013	8 500	Tchad
170	Projet de construction du complexe industriel avicole de Koundoul au Tchad	08/11/2013	25 000	Tchad
171	La lettre de garantie bancaire BDEAC aura pour effet de permettre à ECG	26/04/2013	10 000	Congo
172	Projet de mise en place d'unités de transformation de bois et de cogénération au Nord du Congo par LIKOUAL TIMBER S.A	14/05/2014	7 000	Congo
173	Réhabilitation des Infrastructures de l'Aéroport International Hassan Djamous de N'Djaména	14/05/2014	13 000	Tchad
174	Création d'un complexe industriel de transformation de bois dans la zone économique spéciale de Nkok à Libreville par Gabon Wood Industry (GWI)	17/06/2014	8 000	Gabon
175	Construction d'une usine de fabrication de farine panifiable à Bata par HARINERA	17/06/2014	4 500	Guinée Eq
176	Construction d'une boulangerie industrielle à Malabo par PEGASOS	17/06/2014	1 250	Guinée Eq
177	Travaux supplémentaires et complémentaires à la réalisation des équipements marchands dans les marchés de Moundou et de Sarh	17/06/2014	900	Tchad
178	Travaux d'Aménagement et de Bitumage de la Route Kyabe-Singako au Tchad	14/11/2014	20 000	Tchad

179	Programme d'investissement 2014-2016 de la Société Nationale des Pétroles du Congo	14/11/2014	27 400	Congo
180	Premier Programme de Développement des Aéroports de Brazzaville et Pointe Noire par AERCO	17/011/2014	7 000	Congo
181	Construction d'une usine de stockage, de mixage et de distribution des produits chimiques à Pointe-Noire par TECHNOSIAL CONGO	14/11/2014	720	Congo
182	Développement d'un nouveau quai au port d'Owendo à Libreville par la Société de Développement des Ports du Gabon	14/11/2014	27 450	Gabon
183	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré	12/12/2014	40 000	Cameroun
184	Programme d'investissement de la Cotontchad Société Nouvelle	12/12/2014	30 000	Tchad
185	Appui au Groupement d'Intérêt Economique du Service Commun d'Entretien des Voies Navigables dans le cadre de l'Aide Budgétaire Globale Française (ABG) en soutien au Programme Economique Régional (PER)	12/12/2014	4 500	Régional
186	Programme de mise aux normes OACI des aéroports d'Am-Djarass, Faya-Largeau et de Moundou	23/12/2015	25 000	Tchad
187	Projet de Reconstruction économique et sociale en milieu urbain à Bangui	23/12/2015	2 250	RCA
188	Projet d'aménagement et de bitumage du tronçon Kélo-Pala	23/12/2015	25 000	Tchad
189	Projet de construction d'un nouveau port minéralier à Owendo	23/12/2015	33 000	Gabon
190	Travaux d'aménagement de la route Mintom-Frontière du Congo	23/12/2015	20000	Cameroun
191	Projet de construction d'un complexe cimentier à AKOGA	04/04/2016	65 000	Guinée Equatoriale
192	Projet d'installation d'une ferme aquacole et d'une usine de thon à Annobon en Guinée Equatoriale	04/04/2016	9 000	Guinée Equatoriale
193	Projet de développement de la Compagnie Equatorial Congo Airlines	13/05/2016	20 000	Congo
194	Prêt complémentaire en faveur du projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya	13/05/2016	7 000	Tchad
195	Renouvellement de la lettre de garantie ECOBANK CONGO	13/05/2016	10 000	Congo
196	Projet de construction de la petite centrale hydroélectrique de MBAKAOU Carrière et des réseaux d'électrification rurale associés	24/01/2018	800	Cameroun
197	Projet de développement d'une infrastructure de stockage des hydrocarbures à Libreville	24/01/2018	20 000	Gabon
198	Projet de création et développement d'un complexe agro-industriel de palmiers à huile	24/01/2018	4 500	Centrafrique
199	Projet de construction du Centre Hospitalier MAMA BANG (Prêt complémentaire)	24/01/2018	2 825	Guinée Equatoriale
200	Projet de réhabilitation et d'élargissement de la Route Nationale N°1 entre le PK5 et le PK12 (Prêt complémentaire)	24/01/2018	5 000	Gabon
201	Projet d'aménagement de la route Yaoundé-Bafoussam-Bamenda	28/06/2018	50 000	Cameroun
202	Projet de construction du complexe scolaire Madre Josefina	28/06/2018	2 000	Guinée Equatoriale
203	Projet de mise en place d'une unité de transformation de cacao	28/06/2018	7 240	Cameroun
204	Projet de construction d'un complexe agropastoral dans la région continentale de la Guinée Equatoriale	28/06/2018	1 500	Guinée Equatoriale
205	Projet de construction du complexe scolaire Duval	19/04/2019	2 500	Cameroun
206	Projet de construction d'un hôtel 4 étoiles à Douala	19/04/2019	4 570	Cameroun
207	Projet de réhabilitation du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (CHU-B)	19/04/2019	12 000	Congo
208	Projet de construction d'une usine de fabrication, d'emballage et de conditionnements de produits pharmaceutiques	19/04/2019	6 000	Congo
209	Projet de construction de 1.000 logements et équipements collectifs	19/04/2019	45 000	Gabon
210	Projet de construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata	19/04/2019	80 000	Guinée Equatoriale
211	Projet de construction d'une usine de ciment colle à Bata	19/04/2019	1 100	Guinée Equatoriale
212	Projet de création d'un complexe agropastoral à Bata	19/04/2019	2 500	Guinée Equatoriale
213	Projet de construction de l'hôtel Radisson Blu à Douala	19/12/2019	9 000	Cameroun
214	Plan de développement de la Société Global Développement SARL	19/12/2019	5 000	Congo
215	Projet de mise en place d'une unité industrielle intégrée de production de lait et de biogaz à Ngaoussaï	19/12/2019	5 000	Cameroun
216	Mise en place d'une ligne de refinancement en faveur du Crédit Solidaire du Gabon	19/12/2019	4 000	Gabon
217	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje	19/12/2019	80 000	Guinée Equatoriale
218	Ligne de crédit en faveur de BONAFIDE Microbank SA	19/12/2019	1 500	Guinée Equatoriale
219	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala	19/12/2019	3 500	Cameroun
220	Projet d'extension des activités industrielles du Groupe Supermarket dans la zone portuaire de Pointe-Noire	19/12/2019	3 000	Congo
221	Plan de riposte contre la pandémie de la COVID-19 au Cameroun	10/07/2020	15 000	Cameroun
222	Projet de construction du Panafrican Pacific Plazza Hotel à Douala	10/07/2020	1 750	Cameroun
223	Plan de rispote contre la pandémie de la COVID-19	10/07/2020	15 000	Centrafrique
224	Ligne de crédit en faveur de la Banque Postale du Congo	10/07/2020	10 000	Congo
225	Financement de la riposte à la pandémie de la COVID-19	10/07/2020	15 000	Congo
226	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassin versants de Gué Gué, Lowé (Prêt complémentaire)	10/07/2020	20 000	Gabon
227	Plan de riposte contre la pandémie du coronavirus (COVID-19)	10/07/2020	15 000	Gabon
228	Construction d'un complexe commercial et hôtelier à Moanda	10/07/2020	1 000	Gabon
229	Projet de renforcement des services de santé de la Guinée Equatoriale	10/07/2020	15 000	Guinée Equatoriale
230	Projet de mise en place d'une unité industrielle de production d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE)	10/07/2020	1 500	Tchad
231	Projet d'appui pour la préparation et la riposte à la pandémie à Coronavirus COVID-19	10/07/2020	15 000	Tchad
232	Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines et de valorisation des eaux des provinces de l'Ennedi Est & Ouest	10/07/2020	14 000	Tchad
233	Projet de mise en place d'une exploitation agricole cacaoyère et multicultures dans le département de la Sangha	27/11/2020	2 000	Congo
234	Ligne de crédit en faveur d'Orabank Gabon	27/11/2020	20 000	Gabon
235	Projet de mise en place d'une unité de transformation des fruits tropicaux à Mongomo en Guinée Equatoriale,	27/11/2020	1 900	Guinée Equatoriale
236	Projet de construction d'une usine de fabrication de papier à Bata	27/11/2020	1 700	Guinée Equatoriale
237	Projet de construction du centre commercial SARA SHOP à Malabo	27/11/2020	1 500	Guinée Equatoriale
238	Projet de construction de deux Metro-grids et des réseaux de distribution dans les villes de Mongo et d'Ati en République du Tchad	27/11/2020	4 000	Tchad
239	Projet d'aménagement de la route Ndende-Doussala-Dolisie : Section Dilisie-Kibangui	09/06/2021	32 759	Congo

240	Projet de réhabilitation de voies existantes et de construction de nouvelles voies du PAD	09/06/2021	15 000	Cameroun
241	Projet de réaménagement de la route Transgabonaise	09/06/2021	65 000	Gabon
242	Programme de construction de 10 stations-services en République de Guinée-Equatoriale - P1	09/06/2021	2 450	Guinée Equatoriale
243	Projet d'aménagement d'une plateforme tertiaire sur les berges du fleuve Congo à Brazzaville	09/06/2021	14 000	Congo
244	Projet d'aménagement et de construction de 1,416 logements et équipements collectifs à Okolassi	09/06/2021	45 000	Gabon
245	Projet de construction d'un complexe agropastoral à Bata (Complementaire)	09/06/2021	2 802	Guinée Equatoriale
246	Projet de construction et d'équipement d'un centre de formation à Pointe-Noire	09/06/2021	700	Congo
247	Projet de construction d'un complexe scolaire La Amistad à Malabo	09/06/2021	1 200	Guinée Equatoriale
248	Projet d'extension et de modernisation de la ferme avicole de SOGAGA	09/06/2021	3 223	Gabon
249	Projet de construction du complexe hôtelier et d'attraction BELAVIE à Douala	17/11/2021	5 500	Cameroun
250	Projet d'achèvement des travaux et de mise en exploitation du complexe hôtelier Sunset à Pointe-Noire, en République du Congo.	17/11/2021	3 000	Congo
251	Projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-Ndjamena : Phase 1 : Section Ouesso-Bangui	17/11/2021	99 670	Régional
252	Projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-Ndjamena : Phase 1 : Section Ouesso-Bangui - Composante RCA	17/11/2021	1 900	Centrafrique
253	Projet de construction de deux complexes immobiliers à Brazzaville et à Kintelé	17/11/2021	14 070	Congo
254	Projet de rachat et de renforcement des capacités de la BICIG	17/11/2021	21 450	Gabon
255	Projet de construction du siège de la Banque Nationale de Guinée Equatoriale (BANGE) à Malabo	17/11/2021	17 000	Guinée Equatoriale
256	Projet de création d'un complexe agroindustriel moderne et intégré à Mikomeseng	17/11/2021	3 411	Guinée Equatoriale
257	Projet d'industrialisation et de transformation des produits de la pêche	17/11/2021	1 100	Guinée Equatoriale
258	Projet de transformation de l'immeuble GHS hôtel en polyclinique BMC	17/11/2021	8 000	Congo
259	Projet de construction du Complexe Hôtelier et d'Attraction Belavie à Douala	17/11/2021	5 500	Cameroun
260	Projet d'achèvement des travaux et de mise en exploitation du complexe hôtelier Sunset de Pointe-Noire	17/11/2021	3 000	Congo
261	Projet de réhabilitation et d'équipement du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO)	21/02/2022	21 700	Congo
262	Construction de la route Kogo-Akurenam (Guinée Equatoriale-Gabon)	21/02/2022	88 300	Guinée Equatoriale
263	Projet de construction du nouvel aéroport de Libreville	21/02/2022	67 500	Gabon
264	Projet de renforcement de la capacité technique de la production des médicaments du laboratoire de la santé pharmacieutique	21/02/2022	5 973	Gabon
265	Projet de construction d'une usine de production et de distribution de farines panifiables à Malabo - Prêt complémentaire	21/02/2022	2 500	Guinée Equatoriale
266	Projet d'extension de la chaine des boulangeries-pâtisseries et superettes à Bata et Ebebeyin.	21/02/2022	1 500	Guinée Equatoriale
267	Ligne de crédit pour le financement des besoins d'équipement et d'investissement des ménages, TPE et PMI/PME	21/02/2022	2 000	Congo
268	Projet de construction du complexe scolaire Madre Josefina - Prêt complémentaire	21/02/2022	454	Guinée Equatoriale
269	Plan de développement d'Afrijet	09/06/2022	5 335	Gabon
270	Projet d'aménagement de la route transsaharienne (RTS), Section Liwa - Rig-	09/06/2022	47 186	Tchad
258	Projet de transformation de l'immeuble GHS hôtel en polyclinique BMC	17/11/2021	8 000	Congo
259	Projet de construction du Complexe Hôtelier et d'Attraction Belavie à Douala	17/11/2021	5 500	Cameroun
260	Projet d'achèvement des travaux et de mise en exploitation du complexe hôtelier Sunset de Pointe-Noire	17/11/2021	3 000	Congo
261	Projet de réhabilitation et d'équipement du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO)	21/02/2022	21 700	Congo
262	Construction de la route Kogo-Akurenam (Guinée Equatoriale-Gabon)	21/02/2022	88 300	Guinée Equatoriale
263	Projet de construction du nouvel aéroport de Libreville	21/02/2022	67 500	Gabon
264	Projet de renforcement de la capacité technique de la production des médicaments du laboratoire de la santé pharmacieutique	21/02/2022	5 973	Gabon
265	Projet de construction d'une usine de production et de distribution de farines panifiables à Malabo - Prêt complémentaire	21/02/2022	2 500	Guinée Equatoriale
266	Projet d'extension de la chaine des boulangeries-pâtisseries et superettes à Bata et Ebebeyin.	21/02/2022	1 500	Guinée Equatoriale
267	Ligne de crédit pour le financement des besoins d'équipement et d'investissement des ménages, TPE et PMI/PME	21/02/2022	2 000	Congo
268	Projet de construction du complexe scolaire Madre Josefina - Prêt complémentaire	21/02/2022	454	Guinée Equatoriale
269	Plan de développement d'Afrijet	09/06/2022	5 335	Gabon
270	Projet d'aménagement de la route transsaharienne (RTS), Section Liwa - Rig-	09/06/2022	47 186	Tchad
271	Projet de construction du chemin de fer Burundi-Tanzanie	09/06/2022	62 000	Burundi
272	Projet d'implantation d'une usine de fabrication de ciment colle à Brazzaville	09/06/2022	3 000	Congo
273	Projet de construction du centre commercial Sara SHOP - Prêt complémentaire	09/06/2022	702	Guinée Equatoriale
274	Projet d'extension de la clinique de l'espoir et de l'espérance	09/06/2022	1 584	Gabon
275	Projet de construction d'un immeuble R+7 à Libreville	09/06/2022	3 386	Gabon
276	Projet de création d'une unité de production industrielle avicole à Bata	09/06/2022	1 782	Guinée Equatoriale
277	Production des œufs de table, de poulet de chair et de viande de porc	09/06/2022	3 327	Congo
278	Projet de construction du centre éducatif San Juan Pablo II de Bicatana à Malabo	09/06/2022	1 300	Guinée Equatoriale
279	Projet de construction du Complexe Commercial et Hôtelier Akwa City Plaza à Douala	09/06/2022	15 000	Cameroun
280	Ligne de crédit en faveur de la Commercial Bank Tchad	09/06/2022	15 000	Tchad
281	Projet d'aménagement et de finition du Complexe BINALDI Malabo	09/06/2022	1 500	Guinée Equatoriale

282	Projet de construction du Centre Hospitalier MAMA BANG (Prêt complémentaire 2)	09/06/2022	950	Guinée Equatoriale
283	Projet d'extension du réseau des stations-services de la société X-Oil Congo	21/12/2022	3 675	Congo
284	Projet de construction d'une résidence hôtelière à Bangui	21/12/2022	1 000	Centrafrique
285	Projet de construction d'une usine de production de fer à béton à Douala	21/12/2022	8 950	Cameroun
286	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala (Prêt complémentaire)	03/05/2023	5 800	Cameroun
287	Projet d'aménagement des routes de la zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK)	03/05/2023	45 222	Cameroun
288	Projet de construction du Complexe Scolaire Duval à Douala (Prêt complémentaire)	03/05/2023	1 500	Cameroun
289	Projet de construction de la « Cité des Cinquantenaires » à Douala	24/07/2023	14 500	Cameroun
290	Projet d'extension des capacités les capacités logistiques et opérationnelles de la société CAMAS S.A à Douala	28/09/2023	3 000	Cameroun
291	Programme d'Aménagement et de Développement de la boucle minière du DJA et de la zone frontalière adjacente (PADI-DJA), volet routier phase 1	19/12/2023	99 850	Cameroun
292	Projet de construction d'un immeuble ultramoderne à Brazzaville	03/05/2023	2 500	Congo
293	Projet de construction et d'équipement des hôpitaux généraux de Sibiti et Ouesso en République du Congo	24/07/2023	30 000	Congo
294	Projet de finition des travaux de construction d'une usine d'incinération et de valorisation des déchets à Pointe-Noire	19/12/2023	1 300	Congo
295	Projet de construction de l'hôtel KEMPINSKI à Brazzaville	19/12/2023	13 000	Congo
296	Projet de construction du pont frontalier sur le fleuve Ntem entre Rio Campo et Campo sur le corridor Libreville-Bata-Yaoundé	28/09/2023	45 760	Guinée Equatoriale
297	Projet de construction de l'hôtel UREKA à Malabo	19/12/2023	7 000	Guinée Equatoriale
298	Projet de création d'un complexe agro-industriel de palmier à huile à Bangui (Prêt complémentaire)	03/05/2023	2.000	Centrafrique
299	Projet de mise en place d'une industrie d'exploitation durable et de transformation des produits agricoles à Bangui	03/05/2023	2 000	Centrafrique
300	Ligne de crédit en faveur de la régionale Bank	13/05/2024	5 000	Cameroun
301	Projet d'expansion de la Cameroon Airlines Corporation	13/05/2024	47 000	Cameroun
302	Projet de construction et d'exploitation d'une usine de pneumatique à Douala/Dibombari	23/12/2024	65 600	Cameroun
303	Projet de construction d'un hôtel 5 étoiles de luxe et d'un complexe de bureau à Douala	23/12/2024	30 000	Cameroun
304	Projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de production d'une ferme agropastorale à Ntoumbi dans le département du Kouilou	13/11/2024	2 000	Congo
305	Projet de construction, d'équipement et d'exploitation d'un centre privé de traitement de cancer à Pointe-Noire	13/11/2024	3 821	Congo
306	Mise en place d'une ligne de garantie en faveur de la BSCA pour la couverture du risque lié au financement du cycle d'exploitation de la SNPC	23/12/2024	30 000	Congo
307	Projet d'extension du complexe agroindustriel MACHIINDA	13/05/2024	8 000	Guinée Equatoriale
TOTAL			**2 835 037**	

ANNEXE 2

LISTE DES ETUDES FINANCEES DEPUIS LA CREATION DE LA BANQUE

N°	TITRE DE L'ETUDE	DATE D'OCTROI	MONTANT (MFCFA)	PAYS	SECTEUR
1	Pré-coopératives du Pool et des Plateaux	05/03/1983	33,0	Congo	Dévelop. Rural
2	Carrière de Mani	09/06/1982	16,0	Tchad	Mines
3	Hydraulique pastorale au Nord Cameroun	04/12/1982	60,0	Cameroun	Dévelop. Rural
4	Faisceau Hertzien Bangui-Impfondo	02/02/1983	35,5	RCA	Télécomm.
5	Hydraulique villageoise	20/03/1984	22,5	RCA	Dévelop. Rural
6	Zone UDEAC/TCHAD du Port de Douala	18/10/1984	37,5	RCA	Télécomm.
7	Sauvetage bovins trypanotolérants	27/04/1984	28,3	RCA	Dévelop. Rural
8	Evaluation SONAPA (ex CMPA)	11/04/1984	6,5	Tchad	Dévelop. Rural
9	Atelier de transformation. De lait dans la Région de Bangui	19/08/1985	14,5	RCA	Dévelop. Rural
10	Plantations villageoises de palmiers à huile	21/09/1985	65,4	RCA	Dévelop. Rural
11	Groupement des forestiers de l'Estuaire	06/09/1986	32,1	Gabon	Industrie
12	Séminaire de Développement Rural	20/06/1986	13,2	Tchad	Dévelop. Rural
13	Assistance à la gestion SONAPA	31/07/1986	45,5	Tchad	Dévelop. Rural
14	Projet de réhabilitation Casier A de Bongor	03/09/1986	50,3	Tchad	Dévelop. Rural
15	Produits pêche Chari et Logone	03/09/1986	28,7	RCA	Dévelop. Rural
16	Valorisation de la production bovine	15/09/1986	62,5	RCA	Dévelop. Rural
17	Charbon de bois en RCA	29/10/1986	13,5	RCA	Energie
18	Transformation de manioc en farine	12/11/1986	7,0	Régional	Dévelop. Rural
19	Etude-Action installation exploitations agricoles	30/11/1988	120,7	Congo	Dévelop. Rural
20	Etude-Action développement polders traditionnels	30/04/1988	150,0	Tchad	Dévelop. Rural
21	Adaptation BDEAC financement petite exploitation	30/03/1989	82,0	Régional	Dévelop. Rural
22	Actualisation faisabilité mini-laiterie	29/06/1989	15,8	RCA	Dévelop. Rural
23	Mise en place Département du Contrôle	06/11/1989	18,6	Régional	-
24	Ferme élevage porcin Essassa	07/11/1989	2,9	Gabon	Dévelop. Rural
25	Marché poisson séché au Congo	17/03/1990	5,8	Congo	Industrie
26	Etude-Action unités de transformation agro-alimentaires	03/10/1990	12,5	RCA	Dévelop. Rural
27	Actualisation études produits pharmaceutiques UDEAC	10/04/1991	40,0	Régional	Industrie
28	Projet pilote dévelop.petits ruminants Province de l'Est	25/09/1991	2 2	Cameroun	Dévelop. Rural

N°	TITRE DE L'ETUDE	DATE D'OCTROI	MONTANT (MFCFA)	PAYS	SECTEUR
29	Séminaire sur les études de marché	20/07/1992	13,0	Régional	-
30	Etude sur les conditions économiques et sociales en Afrique Centrale pour 2004	24/06/2003	18,0	Régional	Environnement économique
31	Actualisation de l'étude de faisabilité du projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele	01/04/2005	230,0	Cameroun	Energie
32	Etude complémentaire de faisabilité de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele et pour l'assistance au Comité de suivi du Projet	17/11/2005	329,0	Cameroun	Energie
33	Etudes de faisabilité de l'huilerie d'Edou	Décision 2005	58,0	Congo	Agro-industries
34	Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC)	28/03/2006	91,0	Régional	Transports
35	Financement des Etudes relatives à la mise en œuvre du schéma institutionnel du système électrique interconnecté Boali-Bangui		250,0	RCA	Energie
36	Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC) – Complément Budget COS PDCT-AC	12/12/2008	75,0	Régional	Transports
37	Etude relative à la mise en place du Fonds Spécial Régional de Développement Agricole (FSRDA)	05/04/2009	30,0	Régional	Finance
38	Etudes complètes du réseau de transport d'énergie électrique connexe aux projets des aménagements hydroélectriques des chutes de Fe II et de l'Impératrice	25/03/2011	3 200,0	Gabon	Infrastructures de base
39	Financement des études de faisabilité technique, économique, environnemental et social pour la construction du chemin de fer entre Bangui (RCA) et Belabo (Cameroun)	20/09/2012	1 902,0	RCA	Infrastructures de base
40	Financement des études de faisabilité pour la construction de la centrale hydroélectrique sur le site de Dimoli	20/09/2012	1 260,0	RCA	Energie
41	Financement des études pour un plan de potabilisation de l'eau en milieu rural	20/09/2012	250,0	RCA	Dévelop. rural
42	Financement par l'Aide Budgétaire Globale Française (ABG) de l'étude relative à la mise en place d'un fonds de garantie des avals et cautions pour le soutien aux PME/PMI en zone CEMAC	14/05/2014	100,0	Régional	Environnement économique
43	Etude pour le financement des petites et moyennes exploitations en zone CEMAC	14/05/2014	410,0	Guinée Equatoriale	Environnement économique
44	Etude de faisabilité du projet d'appui à la modernisation des filières avicole et porcine au Gabon	14/11/2014	500,0	Gabon	Agropastoral
	TOTAL		10523,5		

ANNEXE 3

LISTE DES PRISES DE PARTICIPATION DEPUIS LA CREATION DE LA BANQUE

N°	TITRE DE LA PRISE DE PARTICIPATION	DATE D'OCTROI	MONTANT (MFCFA)	PAYS	SECTEUR
1	Commercial Bank Tchad (CBT)	21/07/1989	100,5	Tchad	Finance
2	Bourse de Valeurs Mobilières en Afrique Centrale (BVMAC)	24/06/2003	200,0	Régional	Finance
3	Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC)	01/04/2005	300,0	Régional	Finance
4	Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)	20/07/2007	200,0	Congo	Finance
5	Banque Africaine d'Import-Export	09/08/2019	5 239,0	Régional	Finance
6	Etablissement communautaire de microfinance	09/08/2019	1 161,0	Régional	Finance
7	Augmentation de la prise de participation de la BDEAC dans le capital social de la Banque Africaine d'Import-Export	17/11/2021	3 100	Régional	Finances
8	Fonds de Solidarité Africain (FSA)	27/09/2022	1 000	Régional	Finances
	TOTAL		11 300,5		